LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 27 NOVEMBRE 1964 PRIX 10c

La troisième session du Concile est ajournée

La troisième session du Concile Vatican II a été ajournée samedi.

Le Pape en union avec les évêques a proclamé trois décrets, sur la nature de l'Eglise, sur l'oecuménisme et sur les Eglises orientales.

Un décret sur les religions non-chrétiennes, dans lequel on proclame l'innocence du peuple juif comme peuple par rapport à la mort du Christ, a été approuvé, mais il faut lui apporter quelques petites modifications avant de la proclamer.

Un décret sur la liberté religieuse a été retardé. Le Conseil de la présidence a décidé de ne pas le soumettre à un vote général avant le 31 janvier, afin de pouvoir tenir compte d'opinions adverses. Cette nouvelle ayant suscité les inquiétudes d'un grand nombre de pères, pendant la session matinale, trois cardinaux ont présenté une pétition au Saint-Père, suggérant "très instamment" qu'un vote soit pris dans une session générale. Le Pape n'a pas voulu déroger au règlement dans ce sens, et la pétition est demeurée sans effet.

L'assemblée avait rejeté précédemment pour refonte totale un schéma sur les missions, dont la présentation en salle conciliaire avait été marquée par un discours favorable du pape. D'autre part, l'assemblée a accepté comme base de discussion par 1,155 voix contre 882 un schéma sur la vie religieuse, que les orateurs habituellement "progressistes" avaient attaqué assez vigoureusement.

L'assemblée finale de la session s'est déroulée dans un climat de dévotion mariale. Vingt-trois évêques, de diocèses où se trouvent des sanctuaires importants (dont le Cap-de-la-Madeleine) ont concélébré la messe conciliaire. A son tour, le Pape a consacré un tiers de son discours de clôture à exalter Marie sous le titre de "Mère de l'Eglise". Pendant la session, en discutant le Chapitre VIII du schéma sur la nature de l'Eglise, plusieurs pères avaient demandé que l'on minimise la piété mariale qui indispose les protestants, et qu'on n'utilise pas ce titre de "Mère de l'Eglise".

Le schéma sur l'oecuménisme a toujours joui d'un appui important au Concile, dès les débuts des délibérations. Le New York Times vient d'en publier le texte final intégralement.

Dans le document sur l'Eglise on a complété surtout le travail comencé au Concile Vatican I, il y a un siècle, quand le rôle du pape a été défini. Le rôle des évêques comme successeurs des Apôtres et membres d'un corps ayant mission universelle dans l'Eglise, avec le pape en tête, est maintenant clarifié et affirmé. Il ne s'agit pas cependant d'une définition dogmatique comme dans le cas de l'infaillibilité papale, car l'étude et l'expérience doivent apporter des précisions doctrinales. On a cependant jeté les bases d'un exercice ordinaire d'autorité collective au niveau supradiocésain dans l'Eglise, qui se pratiquait davantage aux origines du christianisme. Cet exercice implique des réformes de la curie romaine, la constitution d'un sénat épiscopal international et l'épanouissement de conférences épiscopales nationales.

• • •

La Conférence Catholique Canadienne, des évêques du Canada, a annoncé après une réunion à Rome que le changement de langue, etc., à la messe aura lieu le 7 mars, au lieu du 1er janvier. Les nouveaux règlements pour l'administration des sacrements entrent en vigueur le 1er janvier.

Le pape ayant annoncé que le jeûne eucharistique serait dorénavant d'une heure, on fait remarquer que la mise en vigueur de ce règlement a été laissée aux autorités diocésaines.



L'on voit ci-dessus le nouvel exécutif de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française, élu pour l'année 1965 lors du congrès tenu à l'hôtel Niakwa le soir du 23 novembre. De gauche à droite, assis: Jacques Péloquin, de la région de Turtle River, Pierre Baril, président sortant de charge, Philippe Perron, président élu, David Nolette, de la région de la Rivière-Rouge, et Paul Marion, de St-Boniface; debout, Télesphore Dorge, de la région de la Rivière-Rouge, Jean-Louis Hacault, de la région de la Montagne, Joseph Comte, de la région de la Montagne, Léopold Girard, de la région du Cheval-Blanc, Dr F. P. Doyle, de la région de la Seine, et Denis Dorge, de la région de la Seine. (Absents: Napoléon Dumont, de la région du Cheval-Blanc, et Georges De Cruyenaere, de St-Boniface.) (Photo Napoléon Studios)

Les commissaires d'école prennent position sur les recommandations du Rapport Michener

Quatre-vingt-six commissaires et invités ont participé, mardi soir de cette semaine, au congrès annuel de l'Association des Commissaires d'Ecole de Langue française du Manitoba, au Niakwa Motel, sous la présidence de M. Pierre Baril, de St-Jean-Baptiste. Ce congrès se tient chaque année à St-Boniface en vue de préparer les commissaires franco-manitobains à participer avec plus de fruit au congrès provincial de la M.S.T.A., à Winnipeg.

L'assemblée commença à 8 h. 30, tous ayant inscrit leurs noms dans le registre tenu par Mmes John Gordon, de St-Boniface, et Hubert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes. Le président souligna tout d'abord la présence de quelques invités d'honneur, demanda au Père Roméo Bédard de dire la prière d'ouverture, puis invita M. Stanislas Bisson à venir faire la lecture du rapport de l'assemblée du 26 novembre 1963. Ce rapport fut adopté à l'unanimité par les congressistes. Suivit la présentation du rapport financier par M. Robert Bockstael, de St-Boniface. Durant l'année qui vient de s'écouler, soit du 1 novembre 1963 au 30 septembre 1964, l'Association a enregistré des recettes au montant de $648.90 et des dépenses au montant de $168.53. Ayant déjà en banque la somme de $105.16 au 31 octobre 1963, elle est maintenant en possession de $585.53.

Le docteur J.-H. Boucher, de St-Jean-Baptiste, président du comité de nomination, vint ensuite révéler les noms des candidats proposés par son comité. Certains refusèrent l'honneur, d'autres furent proposés par l'assemblée, on procéda à l'élection quand c'était nécessaire. Puis furent proclamés les résultats définitifs. Le nouvel exécutif pour l'année 1965 se compose ainsi: Philippe Perron, d'Elie, président; Pierre Baril, de St-Jean-Baptiste, président sortant de charge; Georges De Cruyenaeré et Paul Marion, représentants de la Division de St-Boniface; David Nollette et Télesphore Dorge, de la région de la Rivière-Rouge; Jean-Louis Hacault et Joseph Comte, de la région de la Seine; Léopold Girard et Napoléon Dumont, du Cheval-Blanc; et Jacques Péloquin, de la région de Turtle River.

On consacra le reste de la soirée à étudier ensemble le contenu d'un mémoire qui sera présenté au gouvernement du Manitoba par l'Association des Commissaires d'Ecole de Langue française, au sujet du Rapport Michener qui remet l'éducation "en vedette": "L'Association pense que le rapport Michener a pour résultat de placer l'éducation au Manitoba à la croisée de nouvelles routes, et qu'il n'est qu'approprié et désirable que les commissaires d'école de langue française fassent connaître leur position et jouent leur part pour le progrès de cette cause d'une meilleure éducation dans la province."

La survivance étonnante

Dès son introduction, le mémoire rappelle que l'Association groupe tous les commissaires de langue française en charge de l'administration d'écoles publiques du Manitoba. La majorité des membres se trouvent dans les divisions scolaires suivantes: Seine (no 14), Rivière-Rouge (no 17), Cheval-Blanc (no 20), Montagne (no 28) et St-Boniface (no 4). D'autres s'occupent d'écoles dans les divisions de Turtle River (no 32), Agassiz (no 13), Boundary (no 16), Turtle Mountain (no 44), Souris Valley (no 72) et Birdtail River (no 38). Ils représentent les parents d'expression française du Manitoba.

Le mémoire souligne brièvement qu'en 1916 on biffa du Public Schools Act une clause permettant jusque là l'usage des langues maternelles autres que l'anglais comme véhicule d'enseignement dans les écoles publiques. Normalement, ce geste aurait dû faire disparaître la langue française dans la province, mais de fait cette langue survécut, puis fleurit. Puis, l'hostilité diminua graduellement. En 1957 on permit l'enseignement du français comme "sujet" dès la quatrième année. L'an dernier on introduisit un nouveau programme de français dès la première année scolaire.

Les commissaires démontrent que "ce miracle de survivance" doit être considéré comme "un actif" pour la province. Ils affirment même qu'il n'y a pas au Manitoba de "problème canadien-français". Ils ne sont pas des séparatistes, ils veulent tout simplement prendre leur vraie place au soleil manitobain, sans privilèges spéciaux, mais aussi sans "discrimination contre eux". Ils ne cherchent pas à imposer leurs langue et culture aux autres, mais ils désirent ardemment préserver leur héritage et le transmettre à leurs enfants, et donc ils cherchent à obtenir la liberté et l'opportunité de pouvoir agir ainsi. Ils sont convaincus que là est le meilleur remède à tout séparatisme: une communauté d'expression française bien acceptée et sérieusement respectée ici au Manitoba.

(Suite à la neuvième page)

Le programme de la visite du pape Paul VI en Inde

CITE DU VATICAN — Le Vatican a annoncé le programme officiel de la visite de quatre jours que le pape Paul VI fera en Inde à l'occasion du congrès eucharistique international de Bombay. Le Saint-Père sera absent de Rome du 2 au 5 décembre et passera tout son temps à Bombay; il ne se rendra pas à Goa ou à la Nouvelle-Delhi, où sa présence aurait pu susciter des controverses.

En plus d'assister aux cérémonies du congrès eucharistique, le Pape visitera également des écoles, un sanctuaire, un orphelinat, un hôpital et un pénitencier.

On sait que le Souverain Pontife désire que son voyage ait un caractère missionnaire et il a exprimé le désir de passer quelque temps avec les pauvres de l'Inde. Ce désir a été souligné lorsqu'il a annoncé qu'il faisait don de sa tiare au profit des pauvres du monde.

M. Shastri, premier ministre indien, a confirmé qu'il rendrait visite au Pape à Bombay et a regretté que certaines organisations fassent campagne contre la visite du Pape. Cela, a-t-il dit, dénote "l'étroitesse d'esprit" et l'intolérance de ces organisations.

Le Portugal proteste

Il a été rumeur que le Souverain Pontife se rende à Goa, ancienne colonie portugaise saisie par l'Inde en 1961. C'est à cet endroit que saint François-Xavier, dont la fête tombe le 3 décembre, est enseveli. Ses restes seront exposés aux fidèles à Goa durant le congrès eucharistique.

Mais les autorités portugaises ont critiqué la visite du Pape en Inde, y voyant un affront pour le Portugal. D'ailleurs les autorités portugaises ont saisi et suspendu un magazine catholique parce qu'il contenait un article au sujet du congrès eucharistique de Bombay.

Au Vatican, on explique que le Saint-Père limitera son voyage à Bombay afin de démontrer qu'il s'agit d'une mission purement religieuse reliée au congrès et sans incidence politique. De même il n'ira pas à la Nouvelle-Delhi, parce que s'il ne se rendait pas également au Pakistan, une visite dans la capitale indienne pourrait indisposer les Musulmans pakistanais.

C'est le 2 décembre que le Pape quittera l'aéroport de Fiumicino à bord d'un avion d'Air India. Le départ aura un caractère strictement privé et ne sera marqué par aucune cérémonie. L'arrivée à l'aéroport de Santa Crux, à Bombay, est prévue pour 5 heures, heure locale.

Programme chargé

Le Pape sera salué par les autorités ecclésiastiques et laïques locales. Il se rendra ensuite en automobile à l'archevêché. En chemin, il paraîtra au grand stade "Oval" où il bénira les nouveaux prêtres. Il visitera ensuite la cathédrale et s'adressera aux religieuses. Puis il recevra les autorités gouvernementales indiennes.

Le 3 décembre, le Saint-Père recevra les autorités civiles de Bombay et les groupes non-chrétiens. Il recevra ensuite les élèves des écoles catholiques et les membres du comité du congrès eucharistique et, enfin, les membres du corps diplomatique.

Il procédera plus tard à la consécration solennelle de cinq évêques, un par continent, au stade "Oval". Il visitera l'exposition gouvernementale ainsi que celle du congrès eucharistique au collège St-François-Xavier. Le soir, il assistera à un ballet indien.

Nombreuses visites

Le 4 décembre, le Pape célébrera la messe à l'église paroissiale de St-Paul. Il visitera ensuite l'orphelinat installé à l'ancien siège du séminaire. Puis il recevra les élèves des écoles secondaires tenues par les Salésiens. Il se rendra ensuite au grand hôpital et à la maison de détention des jeunes. Il présidera plus tard une messe en rite syromalankar, qui sera suivie de la bénédiction des malades en rite syromalabar, au stade "Oval".

La journée s'achèvera par un chemin de croix.

Le 5 décembre, le Pape célébrera la messe pour les enfants de choeur catholiques. Il se rendra par hélicoptère au grand séminaire où sera rassemblée le clergé local. Toujours par hélicoptère, le Pape ira au sanctuaire de Notre-Dame de Bandra. Il rentrera à l'archevêché en automobile et en repartira un peu plus tard pour se rendre à l'aéroport, d'où le départ pour Rome est prévu pour midi.

Le photographe de "La Liberté et le Patriote" a capté le groupe des dames qui ont participé au récent congrès des commissaires franco-manitobains: de gauche à droite, assises, Mme Edmond Roy, commissaire d'école de St-Pierre-Jolys, Mme René Préfontaine, de St-Pierre-Jolys, Mme Gabriel Forest, de St-Boniface, et Mme Jean-Marie Gagnon, de St-Pierre-Jolys; debout, Mme Jules Allard, de St-François-Xavier, Mme Armand Desharnais, de St-Pierre-Jolys, Mme Marguerite Lagassé, de St-Adolphe, Mme Marie-Louise Carrière, commissaire d'école, de Navin, et Mme John Gordon, de St-Boniface. Absente: Mme Hubert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, une des deux secrétaires de la soirée. (Photo Napoléon Studios)

Le contribuable recevra désormais sa formule d'impôt à son domicile

OTTAWA — Les 6,500,000 contribuables canadiens recevront par la poste à partir de janvier, des formules "personnelles" d'impôt sur le revenu sur lesquelles sera inscrit un code de sept chiffres. La nouvelle a été annoncée par le ministre du Revenu, M. E. J. Benson. Les premières livraisons commenceront le 11 janvier. La date la plus tardive à laquelle les contribuables devront remettre les formules demeure fixée au 30 avril, mais, comme par les années passées, le ministère du Revenu continuera d'accepter les chèques postdatés. Cette mesure est destinée à hâter le classement des dossiers.

Alternative pratique

Jusqu'ici, les contribuables recevaient les formules de leurs employeurs ou encore se les procuraient dans les bureaux de poste. Il sera encore possible d'obtenir des formules dans les bureaux de poste. La chose sera pratique pour ceux qui, pour une raison ou pour une autre, auront perdu la formule fournie par le gouvernement ainsi que pour ceux qui auront déménagé depuis leur dernière déclaration d'impôt.

A chacun son chiffre

La série de chiffres qui sera inscrite sur les formules d'impôt ne représente pas une innovation. Le ministère du Revenu se sert d'un code chiffré depuis plusieurs années, notamment depuis que les formules sont dépouillées par des calculatrices électroniques. Ce sera cependant la première fois que le contribuable connaîtra le matricule qui lui est attribué.

M. Benson a expliqué que le recours aux calculatrices permet d'effectuer des économies.

Les deux dernières déclarations d'impôt des contribuables ont été enregistrées sur ruban magnétique à l'intention des calculatrices mais pour conjuguer ces déclarations avec celles qui seront faites à l'avenir, le ministère a dû songer à un moyen permettant d'identifier les contribuables correctement et rapidement.

Comme les calculatrices ne peuvent lire les noms mais seulement les chiffres, c'est la raison pour laquelle le nom, l'adresse et le numéro d'identification du contribuable seront inscrits de sorte que les calculatrices puissent les déchiffrer.

Contribuables nomades

Les autorités du ministère sont d'opinion que le principal problème sera celui d'adresser les formules. Elles seront acheminées vers la dernière adresse connue du destinataire.

Le ministère des Postes a révélé à celui du Revenu qu'environ 20 pour cent des contribuables changent d'adresse tous les ans.

Le numéro inscrit sur les formules sera différent de celui de l'assurance sociale, émis par les ministères du Travail et du Bien-être.

Les cartes d'assurance sociale sont obligatoires dans le cas des personnes contribuant à l'assurance-chômage, bien que plusieurs autres n'entrant pas dans cette catégorie s'en soient procuré quand même. Les cartes seront également obligatoires pour tous ceux qui contribueront à la caisse nationale de retraite.

AVIS

A cause d'une congestion de copie, nous regrettons devoir retarder l'apparition de plusieurs rapports cette semaine.

Il y a une difficulté technique due au manque de personnel dans l'atelier.

Il y a aussi une difficulté éditoriale du fait que trop de chroniques arrivent les mardi et mercredi.

Invitation pressante aux collaborateurs d'institutions et d'organisations de se presser davantage.

LA DIRECTION.

Faits saillants du rapport Parent sur l'enseignement

QUEBEC — Faits saillants du premier volume de la deuxième tranche du rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement, traitant des structures et des niveaux d'enseignements:

Condition uniforme d'admission à toutes les facultés universitaires: 13e année de scolarité;

Remplacement du cours secondaire à sections par un cours de 5 ans offrant une grande variété d'options;

Cours élémentaire de six ans, divisé en deux cycles égaux dans lequel serait instauré un régime de promotion automatique des élèves;

Intégration du cours classique traditionnel au cours secondaire et à un nouveau niveau d'étude complet de deux ans, 12e et 13e années;

Intégration des écoles normales aux universités qui forment désormais tous les enseignants;

Suppression du B.A. traditionnel; le premier grade universitaire devient la licence, diplôme décerné après 3 années d'études universitaires;

Fondation immédiate à Montréal de deux nouvelles universités, l'une de langue française, l'autre de langue anglaise, dispensant un enseignement supérieur menant au premier grade universitaire;

Création immédiate de trois centres d'études universitaires, l'un à Trois-Rivières, l'autre à Chicoutimi et le troisième à Rimouski;

Restreindre à trois le nombre des universités à chartre non limitée: elles sont Laval, McGill et Montréal. Les autres universités existantes, Sir George William College, Bishop et Sherbrooke sont invitées à limiter leurs pouvoirs et à concentrer leurs efforts à dispenser un enseignement menant au premier grade universitaire;

Création d'un conseil provincial de la recherche, qui agira comme stimulant et coordonnateur de la recherche scientifique;

Etablissement à travers la province d'un réseau de maternelles pour les enfants de 5 ans et de 4 ans;

Admission obligatoire des enfants à l'école à l'âge de six ans;

Création à travers la province de 25 à 30 instituts, dispensant un enseignement au niveau des 12e et 13e années, réunissant chacun environ 1,500 élèves;

Instauration au niveau élémentaire du système du coenseignement — écoles mixtes — et suggestion d'entreprendre l'examen d'instaurer ce système également au niveau secondaire.

Population du Canada: 19,361,000

OTTAWA — Le bureau fédéral de la statistique estime que la population canadienne était de 19,361,000 au 1er octobre, soit une augmentation de 340,000 ou 1.8 pour cent, depuis le 1er octobre 1963.

Voici la population des provinces au premier octobre, avec, entre parenthèses, le chiffre correspondant pour l'année précédente: Terre-Neuve, 493,000 (485,000); Ile-du-Prince - Edouard, 108,000 (107,000); Nouveau-Brunwick, 619,000 (615,000); Nouvelle-Ecosse, 761,000 (772,000); Ontario, 6,637,000 (6,494,000); Manitoba, 960,000 (956,000); Saskatchewan, 946,000 (935,000); Alberta, 1,439,000 (1,415,000); Colombie-Britannique, 1,758,000 (1,708,000).

Lettre de Paris

Confiance "résignée" à l'égard de de Gaulle

Le gaullisme et son chef continuent de poser de nombreux points d'interrogation aux observateurs politiques, en France et à l'étranger. "Le Général se projette dans l'avenir", a-t-on laissé dire dans les milieux officieux, à l'issue du dernier conseil des ministres, au cours duquel le chef de l'Etat aurait vigoureusement morigéné ses ministres. Mais dans quel avenir le Général se projette-t-il ainsi?

Le présent français demeure difficile. Détenteur du pouvoir depuis six ans et maître des destinées du pays depuis le triomphe de 1962, le gaullisme n'est pas parvenu à supprimer les causes les plus importantes du mécontentement des Français. Certes, la tâche qu'il avait à affronter en se hissant sur les décombres de la IVe République était immense. Il reçut alors en partage l'affligeant héritage de tous ces problèmes que l'on avait laissés pourrir sous prétexte d'attendre qu'ils mûrissent. Mais quoi, l'autorité et l'efficacité succédant ainsi à l'impuissance et au désordre, on allait voir ce qu'on allait voir! Et que vit-on finalement? Il ne fait aucun doute que l'action gouvernementale du gaullisme soit largement positive. La restauration de l'Etat, la stabilité retrouvée des pouvoirs publics, la suppression des "crises" politiques débilitantes, la sauvegarde des finances publiques et de la monnaie, le rétablissement de l'équilibre des échanges extérieures, la réalisation des objectifs du plan de modernisation, l'achèvement de la décolonisation, la rénovation du prestige international de la France constituent autant de réussites d'un prix inestimable. On ne songe pas sans frémir à ce que serait la France de 1964 sans le retour au pouvoir de l'ermite de Colombey-les-deux-Eglises.

• • •

Mais pourquoi tout cela est-il jugé insuffisant par de larges fractions de l'opinion françaises? Pourquoi, tout au long de la discussion budgétaire qui vient de s'achever au Palais Bourbon des députés de la majorité, y compris des gaullistes bon teints, ont-ils fait entendre des critiques et des gémissements? Le gaullisme aurait-il, pour l'essentiel, échoué? En fait, c'est peut-être l'inverse qu'il faut constater: c'est une forme d'impuissance dans des secteurs secondaires ou imprudemment considérés comme tels, qui est sans doute à l'origine du malaise actuellement ressenti à travers tout le pays. La France possède l'arme atomique, mais elle n'a pratiquement pas d'autoroutes; son industrie et son agriculture n'ont jamais produit autant, mais la vie demeure difficile pour les petites gens; pour la première fois depuis 35 ans le budget de l'Etat est en strict équilibre, mais celui des particuliers est constamment en question par une hausse des prix techniquement inexplicable; les dépenses "sociales" de la nation n'ont jamais été aussi élevées mais les problèmes du logement, de l'enseignement, de l'équipement sanitaire conservent toute leur acuité.

Bref, en ce qui la concerne directement, l'opinion publique tend de plus en plus à considérer que le passif l'emporte sur l'actif.

• • •

Il y a sans doute une explication à ce désenchantement qui, d'ailleurs, est avant tout d'ordre psychologique. "Il s'agit d'une grossesse nerveuse", aurait confié de Gaulle à l'un de ses intimes. Cette explication se situe dans la nature même du gaullisme qui, finalement, n'est ni une doctrine, ni une mystique, mais tout simplement une méthode mise au service des exigences de l'histoire et selon les possibilités du moment. De Gaulle saura faire preuve de démagogie et il ne lésinera pas sur le choix des moyens pour faire aboutir ce qu'il considère être du ressort de sa mission historique. Mais il considérera de haut ces contingences et ces "péripéties" qui sont la vie de tous les jours des Français et qui, le plus souvent, bornent leur horizon. La confiance à l'égard du président de la République demeure grande — il ne fait aucun doute que de Gaulle sera réélu s'il brigue à nouveau la magistrature suprême —. Cette confiance, cependant, est plus résignée qu'enthousiaste, "après lui, personne", dit-on mélancoliquement.

En définitive, la faiblesse du gaullisme c'est son manque de chaleur dans les rapports sociaux.

• • •

Dans son isolement élyséen, de Gaulle a-t-il "senti" cela? Les remontrances qu'il vient d'adresser à ses membres sont-elles destinées à redresser une situation qui, au plan psychologique, s'est sensiblement dégradée? Toujours est-il que les membres du gouvernement ont été invités à réviser d'urgence leur mode de pensée et d'action. Le logement, les hôpitaux, la place des travailleurs dans l'entreprise vont faire l'objet de nouvelles études. De Gaulle veut des solutions rapides et spectaculaires afin que cessent les soucis et les tourments des Français. "Je construis déjà 1,000 logements par jour et nul n'en a jamais fait autant", a répondu M. Maziol, ministre de la Construction. C'est vrai. Mais comme il en faudrait au moins 1,500 par jour pendant 10 ans pour faire face aux besoins du pays, le malheureux ministre a été prié sans ménagement de faire le nécessaire pour que ce problème qui est sans doute l'un des plus irritants au niveau de l'opinion trouve rapidement sa solution.

• • •

Cette reprise en mains des affaires intérieures par le président semble de nature à infirmer les rumeurs qui circulent à Paris depuis quelques jours et selon lesquelles de Gaulle se retirerait à Colombey dans un an au terme de son septennat. Au vrai, le Général se trouve encore engagé dans tant de batailles aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur qu'on le voit mal abandonner le combat avant que ne s'affirment les succès qu'il attend de son action. Mais son impatience mesure le temps qu'il lui reste pour accomplir sa tâche. De Gaulle a 74 ans ces jours-ci et lorsque la morosité l'étreint, il aime à répéter ce mot de Châteaubriand: "la vieillesse est un naufrage"!

Maurice HERR.

Une institution fédérale reconnait l'effort scientifique canadien-français

OTTAWA — Le Conseil national de recherches vient d'accorder un montant de $1,500,00 comme contribution aux frais du 32e congrès de l'ACFAS, qui avait lieu à l'Université d'Ottawa du 6 au 8 novembre.

C'est enfin la reconnaissance par une institution fédérale, non pas d'un effort individuel, mais d'un effort scientifique collectif chez les Canadiens français. "La montée des Canadiens français dans les sciences est l'un des faits les plus étonnants de ces dernières années", disait quelque temps avant sa mort M. Steacie, qui était alors président du Conseil national de recherches.

En recevant cet octroi de $1,500.00, le Dr J.-J. Lussier, président de l'ACFAS et doyen de la Faculté de Médecine à l'Université d'Ottawa, a déclaré:

"Les congrès de l'ACFAS tiennent dans la Science canadienne une place toujours plus importante. Nos professeurs et nos chercheurs, formés dans les meilleures institutions d'Amérique et d'Europe, y présentent des travaux dignes de rencontres semblables dans n'importe quel pays. On peut maintenant se poser la question: Où en serions-nous si l'ACFAS ne nous avait pas procuré le stimulant de ses congrès et de sa publicité?"

Nos lecteurs trouveront vers la fin du journal cette semaine la première d'une série de pages dont la FAPM a accepté la responsabilité, dans un esprit de collaboration avec le journal, pour le bien de tous. En un temps où il semble parfois que les dévouements d'autrefois s'éteignent, il fait bon sentir cet appui à la fois compétent et ardent.

LA DIRECTION.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage


certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à **L'Administration**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

CANAL 3

Henri Guillemin nous raconte Pascal, Racine, Hugo et Péguy

A la suite d'une première série de conférences consacrées à l'Histoire de France, Henri Guillemin consacrera ses prochaines émissions à quatre grands noms de l'Histoire littéraire française: Pascal, Racine, Hugo et Péguy. Cette série débutera le dimanche 29 novembre à 6 h. 30.

Les téléspectateurs qui ont eu l'occasion d'entendre le professeur Guillemin, savent quel attrait l'historien exerce sur ses auditeurs et quel intérêt il porte aux sujets qu'il étudie. Comme l'a si bien dit un journaliste à son sujet: "Ecouter Henri Guillemin nous parler des grands écrivains français, c'est comme l'entendre raconter la vie d'un ami. Enthousiaste et d'une grande simplicité, le conférencier sait captiver son auditoire en faisant revivre les hommes illustres et en nous les présentant d'une façon humaine et attachante."

Dans une première conférence, le professeur Guillemin nous donnera sa conception de l'histoire littéraire. Il dira comment il ne se borne pas à étudier l'oeuvre, fut-elle monumentale, d'un écrivain, mais, comment il s'attache à nous présenter de l'inédit sur tel ou tel auteur.

CANADA 98

ou le Canada 98 ans après la naissance de la confédération

Sous le titre **Canada 98**, la Société Radio-Canada présentera aux téléspectateurs des réseaux anglais et français une série de documentaires, réalisés pour souligner le centenaire de la Confédération.

Tournés à Toronto, ces documentaires ont été post-synchronisées en français et René Lecavalier en est le narrateur.

Une série de douze émissions sur le Canada, 98 ans après la naissance de la Confédération. La saison prochaine, la série s'intitulera **Canada 99** et, la saison suivante, elle aura pour titre **Canada 100**.

Canada 98 présentera au téléspectateur canadien, le Canada, ses richesses naturelles, ses rivières, ses forêts et ses industries, en un mot un vaste panorama de notre pays.

Le Premier film de **Canada 98** passera au canal 3 le jeudi 3 décembre à 9 heures du soir; ce premier documentaire porte sur le fleuve Fraser.

Exceptionnellement, **Canada 98** prendra la place de l'émission **Pleins Feux** le jeudi 3 décembre à 9 heures.

Nos longs métrages

Le samedi 28 novembre, à 8 h. 30, "Paula".

Et à 10 h. 45, "Fils de Caroline chérie", drame d'aventures sentimentales, avec Jean-Claude Pascale, Jacques Dacqmine et Brigitte Bardot. Un jeune noble espagnol quitte sa famille pour prendre le maquis contre l'envahisseur.

Le dimanche 29 novembre, à 10 h. 55, "L'Ennemie", mélodrame de Giorgio Bianchi, avec Elisa Cegani, Frank Latimore et Cosetta Greco. Un jeune homme cherche la cause de ressentiment de sa mère à son égard.

Le lundi 30 novembre, à 10 h. 30, "Donne-moi tes yeux", comédie dramatique réalisée et interprétée par Sacha Guitry, avec Geneviève Guitry. Se sentant devenir aveugle, un sculpteur se montre volontairement dur envers sa jeune femme qu'il aime tendrement.

Le mardi 1er décembre, à 10 h. 30, "Hamlet", adaptation de la pièce de Shakespeare, avec Laurence Olivier et Jean Simmons.

Le mercredi 2 décembre, à 10 h. 30, "Ne tirez pas", film policier, avec Lucille Saint-Simon et Georges Rigaud.

Le jeudi 3 décembre, à 10 h. 30, "L'affaire des poisons", drame historique de Henri Decoin, avec Danielle Darrieux, Viviane Romance et Paul Meurisse. La marquise de Montespan veut faire disparaître une rivale.

Le vendredi 4 décembre, à 8 h. 30, "Le Dernier témoin", drame judiciaire de Wolfgang Staudte, avec Martin Held, Ellen Schwiers et Hanns Lothar.

Et à 11 h., "Les Maudits", film d'aventures, avec Henri Vidal, Michel Auclair et Paul Bernard. Un sous-marin nazi emporte des criminels de guerre vers l'Amérique du Sud.

Au Sacré-Coeur

"Révélation 64" de la J.O.C.

Le sketch joué par les jeunes travailleurs fut vraiment une "révélation" en faisant ressortir les problèmes que rencontrent les jeunes dans leurs milieux de travail. Les cris employés durant la soirée par l'assemblée: "Jeune travailleur, prends ta place" et "Monde adulte, fais-lui une place" ont certainement éveillé quelques consciences. Le Forum qui suivit le sketch démontra beaucoup de problèmes dont les adultes n'étaient sûrement pas au courant auparavant.

La soirée d'amateurs dévoila plusieurs talents jusqu'ici inconnus dans la paroisse. Les gagnants choisis par le juge, nul autre que le fameux Georges LaFlèche, furent: Lionel et Keith Desjarlais, chanteurs et guitaristes, qui se méritèrent le 1er prix. Un second prix fut alloué à Miles Lucille Patenaude et Carole Vivian, chanteuses et pianistes, qui ont également fait preuve de beaucoup de talent. Les invités spéciaux, Jacques LaFlèche et trois amis, clôturèrent la soirée d'un numéro de jazz très bien interprété. Merci à tous les gens qui ont bien voulu être de la partie et rehausser l'événement de leur présence.

Déjeuner-communion

Le 5 décembre, après la messe de 9 h., le Club du Sacré-Coeur offrira un déjeuner-communion à l'Hôtel Concord, rue McPhillips. Les billets seront en vente à la porte de l'église, après les messes, le dimanche 29 novembre, pour la somme de 40c chacun seulement.

Le Club Canadien (formé de paroissiens du Sacré-Coeur) invite les adultes à une soirée sociale qui se tiendra dans la salle de l'école du Sacré-Coeur, samedi prochain, le 28 novembre.

L'ESPÉRANCE

"C'est l'espérance qui rend l'homme itinérant". C'est l'espérance qui empêche l'Eglise de s'empêtrer dans les méandres de l'histoire; c'est l'espérance qui empêche le chrétien de s'asseoir le long du chemin, de se laisser distraire par les beaux à-côtés du voyage, de se laisser abattre par les fatigues; c'est l'espérance qui guide notre marche, la soutient et lui garde son élan vers l'éternité.

M. Claude Aubry, directeur de la Bibliothèque municipale d'Ottawa, voit son talent d'écrivain pour la jeunesse reconnu pour la seconde fois d'une manière vraiment officielle. L'Association canadienne des Bibliothèques vient, en effet, de lui décerner sa médaille de l'année pour "Le loup de Noël", un charmant conte paru en 1963 au Centre de Psychologie et de Pédagogie et admirablement illustré par M. Edouard Perret. Il y a quelques années, M. Claude Aubry avait déjà obtenu la même récompense pour "Les Iles du Roi Maha-Maha II", paru aux Editions du Pélican et également illustré par M. Edouard Perret. Cet ouvrage avait, de plus, remporté le prix, "Littérature-Jeunesse" de l'A.C.E.L.F.

Au poste CBWFT

SAMEDI 28 NOVEMBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—Champ libre
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns les autres
7.00—Tour de terre
7.30—Le Roman de la science
8.00—Thierry la fronde
8.30—Cinéma: "Paula"
10.00—Paris, Orly
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "L'enfant de Caroline Chérie"

DIMANCHE 29 NOVEMBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—Tournoi de l'heure des quilles
6.30—Professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—Le Téléthéâtre
10.10—Emissions médicales de France
10.55—Long métrage: "L'Ennemie"

LUNDI 30 NOVEMBRE
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—Les 15-25
10.30—Cinéma: "Donne-moi tes yeux"

MARDI 1er DECEMBRE
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Paris musique
6.15—Téléjournal
6.30—Chevalier Bayard
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et Principal
10.30—Ciné-Club: "Hamlet"

MERCREDI 2 DECEMBRE
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur au poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Ne tirez pas"

JEUDI 3 DECEMBRE
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—François Reichenbach
6.15—Téléjournal
6.30—Les Croquignoles
7.00—Cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Canada 98
10.00—Cartes sur table
10.30—Cinéma: "L'Affaire des poisons"

VENDREDI 4 DECEMBRE
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Inspecteur Leclerc
8.30—Cinéma international: "Le Dernier témoin"
10.15—A communiquer
10.30—Les Couche-tard
11.00—Cinéma: "Les Maudits"

Des sculptures esquimaudes du Keewatin à l'aréogare internationale de Winnipeg

C'est le 19 novembre que s'ouvrait à l'aérogare internationale de Winnipeg la première grande exposition de sculptures esquimaudes dues au talent d'artistes d'esquimaux vivant à l'intérieur du Keewatin. Placée sous les auspices de la Galerie d'Art de Winnipeg, l'exposition fut officiellement inaugurée par M. B. G. Sivertz, commissaire des Territoires du Nord-Ouest.

Deux sculpteurs esquimaux originaires de Baker Lake, établissement situé à 1,000 milles au nord de Winnipeg, ont été délégués par leur village à la cérémonie d'inauguration. Amarouk, qui a 23 ans, et Akkarnarshoonak, qui est âgé de 40 ans, sont à la fois chasseurs et trappeurs; ils se sont mis à sculpter en 1962, lorsque le ministère du Nord canadien ouvrit dans leur village un petit magasin d'articles d'artisanat. A l'heure actuelle, quelque 200 Esquimaux de Baker Lake, qui est le centre géographique du Canada aussi bien que le coeur du Keewatin, se livrent aux travaux de sculpture, y faisant preuve d'un talent étonnant.

Cette explosion d'activité créatrice n'est pas facile à expliquer complètement, mais elle repose sûrement sur un talent réel, qui dormait (peut-être depuis des générations) parce que mis en veilleuse par les durs impératifs de la survivance.

L'oeuvre des Esquimaux Caribous est à l'image de leur rude contrée. Les figures décharnées des chasseurs et de leurs femmes résignées contrastent singulièrement avec la joie de vivre qui caractérise les Esquimaux de la côte. Il n'est pas jusqu'au vent même du Keewatin qui ne s'exprime dans les plis raides et retroussés d'un capuchon d'anorak.

L'économie fondamentale de la région a connu un essor remarquable, grâce à l'exécution d'un programme de mise en valeur qui s'est appliqué aussi aux vêtements arctiques faits à la main, aux travaux d'artisanat, ainsi qu'aux sculptures. Hommes et femmes ont puisé là un stimulant, car ils ont découvert soudain qu'il existait chez eux un talent précieux, facile à cultiver et rémunérateur.

C'est M. Ferdinand Eckhardt, directeur de la Galerie d'Art de Winnipeg, qui a procédé au choix des sculptures qui constituent l'exposition.

La supplication fervente du juste a beaucoup de puissance. (Jac 5, 16)

Visite annuelle de la salle St-Amant

Les Soeurs Grises de la Charité et le Comité des Chevaliers de Colomb responsables invitent toutes les personnes intéressées à un thé et à une tournée de la salle St-Amant au Sanatorium St-Boniface, à St-Vital, le dimanche 29 novembre, de 2 h. à 4 h. p.m. La tournée permettra aux visiteurs de voir les religieuses à l'oeuvre au soin et à l'entraînement de 135 enfants infirmes et retardés.

Déjà la salle St-Amant est reconnue comme étant le plus grand projet de ce genre de l'Amérique du Nord. Ses jeunes résidants de diverses nationalités et croyances, viennent de tous les coins de la province. L'on prévoit pour un avenir rapproché d'agrandir les locaux afin d'y accueillir un plus grand nombre de ces enfants.

Chronique sportive

Puisque tout le monde en parle, disons un mot de la fameuse joute pour la coupe Grey

par Jacques LEMOYNE

Au moment ou vous lirez ces lignes la joute pour la coupe Grey sera terminée. Nous avons prédit une victoire des Tigres de Hamilton et après avoir vu les Tigres et les Lions à l'oeuvre au cours de la fin de semaine nous pensons encore que les visiteurs de l'Est l'emporteront, mais pas aussi facilement qu'on aurait d'abord pu le croire. Nous n'irons pas à Toronto cette année car nous pensons qu'il est plus facile de suivre la joute à la télévision que dans le brouillard du lac Ontario. Mais nous devons admettre que nous manquerons quand même le magnifique esprit de carnaval qui anime la ville Reine, une fois l'an, à l'occasion de cette joute. Ecrire que la vie à Toronto, durant les jours ordinaires de l'année n'est pas très folichonne si on la compare à celle de Montréal par exemple, cela devient un thème un peu usagé. Mais il ne faudrait pas croire que Toronto soit une citée sans vie, même quand on n'y dispute pas la coupe Grey. Rendons honneur aux citoyens des rives du lac Ontario, ils se sont efforcés, depuis quelques années, d'améliorer un peu l'état léthargique de leurs loisirs et de leurs activités culturelles.

On mange mieux qu'avant à Toronto et quand on s'en donne la peine on mange mieux à Toronto que partout ailleurs au pays, sauf dans le Québec et à Vancouver. Mais la majorité des amateurs de football qui se rendront dans cette ville pour la joute de la coupe Grey se fichent de savoir ce qu'ils mangeront: un hot dog suffira sans doute, pourvu qu'il soit arrosé d'un bon cordial qui protège contre le vent froid du large. Le Crest Theatre et le Centre O'Keefe, de même que le Dell Theatre ne feront sans doute pas fortune avec ces visiteurs mais ils seront quand même là pour être vus par tous et chacun, éloquents témoignages des efforts magnifiques réalisés dans le domaine des Arts par les citoyens de Toronto. Il n'y aura rien de culturel ou d'artistique à Toronto samedi, sauf une fête magnifique qui n'a de rival que le Carnaval de Québec, le Stampede de Calgary et le Mardi-Gras à la Nouvelle-Orléans. Ajoutez à cela une bonne joute de football et vous comprendrez pourquoi on peut regretter de ne pouvoir assister, en personne, à la joute.

Déclin?

Des observateurs sérieux se posent des questions très sérieuses au sujet de l'avenir du hockey au Canada. Il est évident que le calibre du jeu dans la Nationale est à son déclin. Des joueurs comme Moore et Lindsay parviennent encore à briller après de longues absences; les vedettes du circuit ont pour la presque totalité dépassé les trente ans et les recrues, à une exception près, ne donnent pas encore de signes évidents qu'ils remplaceront un jour les vedettes actuelles. On affirme, par contre, que le hockey amateur reprend ses droits, que le calibre du jeu y est meilleur et on fonde sur l'équipe nationale du Canada de très grands espoirs, justifiés du reste par la belle tenue de ces joueurs contre les clubs professionnels. Mais qu'on veuille l'admettre ou non c'est au hockey professionnel que nous faisons notre marque et tant que nous n'aurons pas été capables d'envoyer un club de la Nationale contre le champion amateur d'Europe, et spécialement de Russie, nous nous poserons toujours des questions. C'est pourquoi nous espérons qu'on ne tardera pas trop à organiser une série avec les joueurs d'Europe. Même en gagnant cette série nous pourrions peut-être tirer une leçon utile et nous retrousser les manches.

On tente au Parlement de la nation, à Ottawa, de voter une loi qui accorderait au hockey le titre de "sport national" du Canada. C'est là une excellente chose, bien qu'elle soit entièrement discutable, mais il ne faudrait pas qu'on s'immobilise dans des textes de lois. Il va falloir qu'on agisse et qu'on apporte aux sports amateurs un appui considérable. Il nous faut des instructeurs compétents et qualifiés et on se demande pourquoi le Conseil d'attitudes physique ne fait rien en ce sens? Il faudrait établir un programme et le mettre en oeuvre le plus rapidement possible. Il ne s'agit pas de former d'abord des champions mais d'offrir à tous les jeunes une chance de se récréer tout en développant leurs aptitudes physiques au maximum. S'il se trouve des champions parmi ces jeunes, tant mieux. Mais pour les découvrir il faut agir, et le plus vite sera le mieux.

Une chance?

Le boxeur canadien George Chuvalo aura "la chance" de rencontrer Floyd Patterson à New-York au mois de janvier. Patterson est un boxeur de fort calibre, bien meilleur que ses deux défaites humiliantes aux mains de Liston l'indiquent. Contre Chuvalo il sera le favori car il est plus rapide que le boxeur canadien et il devrait l'emporter, sauf s'il se trouve sur le chemin d'une gauche du gros George. Ce dernier n'est pas rapide mais il tape dur, très durement même et il est encore permis de se demander si Patterson peut encaisser un bon coup de poing. Nous aurons la réponse en janvier, à New-York, et advenant une victoire de Chuvalo la ville de Toronto pourrait sans doute présenter un match de championnat du monde, "WBA STYLE", en attendant que le véritable champion, Cassius Clay défende son titre contre le vétéran Sonny Liston. Ce dernier a probablement perdu la bataille au moment où Clay entrait à l'hôpital. Une telle remise avait coûté le championnat à Yvon Durelle lors de son match revanche contre Moore. Durelle, en grande forme en août, aurait battu Moore mais ce dernier lui joua un tour en faisant retarder la bataille à deux reprises. Ce fut là un des pires incidents dans une longue liste de "trucs" imaginés par un boxeur pour en rouler un autre.

Maintenant que la télévision ne s'occupe plus de la boxe ceux qui aiment la boxe pourront certainement s'en occuper et redonner à ce sport un peu plus de reluisant. On ne fera jamais de la boxe un sport comme le tennis bien entendu: la violence et la brutalité de ce sport mettent immédiatement le public en garde, mais il y a moyen, avec des règlements bien suivis, de permettre à ceux qui veulent gagner leur vie de cette façon et à ceux qui aiment pratiquer ce sport pour le plaisir qu'ils en retirent, il y a moyen, disons-nous, d'intéresser une partie du public à revenir voir les vrais amateurs à l'oeuvre, et les professionnels honnêtes. Une bonne bataille, bien organisée et disputée honnêtement fait rarement autant de mal à des athlètes en bonne conditions qu'on l'affirme. Qu'on compte les morts occasionnés par les joutes de football et on s'en rendra vite compte.

Le dialogue avec les pays en voie de développement

ROME (CCC) — Un symposium sur le dialogue avec les pays en voie de développement dans l'esprit de l'encyclique "Ecclesiam suam" s'est tenu à l'Université "Pro Deo" de Rome, avec la participation, notamment, du cardinal de Barros-Camara, archevêque de Rio de Janeiro, de M. Hermann Goergen, président du Centre latino-américain à Bonn, de M. l'abbé Houtart, directeur du Centre de recherches socio-religieuses à Bruxelles, de Mgr Swanstrom, directeur du "Catholic Relief Service", de M. Georges Villiers, président du "Patronat européen", et de nombreux évêques d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

En marge des audiences publiques du comité des services partagés

Le comité législatif manitobain qui étudie le projet de la participation des écoles privées aux services des écoles publiques a entendu une vingtaine de représentations les 9, 10 et 19 courant. En somme, peu de nouveau dans les différentes manières d'envisager le problème financier des écoles privées et paroissiales dans la province. Une demi-douzaine d'organisations catholiques, la M.A.E.E. en tête, ont profité de l'occasion pour éclairer l'opinion publique sur cette question, et une demi-douzaine d'organisations protestantes neutres, le comité Huband en tête, se sont appliquées comme d'habitude à brouiller la question. Les Baptistes clament encore la séparation de l'Eglise et de l'Etat; le comité Huband demande que les écoles publiques gardent leur rôle privilégié et presque exclusif dans le coeur de tout citoyen; les Chevaliers de Colomb proclament les droits de l'école séparée, avec une part équitable des deniers publics. On pourra bientôt composer une "litanie" de la question scolaire, chaque déclaration de part ou d'autre ayant sa réplique habituelle.

Mais l'idée des services partagés est nouvelle, au Manitoba (le mur restant intact, communications par tunnel), et ce fait devait susciter un peu de nouveauté dans le débat. Il en fut ainsi. La commission scolaire Blessed Sacrament, de Transcona, ainsi que la commission scolaire publique de cette ville, se sont offertes pour organiser ces "services" à titre d'expérience. Des représentants de Le Pas et de St-Vital se sont montrés intéressés au service gratuit d'autobus, et M. Douglas Campbell a questionné plusieurs groupes à ce sujet. Les porte-parole de l'Eglise unie ont avoué avoir réagi avec moins d'intransigeance aux idées de M. Roblin, et avoir rejeté avec difficulté les attraits de la justice nouveau genre. M. Huband a charitablement mis les catholiques manitobains sur leurs gardes contre une prise de position plus rigide que celle de leurs co-croyants d'autres provinces, et M. R. Paulley s'est demandé si les écoles publiques ne favorisaient pas l'oecuménisme plus efficacement que ne le font les écoles paroissiales. (Les "shared services" seraient dès lors un début d'oecuménisme scolaire?)

Ayant prétexté des difficultés administratives, afin d'empêcher l'organisation de l'instruction religieuse dans les écoles de Winnipeg (en vain d'ailleurs), la Commission scolaire de cette ville trouvait le même défaut dans le projet de "shared services". Ici la Commission se trouvait en compagnie de la M.A.E.E., d'où on peut conclure que les écoles sont autant de machines à saucissons, dans lesquelles s'engouffrent toutes sortes de matières, pour y subir un processus standardisé et en sortir d'une uniformité parfaite. On dirait que les écoles sont au service des commissaires et des instituteurs, et non pas des élèves.

La M.A.E.E., avec l'appui de cinq autres groupes qui ont fait des représentations en débutant par un acte de foi à l'égard de la M.A.E.E., et d'autres groupes qui ont fait un acte de foi silencieux, a rappelé longuement et minutieusement l'histoire constitutionnelle de la question scolaire, au Manitoba. A cause de l'imposition dans la province, en 1890, d'un système scolaire genre américain, il est utile de montrer ainsi de temps en temps que le jour où la législature manitobaine se décidera à porter remède à la situation injuste qui a été faite aux écoles confessionnelles, il n'y aura pas d'obstacle à cette intention du côté de la loi fondamentale de la province, contrairement à ce qui pourrait arriver aux Etats-Unis. D'autre part, comme source d'agitation, ces textes manquent d'efficacité auprès des citoyens d'aujourd'hui qui répondent: "Mais, vous avez perdu la guerre d'immigration!" ou bien: "Il y a bien des affaires qui ont changé depuis 1870."

La M.A.E.E. a été plus heureuse dans la partie orale des représentations, car M. Arthur Mauro, président, a beaucoup insisté sur le respect des droits des parents et sur la possibilité d'arriver à un compromis tolérable dans le cadre des écoles publiques. Dans certains endroits fort peuplés de la province, il serait possible en effet de désigner une de plusieurs écoles publiques (ou une école paroissiale bien établie) comme école ayant une mentalité bien caractéristique et apte à plaire à un nombre important de parents. On y mettrait, par exemple, les professeurs de telle foi et on y permettrait une atmosphère moins neutre et un programme flexible. Taxes communes et contrôle communautaire garantiraient l'intérêt général, et les enfants y seraient admis à la demande de leurs parents. C'est le minimum que peuvent demander les catholiques, à savoir, un personnel catholique à l'école.

M. James Wilson, président de la Commission scolaire de Winnipeg, a laissé la porte ouverte à une telle expérience. La Commission accepte des élèves des écoles privées à l'heure actuelle pour certains cours. On lui demande si cette pratique est légale. "Nous sommes là pour servir tous les enfants n'ayant pas 21 ans", de répondre M. Wilson. En principe, l'école publique, financée par une taxe commune, devrait être adaptée au service de tous. Et pourquoi pas en tenant compte des désirs des parents, en nombre raisonnable? C'est cela, la base du projet de la porte ouverte de l'école publique. Par quelle perversion bureaucratique en est-on arrivé à vouloir "figer" les élèves de la province pendant dix mois de l'année. Les écoles sont au service des enfants et, en somme, de ceux qui sont chargés de la responsabilité de voir à leur éducation, leurs parents. C'est le sens de tout ce qui a été inscrit dans les textes de l'Acte de l'Union du Manitoba par rapport aux écoles existantes au moment de la naissance de la province. N'importe quel enfant doit pouvoir bénéficier des écoles financées par la province et par les contribuables de sa localité. Que ce soit à temps partiel dans les écoles neutres, cela va de soi. Que ce soit à temps partiel ou à plein temps, dans les écoles qui tiennent compte des droits de ses parents, il doit y avoir moyen d'y pourvoir raisonnablement.

Le comité des services partagés peut bien éliminer totalement ou limiter les services dont il s'agit aujourd'hui. Mais il doit s'appliquer surtout à faire ressortir davantage les principes qui dictent une réforme.



Ayant reçu une couronne précieuse de ses ouailles de Milan à l'occasion de son intronisation papale, le Saint-Père vient d'en faire cadeau pour les "pauvres" en déposant cet objet d'une valeur de $15,000 à $30,000, sur l'autel du Concile Vatican II. Il a mis l'accent ainsi sur la "pauvreté" qu'il avait signalée, avec la charité, comme l'une de deux qualités nécessaires à l'Eglise moderne.
Photo: Osservatore Romano

L'oecuménisme et le monde des pauvres

ROME (CCC) — Le Frère Roger Schutz, prieur de la communauté protestante de Taizé, a fait au Centre de coordination du Concile, une conférence sur "L'oecuménisme et le monde des pauvres". Y ont notamment assisté les cardinaux Gonçalves-Cerejeira, patriarche de Lisbonne, et Gerlier, archevêque de Lyon, ainsi que de nombreux évêques dont Mgr Lebrun, évêque d'Autun, dans le diocèse duquel est situé Taizé.

L'éveil à l'oecuménisme a commencé par les chrétiens d'Occident, a déclaré le conférencier, mais le monde des pauvres de l'hémisphère sud n'a pas été concerné. La famille oecuménique recomposée sera la rencontre de ces mondes divers. Voilà pourquoi il n'est pas trop fort de dire qu'une des lignes de force de l'oecuménisme passera par le monde des pauvres.

Oecuménisme social

L'existence de ce monde peut être pour les chrétiens d'Occident un événement de Dieu pour les aider à ne pas s'enfermer dans leurs sociétés d'abondance, un moyen pour s'extraire du processus de repliement sur eux-mêmes qui caractérise les vieilles sociétés. Pour cela il importe de rejoindre en un geste oecuménique ce monde des pauvres en opérant une conversion de nos mentalités.

Il en résulte deux attitudes à avoir: nous intégrer dans la grande communauté des pauvres, chrétiens de toutes confessions ensemble, pour retrouver à leur contact la fraîcheur évangélique; nous solidariser pour trouver une attitude commune envers le monde des pauvres et rechercher une doctrine sociale de l'oecuménisme dont les têtes de chapitres seraient: partager, coopérer, s'associer, participer à la promotion humaine.

Répondant ensuite à des questions, le Prieur de Taizé a été amené à repousser une certaine conception "sectaire" de l'esprit de pauvreté qui accumule les austérités, juge avec sévérité ceux qui ne vivent pas comme eux et aboutit à la tristesse, oubliant la joie des serviteurs de Dieu.

Des Pères du Concile imitent le geste de charité du Pape

CITE DU VATICAN — Le geste de Paul VI offrant sa tiare pontificale pour les pauvres a été imité par un certain nombre de membres du Concile.

Les évêques faisant partie du secrétariat général de Vatican II ont tenu en effet à s'associer à l'acte de charité du Pape en lui adressant des sommes d'argent. Le secrétaire général du Concile, Mgr Pericle Felici, en a informé ses collègues au cours de la séance plénière du matin. Il les a invités à faire également des dons personnels en espèces que le secrétariat général rassemblera pour les remettre à Paul VI.

Cette initiative des membres du secrétariat général et l'invitation faite par Mgr Felici mettent fin aux bruits selon lesquels les pères conciliaires offriraient spectaculairement leur croix pectorale en or pour venir en aide aux pauvres au cours d'une séance plénière dans la nef de la basilique St-Pierre.

C'est par ce geste de charité en association avec celui du Pape que Vatican II a tenu à commencer la dernière semaine de travail de cette troisième session. De son côté, la présidence du Concile a pris une autre décision: celle de ne pas siéger l'après-midi comme il en avait été question pour permettre à Vatican II de venir à bout du programme de travail de cette session.

Des pères conciliaires ont salué cette décision par des applaudissements. Il semble que celle-ci ait été prise pour permettre aux commissions d'intensifier leur travail pendant l'après-midi afin de mettre au point les deux importants schémas sur l'Eglise et sur l'oecuménisme que Vatican II devrait adopter définitivement d'ici samedi.

Certains pères conciliaires se sont plaints au Pape que le règlement n'ait pas été respecté lors de la discussion et du vote du chapitre III du schéma sur l'Eglise (Le peuple de Dieu et les laïques) et manifesté également des doutes sur la doctrine exprimée par le texte. A ce sujet Mgr Felici a déclaré qu'il n'y avait pas eu d'entorse à la procédure et que les observations concernant la doctrine avaient été soumises à la commission compétente.

CITE DU VATICAN — Les journalistes accrédités au Concile ont ouvert une collecte pour s'associer au geste du pape offrant sa tiare pour venir en aide aux pauvres.

Cette collecte, organisée à l'initiative d'un journaliste français, a été prise en charge par le bureau de presse du Concile.

A la suite du geste du pape, les évêques faisant partie du secrétariat général du Vatican II avaient fait des dons en espèces. Le secrétaire général, Mgr Felici, avait invité les pères conciliaires à s'associer au geste du Souverain Pontife.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

Le correspondant de Fannystelle, Man., Yvonnic, écrivait qu'au cours du mois de novembre 1914 la température était descendue jusqu'à 30 degrés sous zéro. Il est vrai que cela n'avait pas duré longtemps, mais il reste que ce phénomène s'était produit.

Même La Liberté de 1914 laissait glisser parfois des erreurs. Ainsi, sous le titre de LORETTE, on pouvait lire des nouvelles se rapportant aux familles Assailly, Fournier, Trottier, Fradette, etc. Evidemment ce titre aurait dû être LAURIER.

La paroisse de Woodridge, Man., se procurait une cloche pour le clocher de son église. L'occasion était belle pour en faire une fête paroissiale, aussi avait-on invité Mgr F.-A. Dugas, P.D., V.G., de la cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé W.-L. Jubinville, curé de Ste-Anne-des-Chênes, et M. l'abbé J.-G. Bouillon, curé d'Elie et colonisateur officiel pour le Manitoba. Le bois du clocher avait été fourni par M. Edouard Guilbault, échevin de St-Boniface. M. l'abbé L.-G. Rivard était alors curé de Woodridge.

M. l'abbé W.-L. Jubinville, curé de Ste-Anne-des-Chênes, célébrait le 20e anniversaire de son ordination sacerdotale. (Comme on le sait, Mgr Jubinville devint par la suite protonotaire apostolique, curé de la cathédrale de St-Boniface et vicaire général de l'archidiocèse.)

Le club de raquettes "Le Voyageur" de St-Boniface élisait les officiers suivants pour la saison nouvelle: président, M. Alexandre Bernier (plus tard juge de la Cour de comté de St-Boniface); vice-président, M. J.-E. Fontaine; secrétaire, M. A. Manny; trésorier, M. A. Prendergast; comité de régie, MM. J.-B. Leclerc, A LaRivière et W. Raymond; capitaine, M. A. Vermander. Les sorties des raquetteurs avaient lieu tous les jeudis soir.

Il y a 40 ans (1924)

M. Henri Bourassa, fondateur du journal "Le Devoir", était de passage à St-Boniface et à Winnipeg. Le distingué visiteur prononçait une magistrale conférence au Collège de St-Boniface; la nouvelle salle académique était complètement remplie d'auditeurs venus entendre le grand orateur. M. Joseph Leblanc, président de l'Union régionale de l'A.-C.F.C., présidait cette fête. A Winnipeg, sous la présidence du professeur W. F. Osborne, de l'Université de Manitoba, M. Bourassa adressait la parole devant la Chambre de Commerce. Il profitait de l'occasion pour revendiquer les droits des Canadiens français partout au Canada. Pour clore la réunion, le professeur Osborne déclarait qu'il était d'accord avec M. Bourassa sur ce point. Voici quelques paroles prononcées par le professeur Osborne: "La prétention étroite, intolérante, ignorante, qu'un homme ne peut pas être bon citoyen britannique s'il ne parle pas anglais, me porte sur les nerfs".

Mme M.-E. Houde, présidente de la Ligue des Institurices du Manitoba, fondait le Bulletin. Cette revue avait reçu l'approbation de tous ceux et celles qui s'intéressaient à la question scolaire.

A Bruxelles, Man., M. l'abbé H. Heynen (plus tard Monseigneur), curé, célébrait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. Ce fut une grande fête paroissiale.

Il y a 30 ans (1934)

La crise économique avait poussé les électeurs de Winnipeg à se tourner du côté des travaillistes dans le choix des édiles de la ville. Ainsi, M. John Queen, personnage très important dans le monde ouvrier, devenait maire de la capitale manitobaine. Il défaisait son adversaire par une majorité de 499 voix. Au conseil municipal on retrouvait quatre collaborateurs de M. Queen, ainsi que deux communistes. M. Queen avait été un de ceux qui furent condamnés à la prison pour ses activités pendant la grève de 1919.

Le maire D. C. Halliday, de St-Boniface, mourait subitement à son bureau. Le maire avait été réélu par acclamation quelques jours seulement avant son décès.

La Société historique de St-Boniface élisait les officiers suivants pour l'année 1934-35: président, M. l'abbé (Monseigneur) Antoine D'Eschambault; vice-président, M. Donatien Frémont; secrétaire, M. L.-P. Gagnon; trésorier, M. l'abbé L. Primeau (Monseigneur); membres de l'exécutif, les RR. PP. J. Magnan, O.M.I., et J. Béliveau, S.J., MM. A. Larivière, A.-J. Dubuc et le Dr J.-J. Trudel.

Pendant la période d'un mois, à partir du 15 octobre 1934, les cultivateurs de St-Laurent, Man., avaient expédié 3,000 tonnes de foin par chemin de fer. On chargeait de 15 à 18 wagons par semaine.

Il y a 20 ans (1944)

Alors que partout au monde on se réjouissait du succès des armes des troupes alliées, on ne pouvait s'empêcher d'apercevoir le nuage menaçant du communisme qui se dessinait de plus en plus clairement à l'horizon. La Russie ne cessait de profiter de son avance en Europe orientale pour étendre son influence partout où elle le pouvait. C'était le commencement de la guerre froide et du rideau de fer qui existent encore en 1964.

Le major Paul Triquet, V.C., le premier Canadien français à recevoir la Croix Victoria, revenait au pays. Comme on le sait, la Croix Victoria est la plus haute décoration que puisse recevoir un militaire dans les forces armées du Commonwealth. Le porteur de cette décoration a le droit au salut de la part de tout officier et soldat de l'armée, même si cet officier est des plus haut gradés.

Malgré le rationnement qui était de rigueur pendant la guerre, les Canadiens avaient consommé 337 millions de livres de beurre en 1943, soit une moyenne de 28.5 livres par tête de la population.

Il y a 10 ans (1954)

La Liberté et le Patriote publiait une liste des contributions des religieux et des religieuses à l'oeuvre de l'Association d'Education. La générosité de ces enseignants dévoués s'explique mieux en donnant la proportion de leur engagement envers l'Association, et disons-le bien haut, toutes les communautés enseignantes ont versé 100 pour cent de leurs contributions établies. Les seuls à déroger à cette règle étaient les Clercs de St-Viateur, du Collège St-Joseph d'Otterburne, Man.: pour eux 100 pour cent ne suffisait pas, ils ont donné 103 pour cent de leurs contributions établies. (Ça, c'est du patriotisme généreux!) Il faut tout de même mentionner que plusieurs paroisses de langue française avaient aussi dépassé les sommes qu'on leur avait attribuées.

M. Marc Meunier, St-Bonifacien bien connu et estimé, était promu au poste de gérant-adjoint des services français au Canadien National.

Le "courrier du lecteur"

Le courrier nous apporte chaque matin une abondante correspondance des lecteurs et amis du journal. Nous nous en réjouissons, même si certaines lettres nous font mal. Les lettres de nos lecteurs sont cependant plus abondantes que l'espace dont nous disposons. Nous devons de plus, dans ce service comme dans les autres, toujours garder le souci de l'intérêt public. Voici certaines normes qui guident notre politique à cet égard:

1. Chaque lettre doit être signée. Elle doit contenir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'auteur. Une lettre publiée dans "Le Devoir" doit porter le nom de son auteur. L'usage du pseudonyme est réservé pour des cas tout à fait exceptionnels dont la direction du journal reste seule juge.

2. L'auteur de la lettre doit mentionner clairement qu'il destine sa prose à la publication. Plusieurs lecteurs nous écrivent à titre privé. Si on nous écrit à l'intention du public, du journal, il faut le dire clairement.

3. La lettre doit être brève, précise, concrète. Les dissertations abstraites sur des grands thèmes généraux intéressent rarement le public.

4. La direction du journal se réserve, en tout temps, le droit de refuser une lettre. Elle se réserve également le droit d'abréger ou de résumer une lettre qu'elle juge trop longue, tout en s'engageant à n'en point déformer ni fausser le sens et à consulter au besoin l'auteur avant d'agir.

5. La lettre doit exprimer une opinion personnelle qui ajoute un élément un peu neuf au débat. Sont particulièrement déplaisantes à cet égard les lettres en séries qui proviennent, de toute évidence, de la même source. Le courrier du lecteur n'est pas une tribune de propagande.

6. La lettre doit porter sur un problème présentant un réel intérêt général. Qu'un professeur au cerveau fêlé ait dénoncé injustement, dans sa classe, une société responsable; qu'un policier mal élevé se soit comporté brutalement à l'endroit d'un citoyen respectable: ce sont des faits qu'on observe couramment. Mais ce n'est pas là, en général, le type de faits que nous sommes intéressés à porter à la connaissance de notre public, à moins que la répétition systématique d'un tel fait n'en fasse un problème d'intérêt réellement général.

7. La lettre doit éviter de porter des attaques de caractère privé ou tout simplement bas contre des personnes. Qu'on discute des idées de M. Untel, qu'on en discute avec verdeur, nous n'y voyons aucune objection. Mais nous ne pouvons tolérer qu'on applique sans discernement à des hommes publics des épithètes injurieuses ou des insinuations malicieuses qu'ils n'ont point méritées.

8. Des lecteurs nous écrivent, affirmant parler au nom de telle partie de la population, au nom de tel courant d'opinion, au nom des Canadiens français, au nom de la classe ouvrière, etc. Nous préférons franchement des correspondants qui écrivent tout simplement en leur nom personnel.

9. Le journal ne révèle jamais à personne — sauf pour des motifs très sérieux et moyennant le consentement préalable de l'intéressé — l'adresse de l'auteur d'une lettre publiée dans "le courrier du lecteur".

10. Si l'auteur d'une lettre veut que celle-ci lui soit retournée en cas de refus, il doit nous en prévenir clairement. A défaut d'un tel avis, une lettre refusée demeure la propriété du "Devoir", qui ne la conservera d'ailleurs pas indéfiniment.

C. R. (Le Devoir)

Pour un sénateur franco-albertain

Nos lecteurs ont appris avec très vif regret le décès de l'honorable Aristide Blais, M.D., survenu le mercredi 11 novembre à New Westminster, C.-B., après qu'il eut représenté les Franco-Albertains au sénat canadien durant plus de 24 ans. Il n'y a aucun doute que, tant par sa culture que par sa personnalité de gentilhomme, le sénateur Blais nous ait toujours fait honneur à la Chambre Haute. Mais dans le coeur de ses compatriotes de l'Alberta, c'est à son rôle de médecin de famille que s'attache son souvenir. "Rien qu'à le voir entrer dans notre chambre de malade, l'on se sentait déjà mieux" disent encore de lui ses anciens patients. C'est qu'à des connaissances professionnelles très étendues le docteur Blais savait allier des qualités profondément humaines telles que la compassion, l'optimisme et la jovialité.

• • •

La vie est ainsi faite: dès qu'un homme public disparaît, il faut songer à lui trouver un successeur. Nombreuses, et variées sont, à notre point de vue, les qualités que doit posséder un candidat au sénat. Dans le cas présent, nous croyons fermement que le successeur du sénateur Blais doit être un Canadien français. Les Franco-albertains, en effet, ont toujours soutenu qu'ils avaient droit à un représentant au sénat. C'est là beaucoup plus qu'une question de sentiments ou de convenance, c'est une question de nécessité. Dans tous les milieux, l'on s'attend avec raison à ce que les Canadiens français collaborent activement à la grandeur morale du pays. Comment pourraient-ils réaliser cette collaboration si, systématiquement, on les éloignait des institutions gouvernementales qui ont précisément pour but d'orienter le développement du Canada.

C'est sans doute à cette nécessité que songeait Sir Wilfrid Laurier lorsqu'en 1905 il faisait la promesse que toujours les Franco-albertains auraient un représentant au sénat. C'est également ce qu'ont compris les successeurs de Laurier qui successivement, ont nommé les honorables Roy, Forget, Côté, Lessard et Blais. Il y eut bien une exception lorsque le premier ministre Bennett crut pouvoir négliger un principe en faveur d'un ami personnel. Mais cela n'a certainement pas contribué à rehausser M. Bennett dans l'opinion qu'il a laissée chez les Canadiens français.

• • •

Il fut un temps où une nomination de ce genre ne s'obtenait qu'à la suite d'une lutte assez acerbe. Nous aimons à croire que ce temps est révolu et que l'évolution qui se produit actuellement chez nos concitoyens de langue anglaise leur permettra de reconnaître gracieusement la justesse de nos réclamations. A l'avance, nous les en remercions.

J. P. (La Survivance)

Le décret sur l'oecuménisme et le dialogue avec les Eglises orthodoxes

ROME (CCC) — Mercredi dernier, le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne et modérateur du Concile, a tenu, au Collège pontifical grec de Rome, une conférence très importante pour montrer aux Pères conciliaires la signification du décret sur l'oecuménisme pour l'ouverture du dialogue qui s'amorce avec l'orthodoxie.

(Ce décret est l'un des trois qui ont été approuvés définitivement à l'occasion de la clôture de la troisième session du Concile. Au Canada, en plus des rapports avec les Eglises "protestantes", le Catholicisme tant latin que "ukrainien" a des rapports avec l'Eglise orientale ukrainienne dite "Orthodoxe grecque".)

La conférence était donnée en français. Y assistaient, en plus des nombreux membres de l'épiscopat et des plus hauts dignitaires des Eglises orientales unies, les observateurs orthodoxes des patriarcats de Constantinople et d'Alexandrie.

Le cardinal, que ses contacts personnels avec l'Orient chrétien rendent particulièrement qualifié pour traiter ce sujet, a tout d'abord montré comment ce décret est en étroite relation avec les prises de positions de la Constitution sur la liturgie et de celles du décret de Ecclesia sur le renouvellement de notre théologie de l'Eglise. Le décret sur l'oecuménisme, et en particulier le chapitre III consacré aux Eglises orientales non catholiques, suppose en effet un véritable changement dans l'optique traditionnelle vis-à-vis des orthodoxes.

Le premier point que le cardinal Lercaro a souligné avec une vigueur particulière est que ces communautés de l'Orient, séparées de la communion canonique de Rome depuis des siècles, sont réellement des Eglises. De fait, depuis la rupture du XIe siècle, les documents officiels du Saint-Siège n'ont jamais cessé de les considérer comme telles. Les gestes qu'a multiplié le pape Paul VI à leur égard, depuis le début de son pontificat, ne sont donc pas de simples témoignages de courtoisie. Ce sont les signes d'une réalité demeurée vivante malgré les désaccords séculaires.

Les trois éléments essentiels de l'ecclésiologie que redécouvre le Concile

Cette réalité d'Eglise des chrétientés orientales séparées de Rome, comme l'a montré l'archevêque de Bologne avec une profondeur théologique remarquable, est fondée avant tout sur la célébration de l'Eucharistie qui nous unit invisiblement malgré les barrières canoniques. Là où les fidèles s'assemblent autour de la table du Seigneur, autour de l'évêque validement consacré comme successeur des apôtres, là est l'Eglise. Cette théologie de la communion, qui est restée si vivante en Orient, est aussi à la source des principes qui inspirent la Constitution sur la liturgie et les pages les plus neuves de celles sur l'Eglise que le Concile s'apprête à voter.

Sacramentalité de l'épiscopat comme fondement des pouvoirs de l'évêque, collégialité de ce même épiscopat dans la communion de l'Eglise une, et recentrement eucharistique de la perspective ecclésiale comme vie du peuple de Dieu animé par l'Esprit Saint et nourri par le Corps du Christ, sont les trois éléments essentiels de l'ecclésiologie que redécouvre le Concile.

La dette de l'Occident vis-à-vis de l'Orient

Malgré sa séparation d'avec Rome, l'Orient orthodoxe les a conservés dans l'expression de sa vie quotidienne. Mais il a, en même temps, un patrimoine spirituel et liturgique, canonique et même théologique qui lui est propre. Or, ce patrimoine remonte aux apôtres qui ont fondé ces diverses Eglises d'Orient. Durant des siècles, elles ont vécu en communion fraternelle avec l'Occident tout en conservant une très large autonomie dans toutes les manifestations de leur existence de communautés chrétiennes. Apostoliques et orientales par leur origine et par leur essence, elles ne doivent à peu près rien à l'Occident. C'est au contraire l'Occident qui, tant au point de vue spirituel et liturgique que dans sa théologie elle-même, leur a emprunté et a reçu d'elles, comme le reconnait le décret sur l'oecuménisme.

Réviser nos propres conceptions, dans le dépouillement spirituel

Cette prise de conscience, de la part des catholiques, de leur dette vis-à-vis de l'Orient, du caractère ecclésial des communautés orthodoxes et de la légitimité imprescriptible de leur patrimoine propre, fait partie des conditions préalables de tout dialogue oecuménique futur, en vue de la recomposition de l'Unité, pour employer une expression chère au pape Paul VI.

Mais le cardinal est allé plus loin. Il a souligné qu'il ne suffit pas de reconnaître la légitimité de ces trésors conservés et vécus par l'Orient. Il faut les respecter, certes, et leur rendre au sein de la communion catholique la place qui est la leur. Mais ceci ne sera réalisable que si nous sommes prêts à rendre possible cette réintégration. La première démarche qui nous incombe est donc de réviser nos propres conceptions et d'accomplir ce dépouillement spirituel, fruit de l'esprit de pauvreté évangélique dont on sait combien il tient à coeur à l'archevêque de Bologne.

Il faut non seulement aménager et "redimensionner" nos structures canoniques pour faire la place qui leur convient aux Eglises orientales, mais encore repenser toute notre manière de comprendre le mystère de l'Eglise et en tirer les conséquences pratiques dans notre vie ecclésiale.

Une des expressions les plus remarquables de la collégialité: le patriarcat et l'autocéphalie

C'est pourquoi le cardinal Lercaro s'est arrêté particulièrement sur deux considérations dont il est capital de saisir toute l'importance. La première concerne les droits patriarcaux en Orient et la structure collégiale de gouvernement ecclésiastique qu'ils supposent. Si le texte du de Oecunemismo n'a pas cru opportun de développer explicitement une théorie du rôle des patriarcats dans le passé et du rétablissement nécessaire de leurs fonctions au sein de l'Eglise universelle, c'est avant tout, a-t-il dit, parce que de telles considérations risquent de tomber en un terrain qui n'est pas encore préparé à les recevoir.

Nous devons d'abord redécouvrir pleinement la collégialité, et en vivre, avant de pouvoir affirmer à nouveau formellement que nous sommes prêts à respecter intégralement l'une des expressions les plus remarquables qu'elle trouve dans la tradition authentique de l'Orient: le patriarcat et l'autocéphalie.

Le Concile de Florence, qui est resté pour nous une norme de vie ecclésiale, a affirmé solennellement ces droits. Mais, à l'époque, une telle affirmation ne trouvait guère d'échos dans la vie concrète de l'Occident, qui coïncidait de fait avec l'Eglise latine. C'est pourquoi notre ecclésiologie postérieure et notre droit canonique se sont construits sans eux. Aujourd'hui, avec la redécouverte d'une ecclésiologie de communion qui ne contredit pas ce qu'a défini la théologie catholique après le schisme, mais le complète, nous pouvons espérer un aménagement progressif de nos modes de penser et de vivre l'Eglise.

Mais cela doit se faire d'abord. Ensuite, seulement, nous pourrons être pris au sérieux par notre partenaire oriental, quand nous affirmerons respecter sa manière propre de concevoir les rapports de communion ecclésiastique. Alors, et alors seulement, pourra s'engager un dialogue fructueux.

L'intercommunion, l'un des points de départ les plus importants du dialogue

L'autre point qu'a traité avec une clarté remarquable le cardinal Lercaro est la délicate question du rétablissement de la "communicatio in sacris" avec les Eglises d'Orient non catholiques. Le texte du décret affirme nettement qu'elle est non seulement possible, mais souhaitable, en certaines circonstances bien déterminées. Comme condition préalable à sa mise en pratique, il convient de mettre en avant qu'en aucune manière ce ne peut être un acte unilatéral de notre part. Elle requiert le consentement explicite et le mutuel accord des deux parties. Le danger, en effet, est qu'elle soit ressentie par nos frères orthodoxes comme une nouvelle tentative de prosélytisme larvé, alors qu'elle doit être premièrement l'objet d'une discussion entre Eglises.

Si nous reconnaissons la nature ecclésiale authentique de l'orthodoxie pour l'essentiel, nous devons traiter cette question avec ses chefs hiérarchiques. En ce sens, et en ce sens seulement, elle est possible et même souhaitable. Car si l'on peut la pratiquer en toute loyauté réciproque, elle marquera le premier pas vers le rétablissement de la communion complète.

Ne nous hâtons donc pas, a dit encore le cardinal. Les voies de Dieu sont lentes et progressives. La communicatio in sacris, ou comme on dit en langage oecuménique, l'intercommunion, possible en soi, du point de vue catholique, avec les Eglises orthodoxes, peut constituer l'un des points de départ les plus importants du dialogue. Il s'agit en effet, par la vie sacramentelle, de ce qui touche au plus profond de la nature même de l'unité de l'Eglise. Si elle est acceptée d'un commun accord, elle portera des fruits spirituels dont nous ne pouvons encore prévoir les conséquences et nous acheminera progressivement à cette unité visible que nous désirons tous pour la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit, dans la seule Eglise du Christ.

On sait que le IIIe chapitre du De Oecumenismo a été voté samedi définitivement par le Concile. C'est dire toute l'importance des vues qu'a développées le cardinal Lercaro au cours de cette remarquable conférence.

Une religieuse de l'Académie St-Joseph, maître ès arts en littérature française

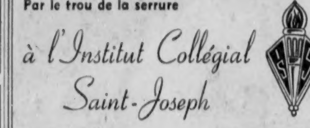
La Rév. Soeur Louise-Gabrielle, S.N.J.M., de l'Académie St-Joseph à St-Boniface, a été proclamée détentrice d'une maîtrise ès arts en littérature française lors de la collation des diplômes à l'Université de Montréal, samedi dernier 21 novembre.

C'est le 19 août dernier que Soeur Louise-Gabrielle soutenait sa thèse sur "Donatien Frémont, journaliste de l'Ouest canadien" devant MM. Albert Degrand et Réginald Hamel, deux professeurs de l'Université de Montréal. Cette soutenance publique s'ajoutait à un examen oral sur "l'importance de la littérature française du 16e au 20e siècle inclusivement".

La thèse elle-même comprend quelque 270 pages de texte, plus les pages bibliographiques. Après avoir mentionné les oeuvres et articles de journaux de M. Frémont, puis fait un historique du journalisme de langue française dans les quatre provinces de l'Ouest canadien, l'auteur consacre dix forts chapitres à Donatien Frémont: sa préparation au journalisme, ses conférences et oeuvres historiques qu'il appelle lui-même "du journalisme amplifié", son oeuvre journalistique proprement dite, particulièrement dans "Le Patriote" de Prince-Albert, puis dans "La Liberté et le Patriote" de Winnipeg, ses caractéristiques comme partisan d'une culture nationale au Canada français, et comme chef de file au sein des minorités de l'Ouest, ses prises de position dans la fameuse question scolaire manitobaine, etc. Sans oublier ses contributions au Cercle Molière de St-Boniface, à l'Alliance Française du Manitoba, et ses articles humoristiques et de polémique.

Vraiment, Soeur Louise-Gabrielle vient de rendre un hommage bien mérité à M. Donatien Frémont, qui a consacré tant d'années de sa vie au journalisme de langue française au Manitoba et en Saskatchewan. Dans une lettre qu'il vient d'envoyer à l'auteur, de sa retraite à Verdun, Qué., il écrit ces mots révélateurs: "J'ai reçu la précieuse thèse vendredi matin (13 novembre), et depuis elle ne me quitte guère. Je m'attendais à quelque chose de bien, mais j'ai trouvé du plus que très bien . . . Plan général, intelligence profonde du sujet, ordonnance des différentes parties, style approprié, tout y est. Je ne connais pas de meilleur exposé de la fameuse question du français dans l'Ouest, qui est plus que jamais d'actualité. Quel dommage que l'on ne puisse pas la répandre dans le public, même sous une forme condensée et à la portée de tous! . . Pour ma part, je vous suis particulièrement reconnaissant d'avoir présenté mon oeuvre sous son vrai jour, et le mérite n'est pas mince d'avoir su garder le fil à travers tout cet éparpillement d'écrits et de propos de tout genre . . ."

Félicitations à ce grand journaliste mis à l'honneur, et à Soeur Louise-Gabrielle dont le travail vient de recevoir sa récompense.



Club de débat:

Les filles de l'Académie sont bavardes? Comme toute femme bien née, elles ont la langue bien pendue? Chacune croit qu'elle a invariablement raison? Toutes ne demandent rien de plus ni rien de mieux qu'une bonne discussion sur n'importe quel sujet au monde?

Décidément en voilà assez pour créer un club de débat. C'est ce qu'ont pensé les élèves de 12e année en lançant l'idée il y a quelques semaines et ce qu'elles ont tenté de réaliser en un premier essai mardi dernier. Comme sujet de discussion une question insolvable peut-être: Devrions-nous nous appeler Canadiens tout court (ou maintenir les appellations Canadiens-Français, Canadiens-Anglais, etc. . . .). Ont essayé de soutenir l'affermative: Alice Chabidon et Julie Guilbault; — la négative: Rose-Marie Guénette et Christine Ouvrard. Diana McDonald agissait comme modératrice du débat.

Comme il convenait à un pareil sujet et à un pareil groupe, les deux minutes d'exposé et la minute de réplique ne suffirent pas. Bientôt même toutes les filles, du no 24 comme du no 23, y allaient de leurs remarques et de leurs arguments. Evidemment, on ne trancha point la question, on ne résolut point le dilemne: chacune garda sa propre opinion pour . . . reprendre le débat en route vers la maison!

Les filles ont vivement applaudi Berte Balmer qui, au cours de la discussion, a émis une opinion, en très bon français — verbes et participes accordés, s'il vous plait! Espérons que son exemple portera ses compagnes à tenter — ou à tâter — du français oral, bientôt, et sans regrets.

J. Fus.

Poste de radio:

Un poste de radio française sera inauguré à l'Institut. Tous les jours, de 12 h. 45 à 1 h., une classe ou l'autre assumera la responsabilité de présenter un programme de chansons françaises. Une élève donnera des commentaires, fera certaines annonces, essaiera d'intéresser les auditrices. Le programme sera diffusé dans toutes les classes, y compris les classes exclusivement anglaises.

Cette initiation a été suggérée par le Conseil Etudiant, comme moyen d'entretenir l'esprit français dans notre école.

Loterie

Soeur Anne-Marie, principale, a annoncé une loterie des plus originales . . . Les billets se vendent comme suit: A la fin de la journée, toutes les élèves qui n'ont pas parlé anglais (sauf durant les périodes d'enseignement qui se donnent en anglais) déposent leur nom dans une boîte. Chaque vendredi on recueillera tous les noms qui ont été déposés dans les boîtes et on tirera un de ces noms. Inutile de dire que l'on compte sur l'honnêteté des filles . . .

Bonne chance à toutes les participantes!

Causerie de Madame Germain Champagne:

Les grades onze de l'Institut eurent l'occasion d'accueillir Mme Germain Champagne, le jeudi dix-neuf novembre. Elle traita un sujet important qui intéresse toutes les jeunes filles de notre âge: la beauté du mariage.

Madame Champagne, mère de famille elle-même, nous fut très sympathique. Parfaitement à l'aise, elle nous dit de quoi il s'agissait. Elle nous fit comprendre la grande importance de se préparer dès maintenant pour la vie conjugale future.

Les filles, rassemblées au numéro vingt pour la causerie, écoutèrent avec un vif intérêt. Madame Champagne nous lut une lettre d'une mère à sa fille lui donnant des renseignements sur sa nouvelle vocation, l'état du mariage. Cette belle lettre appuya sur d'importants détails déjà connus et nous en révéla d'autres encore inconnus. Vers la fin de l'entretien, nous lui posâmes des questions et elle sut y répondre très franchement.

Un merci très sincère à Madame Champagne qui accepta de venir nous parler du rôle bien méritoire de la femme: épouse et maman. Je suis certaine que chaque fille a profité des renseignements qu'elle a bien voulu nous transmettre.

Suzanne Laurin.

Le Club de vocation en marche . . .

Le dimanche 15 novembre, quelques représentantes du Club de vocation ont visité l'exposition religieuse et missionnaire à l'école St-Ignace, de Winnipeg. Plusieurs congrégations de frères, de prêtres et de religieuses avaient des kiosques pour illustrer leur travail dans l'Eglise. Quelques délégués de chaque ordre étaient présents pour nous accueillir et nous détailler l'apostolat de leur famille religieuse. Souvent, lorsqu'on demandait le but de tel ou tel travail, ils nous répondaient avec simplicité que c'était de faire sourire le malheureux ou de faire rayonner le païen. Des paroles très émouvantes . . . n'est-ce-pas?

Dernièrement le Club de vocation a aussi organisé des interviews et des lectures à propos du "quand — comment — et pourquoi" de la vie religieuse. Ceci est une étude très complexe, mais quelques diapositives nous furent présentées pour nous aider à clarifier la chose. L'enthousiasme des membres et le dévouement de notre chère Soeur Henri-de-Marie nous assurent d'un beau succès dans le but que poursuit le Club de vocation.

Gisèle Piédalue.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface 3158
Premier degré

Une impressionnante cérémonie d'initiation au premier degré se déroula au Club St-Michel lundi soir dernier.

Nos félicitations aux officiers conférants. C'est avec sérénité et dignité qu'ils se sont acquittés de leurs fonctions. Signalons aussi le calme respectueux des vieux membres et leur participation attentive. C'est à regretter que leur présence n'ait été plus nombreuse. Au dire des candidats ce fut une première étape bien réussie.

Prochaine réunion

L'assemblée du lundi 30 novembre, à 8 h. 15 p.m., devrait être inscrite à l'agenda de tous les membres dès aujourd'hui. C'est la réunion annuelle de la commémoration de nos morts. Nos officiers et notre aumônier nous promettent une belle cérémonie. Soyons-y tous!

Thé St-Amant

Tous les Chevaliers, leurs épouses et leurs amis (ies) sont cordialement invités au thé annuel de l'oeuvre St-Amant. Donc le dimanche 29 novembre, de 2 h. à 4 h. p.m., au Sanatorium de St-Boniface.

Messe concélébrée

On nous annonce que le mardi 8 décembre, en la basilique, aura lieu, à 8 h. 30 p.m., une messe concélébrée par une dizaine de prêtres à la mémoire des 22 martyrs de l'Ouganda qui furent récemment canonisés.

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons reçu l'invitation du Conseil Jubinville no 3579 d'aller conférer le premier degré à Lorette même, le dimanche 6 décembre. On nous invite aussi à un déjeuner-communion organisé, à cette occasion, par ce même Conseil.

Le grand tirage bat son plein; plus vous vendrez des billets, plus vous aurez de chances de gagner. Le gros lot sera peut-être vôtre ou ira à un de notre conseil, cette année. Pourquoi pas.

APRES-TOUT.

Un ministre fédéral à la Pensée Française

L'honorable Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts, doit entreprendre la semaine prochaine une tournée de conférences dans l'Ouest canadien. La première étape de son voyage le conduira ici à Winnipeg où, le soir du mardi 1er décembre, il sera l'orateur invité lors de la réunion annuelle de la Manitoba Farmers' Union.

Il arrivera le matin à 10 h. 05 à l'aéroport de Winnipeg. Le programme de la journée comportera tout particulièrement une conférence de presse, et à midi au Niakwa Motor Hotel une rencontre des membres de la Pensée Française.

Avis aux membres et amis: rendez-vous le 1er décembre à midi au Niakwa pour ce diner-causerie.

PETITE NOTE

Avis de changement

L'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de St-Boniface qui devait avoir lieu le 25 novembre a été remise au mardi soir 1er décembre. Un banquet sera tenu à l'hôtel Marion, à 6 h. 30 p.m., suivi de l'assemblée d'affaires.

En visite à Chicago

Mme Joseph DeGagné, rue Langevin, se rendait à Chicago cette semaine pour y assister, le jeudi 26 novembre, aux noces d'or de mariage de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Alfred Couture.

M. l'abbé Adélard Couture, curé de Ste-Agathe, célébra la messe d'action de grâces en l'église de la Résurrection, boulevard Jackson, en présence des jubilaires et de leurs parents et amis. M. l'abbé Gustave Couture, de Californie, fit parvenir aux jubilaires une bénédiction du Saint-Père.

M. l'abbé Couture se fit l'interprète des membres de sa famille qui ne purent se rendre à la fête pour offrir leurs félicitations et meilleurs voeux. On présenta aux héros de la fête un cadeau approprié, puis un dîner et une réception suivirent.

M. et Mme Alfred Couture habitaient autrefois à St-Boniface.

Saint-Emile

Décès

Le 16 novembre est décédé au Sanatorium de St-Boniface, M. Philias Lévesque, de St-Vital. Né à Trois-Rivières, Qué., il vint au Manitoba dès le bas âge et y a vécu pendant toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, huit filles et deux soeurs. Un fils le précédait à la tombe en octobre 1962.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre eut lieu en l'église St-Emile de St-Vital. L'inhumation suivit au cimetière de St-Boniface, dans le lot familial.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

C'était le lundi 23 novembre qu'eut lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. A l'ouverture de la séance, M. le maire avisa le Conseil que l'échevin St-Hilaire était absent puisqu'il représentait la ville aux délibérations des résolutions de l'Union des municipalités.

Dans une lettre au Conseil, le Champlain Community Club demande que des affiches de circulation plus explicites soient posées aux environs de leur terrain; le Conseil décide de demander aux échevins du quartier, au chef de police et à un membre du Club Champlain de se réunir et d'étudier ensemble ce qu'il y aurait à faire.

La Commission des parcs demande que des lumières soient posées au rond à patiner qui se trouve sur le terrain de l'ancienne école Reine Elizabeth.

La Commission du musée demande l'approbation de certaines dépenses qui ont trait à la rénovation de la vieille maison.

Le maire souligne la Coopération que nous recevons du Métro; la ville avait demandé l'installation de lumières ornamentales sur la rue Goulet et déjà le Métro était à l'oeuvre.

Une Compagnie de salaison voudrait acheter du terrain sur la rue Mission et demande aussi la fermeture de la rue Lagimodière; ceci sera étudié par le Comité des propriétés foncières.

L'installation d'une nouvelle centrale téléphonique à l'hôtel de ville a nécessité un changement de numéro d'appel; le nouveau numéro de l'hôtel de ville est donc

9470161

L'échevin Lonergan demande qu'un service d'autobus soit pourvu aux résidants au nord de la rue Provencher; le maire en profite pour faire une descente contre le tarif à prix réduit (5c) dans le centre de la ville de Winnipeg et demande pourquoi il n'y aurait pas un service similaire entre St-Boniface, Norwood et Windsor Park ou n'importe où ailleurs où il y a des centres d'achat.

Afin de faire taire certains bruits qui couraient que certaines municipalités pourraient disparaître et que la ville de St-Boniface s'agrandirait à leurs dépens, le maire souligne fortement que St-Boniface s'est toujours opposée à l'amalgamation et que la ville de St-Boniface ne désire pas absorber d'autres municipalités; ceci dépend uniquement de la province qui décidera de l'avenir des municipalités en étudiant le rapport Michener.

L'Union des municipalités du Manitoba se réunit cette semaine à l'auditorium, mardi, mercredi et jeudi. Il y aura banquet de la province jeudi.

L'ouverture officielle de la Salaison Burns et Cie aura lieu le 2 décembre lorsque le premier ministre D. Roblin et le président de la Cie Burns officieront.

On fit la troisième lecture du règlement qui permet l'ouverture des salles de billards le dimanche, de 1 h. p.m. à minuit; la troisième lecture en avait été retardée afin de voir s'il y avait des conditions à une pose aux tenanciers de ces salles, surtout vu que St-Boniface est la seule ville du Grand-Winnipeg où on peut jouer aux billards le dimanche. Le greffier, M. Maurice Prud'homme, jubilait puisqu'il avait avisé le Conseil qu'il n'avait pas le droit de refuser le passage de ce règlement; les contribuables ayant signifié par leurs votes aux dernières élections qu'ils étaient en faveur de ce règlement.

L'échevin Softley propose un vote de félicitation au chef de police et au constable Evan pour le beau travail d'organisation parmi les patrouilles de sûreté de nos écoles.

L'échevin St-Hilaire, qui était avisé durant la séance, propose que la ville demande au Hydro pour l'installation de lumières sur la rue Bertrand au terrain de jeu du Club optimiste.

L'échevin Couture propose un vote de condoléances à la famille de J.-Marie Hébert, un frère de M. Théobald Hébert.

A une réunion spéciale du Conseil, M. S. Droche, au nom de la Whittier Park Development Ltd., recommande à la ville de procéder un plan de rénovation de la partie nord de la voie ferrée élevée, afin de favoriser les plans qu'ils entretiennent pour le Whittier Park.

Lundi prochain étant un cinquième lundi, il n'y aura pas de réunion des comités, donc au lundi 7 décembre.

Sts-Martyrs-Canadiens

Election

L'élection du comité permanent de l'Association des Canadiens français du Parc Windsor a donné les résultats suivants: président, M. Maxime Desaulniers; vice-président, M. Georges Laberge; secrétaire, Mme Roger Vadeboncoeur; trésorière, Mme Aimé Normandeau; M. le Dr Marcel Hamonic, M. Arthur d'Eschambault, M. le Dr André Lachance et M. l'abbé Bernard Bélanger, aumônier.

Vente de pâtisseries à l'hôpital Taché

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché, à St-Boniface, ont pu acheter pour les malades et personnes âgées de cette institution une "Familiale" (ou "station wagon") et dix lits au coût de $140 chacun, ces derniers temps. Tant de générosité leur est possible grâce à la coopération du grand public. C'est pourquoi, afin de pouvoir continuer à aider leurs malades, les Dames Auxiliaires lancent un nouvel appel à leurs amis et bienfaiteurs.

Tous sont donc invités à se rendre à l'hôpital Taché, les samedi et dimanche 5 et 6 décembre, de 2 h. à 5 h. p.m., où aura lieu une grande vente de gâteaux, de plum-pudding, de tourtières, de tartes aux fruits, etc. Les recettes de cette vente permettront d'aider les malades de l'institution à vivre un Noël plus joyeux.

L'avenir de l'Afrique

A l'occasion de son passage à Winnipeg, lors du congrès de la ligue du Crédit Social, M. Robert Thompson a donné une conférence sur son récent voyage diplômatique pour sauver les hôtages de Stanleyville.

Les événements ont privé son rapport d'une partie de son actualité, mais ses observations générales gardent leur valeur.

Le journal en fera le commentaire au prochain numéro.

Marie Masson à la T.V.

Mlle Marie Masson, de St-Boniface, sera la vedette d'un programme télévisé, le jeudi 3 décembre, à 10 h. 30 a.m. au canal 6 de Radio-Canada à Winnipeg. En effet, cinq minutes du programme "Across Canada" seront consacrées à son enseignement du français aux élèves de langue anglaise en 1ère année à l'école Earl Grey de Winnipeg (Fort Rouge).

M. Hugh Edmunds, réalisateur de l'émission, avoue lui-même qu'il a été "renversé" par la qualité de l'expérience qu'il vient de vivre dans la classe de Mlle Masson. Affirmant que c'est la première fois qu'un district scolaire d'aussi grande importance que celui de Winnipeg fait un essai du genre, en première année, M. Edmunds avoue qu'il fut avantageusement bouleversé par l'enthousiasme des élèves et des parents anglophones, et par la qualité des méthodes et des résultats.

Félicitations à Mlle Masson, membre du comité qui prépare le cours de français pour les élèves anglophones de première année.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Rédacteur en chef — Roger Létourneau
Assistants — Philippe Gouthier, Gilbert Pelletier

Bienvenue

Les étudiants accueillent le nouveau maître de l'éducation physique, M. R. Latourelle. Il nous a montré qu'il est bien intéressé aux garçons de Provencher, et son programme fait preuve de ses qualifications. Nous espérons qu'il demeurera longtemps à Provencher.

Denis Labossière.

Volley-ball

Le volley-ball à Provencher, cette année, a commencé sur un mauvais pied. L'équipe était nouvellement formée et les garçons non habitués à jouer ensemble. Les quelques premiers jeux contre les autres équipes de Winnipeg ont prouvé qu'il y avait encore beaucoup de travail à faire. Mais l'équipe s'améliora. A la fin de la saison, Provencher n'était pas en première place, mais quand même nous avons admiré leurs efforts infatigables. Félicitations à Bob Lévesque et Kerry Boisselle, capitaines des deux équipes.

Denis Labossière.

L'annuaire

L'annuaire de Provencher est en route cette année. Le comité de l'annuaire rassemble du matériel qui servira à l'exécution de ce projet de valeur.

Les annonces patronales, au dessous de deux cents, sont maintenant toutes rassemblées. Quelques élèves se sont dévoués entièrement à la vente de ces annonces, pour payer l'annuaire. Nous félicitons spécialement Denis Fluet, qui a vendu trente-cinq annonces, et aussi Jean Léveillé et Jean Lemoine.

Claude Morin.

Saint-Albert le Grand

Chaque année, en novembre, nous fêtons la journée de Saint-Albert le Grand. Donc vendredi, le 13, les élèves de l'école Provencher ont fait de cette journée une journée dédiée au Frère Albert Laurin. La raison pour laquelle nous nous dévouons tant lorsque ce jour vient, c'est que saint Albert le Grand était un dominicain fervent, un théologien d'envergure, mais surtout il est le patron du Frère Laurin qui est, lui, marianiste modèle, professeur émérite et notre très cher principal.

Au début de cette journée, les élèves ont offert messe et communion pour cet éducateur qui se donne totalement à son école et à nous. La nombreuse assistance des écoliers montrait certainement la grande estime qu'ils portent à leur principal.

Tous se sont réunis, après l'heure du midi, au gymnase Notre-Dame afin de faire de cette journée un meilleur succès. Les membres du conseil, Bernard Boucher, Ernest Joyal et Denis Dunlop, ont donné de courts aperçus de la vie de saint Albert le Grand et un autre du Frère Laurin à qui nous dédiions ce vendredi.

Madame Lussier et ses jeunes chanteurs, et Denis Nadeau, Marc Desrosiers et Leonard Debaets nous ont amusés avec des chansons et de la musique. Mlle Guyot et Frère Mizes ont présenté quelques pièces de théâtre qui furent, croyez-moi, très amusantes. Puis M. Denhem et Madame Gordon ont prononcé quelques paroles au sujet de notre principal.

Le spectacle fini, le Frère Laurin monta sur la scène du gymnase afin de remercier pour ce que nous lui avons présenté.

Et nous, les élèves du Frère Laurin, nous espérons qu'il restera parmi nous pour de nombreuses années à venir.

Gérard Carrière.

Un cri d'alarme

Après plus de trois ans de succès éclatants, sous la direction de Marcien Ferland, la chorale des Intrépides se voit sur le point de s'effondrer alors même qu'elle se voit offrir de nouvelles occasions d'épanouissement. Cette année, elle se prépare à monter un nouveau concert de musique instrumentale et vocale. De plus, Radio-Canada à Montréal se fait un plaisir de revenir enregistrer de ses chansons.

Hélas, depuis le début de cette saison et malgré l'enthousiasme des membres, la chorale ne compte plus que trente-six membres. Ce nombre est tout à fait insuffisant pour offrir un concert et un enregistrement d'une qualité égale aux présentations antérieures. Etant de cet avis, le fondateur, M. Marcien Ferland, qui se doit de garder intacte la qualité supérieure de la chorale, se verra dans l'obligation de laisser choir tous les projets de cette saison, à moins que la chorale ne puisse compter de nouveau au moins soixante membres de qualité.

Je lance donc un appel à tous les gens de langue française qui sont intéressés à conserver une organisation culturelle de cette trempe au Manitoba. Si vous aimez le chant, si vous avez une voix juste et agréable, venez vous joindre à notre groupe si vivace. Vous n'avez qu'à téléphoner à Alphonse Tétrault au numéro 947-1049 ou à René Brodeur au numéro CH 7-7103, avant le mercredi 9 décembre.

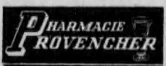
Alphonse Tétrault, prés.

Décès

MLLE M. RICHARD

Le 23 octobre est décédée au Sanatorium de St-Boniface, Mlle Maria Richard, âgée de 85 ans, de la rue Seine.

Les prières furent récitées au salon funéraire Green Acres et le service funèbre fut chanté en l'église du Précieux-Sang.









350 personnes fêtent à St-Boniface le 25e anniversaire de l'O.N.F.

Quelque 350 personnes se sont rendues au gymnase du collège de St-Boniface, dimanche soir dernier, pour fêter le 25e anniversaire de l'Office Nationale du Film, à l'invitation de M. Gérard Gagné, de St-Pierre-Jolys, représentant franco-manitobain au sein de cet important organisme culturel du Canada.

M. Gagné, président de la soirée, profita de l'occasion pour expliquer brièvement mais clairement le rôle vital joué par l'ONF au Manitoba français, à St-Boniface même, mais aussi dans tous les centres ruraux franco-manitobains. Il rendit hommage à son prédécesseur, M. Antonio Vielfaure, et rappela qu'au secrétariat de l'AECFM, rue Des Meurons, l'ONF met à la disposition de la communauté franco-manitobaine quelque 500 films documentaires touchant tous les aspects de l'éducation, de l'histoire, des loisirs, de la géographie, etc., du pays.

Compliments mérités

S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay, dit sa fierté qu'on ait choisi la ville cathédrale pour célébrer ce 25e anniversaire de l'ONF "en français". (En effet, la fête "angiaise" eut lieu récemment dans Winnipeg.) Il fit l'historique de cet organisme culturel, rappela son grand rôle dans notre vie culturelle, félicita M. Gagné qui accomplit son rôle avec tant de dévouement et d'efficacité, et souhaita que ces 25 premières années marquent le début d'une ère encore plus progressive.

M. Damien Giordani, consul de France, indiqua que l'ONF fait connaître le Canada, le Canada français en particulier, jusque dans son pays par ses documentaires si bien faits du point de vue technique et si enrichissants par leur contenu historique, géographique, linguistique, culturel, folklorique. Il se réjouit que de tels films jouent un grand rôle ici même au Manitoba français, grâce à l'initiative de M. Gérard Gagné "qui continue si bien l'oeuvre de son prédécesseur, M. Antonio Vielfaure" en ville et en campagne, dans les écoles et les associations. Il conclut en disant qu'à titre de représentant de la France il ne peut que se réjouir que ces films de l'ONF travaillent à l'épanouissement de "notre culture commune".

Après ces paroles élogieuses, le programme comporta la présentation de quatre films dont le choix était digne de l'occasion. Le R. P. Jean-Charles Gagnon, S.J., directeur du ciné-club du Collège, s'occupait du projecteur "moderne" qui peut dérouler sans arrêt un programme de deux heures. Le nouveau grand écran apposé au mur du gymnase indiquait que la cause du film français fait des progrès dans cette institution. Les participants de la soirée de dimanche ne purent que tirer profit de ces innovations.

Le premier film souleva à maintes reprises les rires des spectateurs, mais les plus anciens ne pouvaient surtout que revivre les heures d'antan où ils visionnaient des films "muets" et admiraient leurs propres "étoiles", Mary Pickfort, Raymond Massey, Norma Shearer, Deanna Durbin, et tant d'autres étoiles d'origine canadienne revivaient sous leurs yeux, dans cette histoire de soixante années de cinéma canadien sous la direction de Walter Pidgeon. Et puis, comment rester indifférents devant l'évocation de ces anciennes salles de cinéma, comme le Beacon ou le Capitol de Winnipeg? Une auditrice, à la sortie du gymnase dimanche soir, disait, autant pour bien indiquer son "jeune" âge que son excellente mémoire: "Je me souviens du temps de mon enfance où maman me montrait dans son album une photo de la jolie Mary Pickfort".

Après ce film "du souvenir", jeunes et moins jeunes rirent à gorges déployées devant les scènes cocasses d'un hold-up "au Far West". Thème vieux comme le cinéma américain lui-même, mais illustré "à la moderne", ce vol fantastique des étrennes du Père Noël rappelait à tous et chacun les meilleurs "cartoons" qu'ils ont aimés au cours des années.

Souvenirs canadiens

Puis ce fut l'heure de l'histoire du Canada. Pendant 28 minutes, Macdonald et Cartier firent revivre une page illustre des discussions et conférences de 1864 et 1866, tant à Québec qu'à Charlottetown et Londres, qui devaient faire naître ce fameux "pacte" confédératif dont on discute tant de nos jours. Pas d'union législative, mais gouvernement fédéral, ne cesse de répéter Cartier, le lion du Québec. Ce film nous replonge dans l'atmosphère politique de cette période cruciale de notre histoire. Aucun spectateur ne pourra oublier l'entretien des amis Macdonald et Cartier avec leur adversaire Brown, ni leur rencontre avec les hommes politiques de Londres pour "créer une nouvelle nation". Pas surprenant que tant d'auditeurs aient manifesté, après avoir vu ce film grandiose, le désir d'étudier davantage ces heures qui ont précédé le grand événement de 1867. Ces études ne pourront qu'aider à mieux comprendre les discussions actuelles . . . cent ans après.

Enfin, la soirée se termina sur une note de tristesse . . . au souvenir de ces 100,000 Canadiens morts au champ d'honneur. Ce film est d'une technique irréprochable et son message atteint l'auditeur au plus profond de lui-même, car on ne se contente pas de rappeler les heures terribles des guerres, ou de photographier ces nombreux cimetières éparpillés ici et là dans le monde, mais on ne cesse de mêler souvenirs du passé et réalités actuelles. C'est ainsi que la leçon prend tout son sens, c'est-à-dire que la paix dont jouissent les populations contemporaines est le fruit des sacrifices héroïques de nos soldats.

Vraiment, on ne pouvait mieux célébrer ce 25e anniversaire de l'ONF. Félicitations aux organisateurs de cette soirée mémorable, et remerciements à ces nombreux spectateurs venus rencontrer et encourager M. Gérard Gagné.

PETITE NOTE

Bingo de dindes

Le dimanche 13 décembre aura lieu, à 8 h. p.m., en la salle paroissiale, 1037, chemin Dugald, un bingo de dindes organisé par la Ligue des Femmes Catholiques du conseil de la paroisse St. Francis. Bienvenue à tous.

NOMINATION A LA BRASSERIE DOW



J. LARIVIERE

M. Pierre-R. Gendron, président de la Brasserie Dow Limitée, annonce la nomination de M. Jacques LaRivière au poste de directeur national des relations extérieures. Originaire de Saint-Boniface, M. LaRivière a acquis une vaste expérience de l'information au Manitoba, en Ontario et au Québec avant d'entrer à la Brasserie Dow en mai 1963. Il aura ses bureaux au siège social de la compagnie à Montréal.

Donnez-nous vos pièces de théâtre

La bibliothèque de consultation de l'ACTA comprend 105 ouvrages techniques et environ 1,300 pièces de théâtre. Afin de répondre adéquatement aux nombreuses demandes de nos membres, il nous faudrait augmenter considérablement le nombre de ces volumes.

Dans le but d'aider à l'avancement du théâtre au Canada français, nous faisons appel à toutes les personnes qui possèdent plusieurs exemplaires de pièces de théâtre ou d'ouvrages techniques et nous leur demandons d'avoir la générosité d'en faire don à notre association.

Tout envoi peut être fait au: Secrétariat de l'ACTA, 1370 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué.

Nous vous remercions sincèrement de la collaboration de votre journal.

Marcelle OUELLETTE,
chef du secrétariat.

L'Association à l'oeuvre

L'intérêt croissant des Anglophones du Manitoba envers le français

Le réveil de la fierté française, qui se manifeste d'une manière tellement évidente dans le Québec depuis de nombreux mois déjà, fait incontestablement tache d'huile et ses répercussions atteignent toutes les provinces du pays.

De plus en plus, l'élément anglophone du pays se rend compte que le fait canadien-français est réellement, et plus que jamais depuis la naissance de la Confédération, le principal facteur d'union de la Confédération canadienne. En effet, n'était le fait français au Canada, l'apport si riche de la langue et de la culture françaises, peut-on dire ce qui différencierait encore le Canada de son puissant voisin du Sud?

Sans doute, c'est peut-être par intérêt d'abord que les Anglophones du Canada se rapprochent des Canadiens français; leur réalisme bien connu leur fait nettement percevoir que d'ici deux ou trois ans seulement, il sera impossible d'occuper une fonction de choix, un poste de commande, au Canada, que ce soit dans le domaine administratif ou commercial par exemple, sans pouvoir comprendre et parler le français. Mais reconnaissons franchement aussi que des sentiments plus nobles que ce pragmatisme anglo-saxon bien connu, motivent chez ceux-ci leur rapprochement au groupe francophone du Canada. Les Anglophones, en effet, désirent malgré tout éviter le désastre national que serait la faillite de la Confédération canadienne. Ils ne veulent pas d'une annexion aux Etats-Unis, qui serait consacrée inévitablement par l'assimilation de la nation canadienne-française au groupe anglo-canadien.

Cet esprit communautaire des Canadiens anglais, qui nous manque un peu trop à nous-mêmes, s'étend peu à peu à tous les Canadiens, si même ils l'exerçaient presqu'uniquement jusqu'ici au sein du seul groupe anglophone. Devant le danger d'une séparation de la nation canadienne-française, d'une déchirure qui ferait disparaître le Canada de la carte du monde en le fondant dans le giron américain, les Anglophones réagissent et éprouvent le besoin de serrer les coudes avec nous.

Quelques exemples

Une preuve réconfortante de cet intérêt de nos amis anglophones peut être citée dans les faits suivants:

— Plusieurs écoles anglaises sont abonnées aux films français en dépôt à l'Association d'Education. Parmi elles, citons Miles MacDonald High School à Transcona, et le Collège de Brandon qui, depuis plus d'un an déjà, se sert régulièrement des films français.

— Des écoles de campagne, par exemple celle de Warren, désirent recevoir des films français.

— Des clubs français sont fondés dans plusieurs centres anglophones; un de ces clubs vient d'être fondé dans la communauté mennonite de Winkler, et ces clubs demandent à l'Association d'Education de les aider à mettre au point des programmes de français.

— L'hôpital St. Anthony's, à Le Pas, est abonné aux films français de l'Association d'Education. L'hôpital général de Flin Flon désire lui aussi s'abonner aux films français de la cinémathèque de l'Association d'Education.

On pourrait allonger la liste. . .

Et nous?

Pendant ce temps, bien des nôtres continuent à traîner la patte! A négliger de bien apprendre leur langue maternelle, à la mépriser même, parfois.

Les Franco-manitobains ont à leur disposition un organisme solide, efficace et bien structuré: leur Association d'Education. C'est pour eux qu'elle a été fondée, et au prix de si grands sacrifices. C'est donc à eux de la faire vivre et de profiter des services qu'elle offre à ses membres: à tous les Franco-manitobains.

Ne serait-il pas paradoxal que l'Association d'Education soit appelée, dans l'avenir, à servir davantage peut-être, les intérêts des Anglophones du Manitoba, que les nôtres?

Distribution des prix et diplômes de français

Le jeudi 12 novembre, M. Emile Pelletier, trésorier de l'Association d'Education, était l'invité d'honneur à la soirée organisée par la paroisse Ste-Marie pour la remise des prix et diplômes de français. Il développa avec brio devant un nombreux auditoire le thème: "L'intégration des adultes dans la société".

Le dimanche 15 novembre, à 2 h. 30, M. Maurice Gauthier, 1er vice-président de l'Association d'Education, représentait cette dernière lors de la fête organisée à La Broquerie à l'occasion de la remise des diplômes et prix de français. M. Albert Vielfaure présidait cette fête, à laquelle participa une nombreuse assistance. M. M. Gauthier adressa un discours de circonstance aux lauréats, tout en soulignant l'effort produit par les élèves et leurs dévoués maîtres, dans l'étude de notre belle langue maternelle.

Aux écoles Provencher et Taché de St-Boniface, les jeudi et vendredi 19 et 20 novembre derniers, M. Raymond Bernier, président général de l'Association d'Education, représentait de son côté notre organisme national lors de la distribution des prix et diplômes de français. Soulignons le fait que c'était la première fois, à St-Boniface, qu'un président de l'A.E.C.F.M. remettait les prix et diplômes de français aux lauréats, dans chacune de leurs classes. Les directeurs respectifs de ces écoles, le R. Frère A. Laurin, pour l'Institut Collégial Provencher, M. Marcel Lancelot, pour l'école élémentaire Provencher, et Mlle Elise Comte, pour l'école Taché, accompagnaient M. R. Bernier lors de cette cérémonie, ainsi que les titulaires respectifs des différentes classes.

M. R. Bernier sut en profiter pour faire ressortir auprès de ces différents groupes d'élèves la beauté de notre langue et de notre culture française, et le dévouement généreusement consenti par leurs instituteurs et institutrices pour les leur faire aimer.

"Bazar" paroissial

Les jeunes gens et jeunes filles qui participèrent dimanche dernier au succès du "bazar" paroissial organisé sous les auspices de la Société St-Vincent de Paul, à St-Boniface, méritent les sincères félicitations de l'Association d'Education, non seulement pour le succès obtenu, mais surtout pour l'ambiance française dont ils surent imprégner cette activité. Félicitations et . . . continuez.

J.O.C.

Les deux sections de J.O.C. et J.O.C.F. du Précieux-Sang et de St-Boniface avaient organisé dans ces deux paroisses, dimanche dernier, 22 novembre, un forum centré sur les relations entre jeunes et adultes dans le monde du travail.

M. Raymond Bernier représentait l'Association d'Education au forum tenu au Précieux-Sang.

L'ambiance française des discussions et les décorations françaises des locaux sont à souligner. Félicitations.

D'autres comptes rendus seront donnés la semaine prochaine.

Le comité de publicité
de l'A.E.C.F.M.

Ministère des Affaires des Anciens Combattants

Déclaration du Ministre des Affaires des anciens combattants au sujet des majorations envisagées des pensions et allocations versées en vertu de la Loi sur les pensions, de la Loi sur les allocations aux anciens combattants et de la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils.

Le 30 octobre, j'ai informé la Chambre des communes que le Gouvernement annoncerait des projets de majoration des pensions et des allocations aux anciens combattants. Ainsi donc, je suis maintenant en mesure de faire la déclaration que voici:

Nous soumettrons à la Chambre, aussitôt que possible, une demande de crédits supplémentaires permettant une majoration générale d'environ 10 pour cent des pensions d'invalidité prévues par la Loi sur les pensions, ainsi qu'un relèvement semblable des taux des pensions allouées aux veuves et enfants à charge. Je suis sûr que la Chambre conviendra du fait que cette augmentation du taux des pensions est justifiée.

En outre, j'ai le plaisir d'annoncer que les crédits supplémentaires comprendront un montant qui permettra de porter au maximum de $3,000 par année le taux actuel maximum de $1,800 par année des allocations pour invalidités totales qui requièrent des soins.

Nous prévoyons aussi la majoration du taux des allocations versées pour l'usure des vêtements et que la Loi sur les pensions autorise également en certaines circonstances.

Nous estimons, d'après le nombre actuel des pensionnés, que ces majorations des pensions représenteront une dépense annuelle supplémentaire d'environ 17 millions, et qu'il en coûtera environ $500,000 par année pour majorer le taux des allocations pour invalidités totales qui requièrent des soins.

Il est une autre question importante dont je veux traiter. En effet, le Gouvernement se propose de majorer le taux des allocations aux anciens combattants. La décision que nous avons prise quant au montant approprié de ces augmentations reflète les recommandations des associations d'anciens combattants.

Nous nous proposons donc de porter à $94 par mois le taux maximum des allocations d'anciens combattants versées aux personnes rangées dans la catégorie des célibataires et à $161 par mois le taux maximum prévu à l'égard des personnes rangées dans la catégorie des gens mariés. Il y aura aussi des augmentations correspondantes du taux des allocations versées aux orphelins.

Dans l'étude du rajustement approprié des revenus maximums que permet la Loi sur les allocations des anciens combattants, nous avons aussi tenu compte des recommandations que nous avions reçues des associations d'anciens combattants. Nous avons décidé que les rajustements de cette catégorie devraient éliminer l'écart anormal qui existe à l'heure actuelle entre le cas du revenu maximum permis aux anciens combattants et aux veuves d'anciens combattants qui n'ont pas encore atteint l'âge de 70 ans et celui des allocataires qui ont déjà 70 ans et touchent une pension de sécurité de la vieillesse. En effet, l'allocataire de 70 ans et plus, rangé dans la catégorie des célibataires, peut toucher à l'heure actuelle un revenu maximum excédant de $240 par année celui qu'on permettrait à cette personne si elle n'avait pas encore atteint l'âge de 70 ans et, lorsqu'une allocation est versée au taux prévu pour les gens mariés, la différence s'élève à $480 par année dans le cas où le mari et l'épouse ont dépassé l'âge de 70 ans.

Aussi, afin d'établir un maximum conforme aux recommandations que nous avons reçues et de faire disparaître l'anomalie en question tout en nous assurant que chaque allocataire jouirait d'une certaine majoration, y compris celle de la pension d'invalidité, proposons-nous que les revenus maximums soient portés à $1,596 par année dans le cas des allocataires rangés dans la catégorie des célibataires et à $2,664 par année dans celui des personnes qui touchent l'allocation au taux prévu pour les gens mariés.

Je dois mentionner également que les majorations de taux et les changements relatifs aux revenus maximums s'appliqueront dans la même proportion aux personnes qui touchent des allocations en vertu de la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils. Ces majorations et changements prévus aux termes de deux lois précitées seront aussi effectués au moyen de crédits supplémentaires.

Nous estimons que les majorations proposées au sujet des taux d'allocations, ainsi que les rajustements relatifs aux maximums prévus par la Loi sur les allocations aux anciens combattants et par la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils entraîneront une dépense supplémentaire d'environ $16,250,000 par année.

Je suis certain, Monsieur l'Orateur, que les honorables députés feront bon accueil à la présente déclaration, afin d'indiquer par là que nous sommes tous conscients de notre responsabilité à l'égard du bien-être des anciens combattants du Canada.

PETITE NOTE

On annonce que M. Jacques LaRivière, natif de St-Boniface, vient d'être nommé gérant des Relations publiques nationales, poste nouvellement créé chez la brasserie Dow à Montréal. M. LaRivière s'est spécialisé dans le domaine des relations publiques à Winnipeg, Ottawa, Toronto et Québec avant de se joindre à la brasserie Dow en 1963. Son nouveau poste le retiendra dorénavant à Montréal.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Patinage

"Le froid vient avec son cortège de frissons, de brises d'hiver", mais aussi de plaisirs et de jeux. La terre durcie s'est vue recouverte d'une couche de glace, et si le miroir présente encore quelques aspérités, les lames d'acier n'en ont pas moins évolué avec plus ou moins d'élégance pour la première fois cette année, le 20 novembre. La soupape de la nervosité de l'attente a sauté. Dans quelques jours on s'imaginera avoir toujours patiné, et le lien sera fait avec l'an passé. Finis les plaisirs de l'été, ils seront relégués aux oubliettes jusqu'au mois de mai où l'échafaudage de nouveaux plans nécessitera le concours des souvenirs.

Comme le Canada ne jouit que de deux saisons, un court été et un long hiver séparés par de brefs intervalles, les Canadiens changent ainsi de comportement sportif en même temps qu'ils changent leur façon de s'habiller.

Après les premiers jours qui serviront surtout à dégourdir les membres, viendra l'entraînement, puis les pratiques, puis les parties sérieuses, et enfin les compétitions extérieures. Que sera cette saison au point de vue hockey au collège St-Joseph? Nous n'avons encore interviewé personne à ce sujet, mais cela viendra.

Soirée récréative

La semaine du 16 au 20 novembre s'est bien terminée. En effet, un groupe d'étudiants plus âgés ont pris soin de faire passer les plus jeunes par une initiation, vendredi soir. Tous les élèves se sont bien amusés aux dépens des initiés, mais ces derniers ont bien voulu jouer le jeu, comme on dit. Que serait-il arrivé s'ils avaient voulu se récuser? Nul ne le sait. Ou peut-être l'organisateur-président de l'école le sait-il? Quoi qu'il en soit, ce fut une soirée agréable. Pendant les intermèdes, nous avons pu jouir des airs entraînants à la guitare par les artistes: Paul Cheramy et Jean Gaudry. Nos guitaristes ont de plus accompagné M. Rodolphe Rochon dans quelques chansons de son répertoire.

Prix de rédaction

A l'occasion des bulletins, nous remettons à celui qui s'est distingué dans ses rédactions un prix spécial, afin de stimuler les étudiants à apporter tout le soin possible aux travaux français. Cette fois-ci, il nous a fait plaisir d'attribuer ces prix à Marc Vermette, d'Otterburne (12e), René Sabourin, de St-Jean-Baptiste (11e A), Marcel Gagnon, de Ste-Elisabeth (11e B), Paul Ayotte, de St-Boniface (10e), Sylvain Jutras, de Letellier (9e A), et Gérald Guénette, de St-Boniface (9e B).

Tableau d'honneur (novembre 1964)

12e année: Paul Catellier, Dufrost; René Clément, Aubigny.
11e année A: Gérald Valois, St-Pierre; Guy Sabourin, St-Jean-Baptiste.
11e année B: Stanley Fontaine, Petit Séminaire St-Jean; Gary Conner, Cypress.
10e année: Larry Gagné, St-Pierre; Robert Gate, Winnipeg.
9e année A: Gilles Carrière, Otterburne; Gilbert Poirier, Otterburne.
9e année B: Gérald Guénette, St-Boniface; Hughie Moran, Portage.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Chez les Anciens

Le samedi 7 novembre, M. Rénald Parent, de St-Joseph, finissant en 1961, unissait sa destinée à Mlle Lorraine Vermette, de St-Jean-Baptiste. La cérémonie du mariage fut présidée par M. l'abbé Gérard Dionne en l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste. Nos meilleurs voeux accompagnent ces deux jeunes conjoints. Rénald fait partie de l'exécutif de l'Association des Anciens du collège St-Joseph.

Va-et-vient

M. Joseph Roy, finissant en 1959, membre de la gendarmerie royale à Ottawa, était de passage dans sa famille, à Otterburne, la semaine dernière. Il est venu saluer ses anciens professeurs au collège St-Joseph.

M. Donald Duprey, finissant en 1957, est aussi venu rendre une courte visite à son Alma Mater. Il était accompagné de son épouse. Donald est étudiant à la faculté des arts à l'Université de Manitoba. Il termine cette année sa maîtrise en histoire.

Le secrétariat général des Anciens.

St-Norbert

Concours

Un concours de "maison d'oiseaux", sous les auspices de l'Association "Game and Fish" de St-Norbert eut lieu dernièrement. Ronald Zuk fut l'heureux gagnant de ce concours.

Petite Note

MM. les docteurs F. P. Doyle, M.D., de Ste-Anne-des-Chênes, et J.-H. Boucher, M.D., de St-Jean-Baptiste, accompagnés de leurs dames, se sont rendus à Montréal pour assister à un cours de perfectionnement pour médecins et chirurgiens donné sous les auspices du bureau de cours postscolaires de l'hôpital Victoria.



Mlle Reine-Aimée Welsh, directrice générale des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, a quitté le Canada à la mi-novembre pour un voyage de plus de deux mois. Elle visitera les maisons des Oblates de l'Europe: France, Belgique, Espagne, Italie; celles de l'Afrique: Natal, Rhodésie, Tchad, et celles du Liban, au Proche-Orient. A Rome, Mlle Welsh doit rencontrer Son Exc. Mgr Juan C. Sison, archevêque de Nueva Segovia, afin d'étudier la possibilité d'une fondation aux Philippines. Les Oblates Missionnaires de Marie Immaculée sont actuellement au nombre de 1,500 dans 18 pays et 70 diocèses. Leur Maison Centrale est située à 7535, boulevard Parent, Trois-Rivières, Qué., Canada.

Sous l'Acte municipal
Le Village de Ste-Anne
AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que le village de Ste-Anne a l'intention de construire, comme une amélioration locale, dans le District d'Améliorations locales no 1, les allongements au Système d'Egout sanitaire, présentement en existence et sous construction dans ledit village de Ste-Anne, lesdits allongements étant plus particulièrement décrits ainsi:

Rue de l'Eglise de la rue St-Alphonse sud 200 pi.; Rue St-Alphonse ouest de la grande route provinciale interurbaine no 12 de son intersection avec le chemin Dawson en direction est jusqu'à la Parcelle 4, plan 8395;

Chemin Steinbach sud à partir de son intersection avec la rue Langevin jusqu'à un point 344 pi. au sud de ladite rue Langevin;

Toute cette partie du lot de rivière 54, plan 3626, Ste-Anne, située entre la limite nord du chemin Dawson et une ligne tirée à 330 pieds de celle-ci; qui s'étend entre la limite ouest du lot 15, plan 3627, Ste-Anne et une ligne tirée à 214 pieds à l'ouest de la limite est dudit lot de rivière 54; et,

Toute cette partie du lot de rivière 54, plan 3626, Ste-Anne, située entre deux lignes tirées au nord de, et parallèlement distantes de 330 pieds et 800 pieds, respectivement, de la limite nord du chemin Dawson délimitée à l'ouest par la limite est des parcelles 1, 2 et 3, plan 7070, et à l'est par une ligne tirée à l'est de, parallèle à, et perpendiculairement distante de 3 chaînes de la limite est dudit lot de rivière 54.

ET, AVIS est aussi donné que le village de Ste-Anne a l'intention de rencontrer les frais desdits allongements en se servant de l'argent autorisé à être emprunté sous le règlement no 15-64 du village de Ste-Anne.

Le village a l'intention d'évaluer les terrains en bordure de ladite ligne d'égout, une levée de façade selon ledit règlement no 15-64, à moins qu'une majorité des propriétaires, tel que décrit dans la sous-section (1) de la section 692 de l'Acte municipal des terrains en question, représentant au moins la moitié de la valeur des terrains telle qu'indiquée sur la liste de la dernière évaluation revisée de la municipalité, présente une pétition au Conseil contre lesdites intentions dans le mois qui suivra la première publication de cet avis.

Daté au village de Ste-Anne, au Manitoba, ce 4e jour de novembre 1964.

A.J. Fiola,
secrétaire-trésorier.

Laurier

Çà et là

Parents et amis se réunissaient nombreux, le 21 novembre, en la salle du village pour exprimer leurs voeux sincères à M. André Dupré, du village, et à Mlle Shirley Koble, de McCreary, dont le mariage eut lieu en l'église de McCreary, le matin même. M. Arthur Divers et Mlle Célina Roy, témoins à la cérémonie, étaient présents. Après un court voyage de noces, les nouveaux époux résideront à Laurier.

M. et Mme Frédéric Von Humbeck partaient récemment pour Toronto après avoir vendu leur ferme. Ils visiteront leurs enfants cet hiver. Tous espèrent les revoir dans la paroisse au printemps.

Mme Eugène Assailly, accompagnée de M. et Mme Gilbert Jeannotte, est allée passer l'hiver à St-Jérôme, Qué.

M. L. Letain est parti pour les Territoires du Nord-Ouest où il s'est trouvé un emploi.

Ste-Anne-des-Chênes

Réunion de l'A.P.M.

Le mardi 17 novembre, un nombre imposant de parents et d'instituteurs se groupaient pour la deuxième réunion de l'année. L'orateur invité était le R. P. Alfred Ducharme, S.J., recteur du Collège de St-Boniface. Le thème de sa causerie était "l'Education". Il développa surtout l'aspect "nécessité des études poussées". En traits brefs, clairs et illustrés d'exemples frappants, l'orateur montra comment les grands et rapides changements qui marquent le tournant de la vie moderne obligent les jeunes et même les adultes à une préparation plus soignée qu'autrefois.

Par d'habiles comparaisons, il démontra comment la maîtrise d'une profession ou d'un métier requiert des études avancées si une personne veut se tailler une place convenable dans la vie. Et ces exigences de la technique moderne augmentent à un rythme si accéléré qu'il est urgent que les nôtres, et les jeunes surtout, se préparent avec diligence pour pouvoir remplir adéquatement le rôle que le Divin Maître a fixé à chacun dans la société.

Puis, par de "petites recettes" toutes simples mais combien faciles et pratiques, le bon Père montra aux parents comment encourager leurs enfants à persévérer à l'école malgré les ennuis, les difficultés ou les caprices.

En terminant, il encouragea tous et chacun à devenir le levain dans la pâte, à semer ses idées, à prendre ses responsabilités dans le développement de notre société et à la rendre de plus en plus chrétienne.

Résumé de livre
"Le maître des étangs"
par Hélène Roudaud

C'est un curieux marché qu'accepte Sylvain Bertangane: en échange des hypothèques qui pèsent sur les étangs de son domaine, près d'Arles, il accepte de donner la main de sa fille, Aurore, elle aussi consentante, à Laurent Barris, jeune Argentin, propriétaire voisin. Mireille, la soeur d'Aurore, bouleversera tous ses projets. Elle partira avec Laurent pour l'Argentine où le jeune homme doit liquider ses affaires.

Au fil des jours, un tendre sentiment naît entre les jeunes gens. Mireille refuse cet amour qui lui est interdit, jusqu'au moment où de retour en France, Aurore leur apprend qu'elle entrera dans un mois chez les Dominicaines de Poitiers.

Laurent avoue son amour pour Mireille qui est humaine, attachante, sensible et aimante. Mireille avait vécu longtemps dans l'attente de l'instant où elle pourrait lui faire le don de son amour et! . . . finalement! . . . ses rêves se réalisent.

Hélène DUFRESNE,
11e année.

St-Georges

Collation des diplômes

Le 22 novembre avait lieu, dans la salle paroissiale, la collation des diplômes de français aux élèves de 3e à 8e années. Quelque 97 diplômes furent distribués. Un programme composé de saynètes, récitations et chants fut très bien rendu par les élèves.

Mme Jim Désilet, de Powerview, était la conférencière invitée. Elle distribua les diplômes au nom de l'Association d'Education, aidée de M. Elie Martel, président de la Commission scolaire.

Un trophée fut présenté à la jeune Cécile Dupont, de 3e année, qui obtint 92 pour cent au concours de français. La Rév. Sr Lucie, principale de l'Institut Collégial de Powerview, présenta une coupe à la Rév. Sr Marie-du-Sauveur, principale de l'école de St-Georges. Cette coupe était destinée à l'école du district qui obtenait le plus haut pourcentage aux examens français, dont l'Institut Collégial de Powerview, l'école Léonard, l'école Chèvrefils et l'école St-Georges.

M. le curé dit ensuite quelques mots d'encouragement aux élèves et les félicita d'un programme si bien rendu.

Des danseurs indiens ont signalé avec leurs tambours l'ouverture officielle de l'annexe de $150,000 du Niakwa Motor Hotel, chemin Trans-Canada à St-Boniface, le mardi 17 novembre. Dans la photo ci-dessus l'on voit M. Gérard Fréchette, dévoué gérant, en compagnie de Johnny Taylor (4 ans) et de Jackson Beardy, deux des 22 Indiens qui ont présenté un programme spécial de danses à cette occasion. Désormais, le Niakwa offre de meilleures facilités à ses nombreux clients, particulièrement une plus grande salle à manger.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro: Juifs
1.30—Nations au micro: Italiens
2.30—Nations au micro ukrainiennes
3.00—Nations au micro polonais
4.00—Nations au micro ukrainiennes
4.30—Sérénade
5.00—Nations au micro: Allemands
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Sur votre piano
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.00—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
12.30—Rendez-vous
12.43—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.20—Le coin des curieux
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.30—Plein soleil
4.53—Intervalle
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles Carnet mondain
7.15—Détente musicale
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

7.30—Echos du concile
8.00—Le Lied
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.15—Trio vocal de Montréal
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains
11.30—Variétés de Québec

VENDREDI

8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.00—Trente minutes d'information
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions du temps routes
1.10—Condition des
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles!
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Le Pas

Décès

Tous les paroissiens de cette localité ont été fort attristés en apprenant le décès de M. Jack Hockins, survenu le dimanche 1er novembre à l'hôpital St-Antoine où il venait d'être transporté; il était âgé de 57 ans.

Le service funèbre eut lieu le jeudi 5 novembre dans la cathédrale du Sacré-Coeur, suivi de la sépulture au cimetière local, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marguerite, et deux filles, Joan et Adrian.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Mariage Plante-Shemanski

Le 7 novembre, à 4 h. p.m., dans la cathédrale du Sacré-Coeur, le R. P. J. Chaput, O.-M.I., bénissait le mariage de Mlle Gloria Shemanski, fille de M. et Mme Shemanski, à M. Hubert Plante, fils de M. et Mme Hercule Plante. M. Marcel Despins était soliste et Mlle Marilyne Morrissette touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père; elle portait une longue robe blanche de nylon chiffon sur satin, avec manches en pointes de lis. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur revêtaient des robes de chiffon turquoise avec jupes bouffantes et manches longues. Leurs voiles courts étaient retenus par une rose.

La mère de la mariée portait un deux-pièces turquoise avec accessoires noirs. La mère du marié était vêtue d'un deux-pièces rouge avec accessoires noirs. Toutes deux avaient un bouquet de corsage d'oeillets blancs.

Les nouveaux mariés résideront à Prince George, C.-B., où M. Plante a un emploi.

Somerset

Distribution des diplômes

C'est à l'Institut Collégial qu'eut lieu la distribution des diplômes de français, le dimanche 15 novembre. L'après-midi débuta par un morceau de piano "Rosamunde Ballet", présenté par Suzanne Girouard et Rachel Rocan. Le maître de cérémonies fut M. Wilfrid Decosse qui nous donna quelques mots d'encouragement à parler et à sauvegarder le français. Enfin, les diplômes furent distribués aux divers élèves.

Puis chaque classe avait un petit morceau à exécuter: soit une chanson ou une histoire drôle. Les élèves des 11e et 12e années présentèrent un chant mimé "Il était un petit navire"; Guy George, de la 11e année, récita un monologue intitulé "Faire part de mariage", et la 10e année rendit une saynète comique. Les petits avaient aussi préparé un numéro au programme. Nous eûmes le plaisir de les entendre chanter "Le vent" et "Petit Jean revenant de l'île".

Chacune des élèves suivantes, Paulette Vielfaure, de la 8e année, Lorraine Landry, de la 7e, et Marielle Labossière, de la 6e, reçut un trophée pour la lecture française. Ensuite un petit groupe de filles commencèrent le chant bien connu de l'Association d'Education, "Ti-rou-li, ra-ta-plan", et toute l'assemblée se joignit à elles. L'après-midi se termina par un mot d'encouragement et de félicitations de M. l'abbé O. Moquin, curé.

Annette MORET,
12e année.

St-Lazare

Va-et-vient

M. Armand Guénette est allé visiter son fils, Paul, au collège de St-Boniface.

M. et Mme Jean Chartier et Mme Hervé Plante, ainsi que Mme Leatitia Chartier, passèrent quelques jours à Gravelbourg, Sask., chez leurs parents, MM. et Mmes Léo Levacque et Marcel Gaucher.

M. Denis Simoens, de Bruxelles, accompagné de Mlle Alice Fenez et de M. et Mme Simoens, sont de passage chez M. et Mme Arthur Fenez.

Mme A. Ménard et ses deux fils, Rosaire et Vincent, visitent leurs parents.

M. et Mme Ronald Trudel et Ernest Trudel sont en promenade chez M. Aimé Trudel.

M. Alfred Deschambault, est revenu de l'hôpital de Russell.

M. Benoit Fouillard est revenu de Prince Rupert, C.-B.

Mme Lamirande a eu la visite de M. et Mme Alphonse Labelle, Mlles Irène et Paulette Tardiff et Mme Lionel Tardiff.

Etaient de passage au presbytère: M. et Mme Léopold Bouvier, de Lisieux, Sask., et MM. Cléophas, Xavier et Antoine Bouvier, cousins de M. le curé.

M. Léonard Fenez est en visite chez ses parents.

M. Willie Péloquin est en promenade chez ses nièces.

Baptême

Le 22 novembre: Keven Roy, fils de M. et Mme William Prescott, né le 24 octobre. Parrain, M. Fred Leclerc, oncle de l'enfant, et marraine, Mme James Hayden, sa grand-mère.

Une soirée française à Haywood réunit les lauréats et leurs parents

HAYWOOD — Le 19 novembre, la paroisse de Haywood se rassemblait pour une soirée française à l'occasion de la distribution des diplômes de français de l'A.E.C.F.M. La soirée débuta par le chant national "O Canada". M. Arthur Gautron, maître de cérémonies, souhaita la bienvenue et une agréable soirée à tous.

Le programme fut des plus variés et intéressants. D'abord la chorale des élèves de 6e à 8e années montra sa joie de vivre par un chant "Vive la vie! Semer la joie". L'orchestre des petits de 1ère et 2e années a su capter l'attention par la dextérité à manier les instruments et le rythme dans l'exécution de deux morceaux. Ensuite la chorale des plus jeunes de 3e à 5e années exécuta avec enthousiasme trois chants. Un autre morceau goûté par tous fut la comédie "Une visite au malade", jouée par les jeunes des 7e et 8e années et leur professeur, M. A. Gautron, qui remplit le rôle principal du malade. D'autres élèves de l'école élémentaire se succédèrent sur l'estrade pour agrémenter l'auditoire par des monologues, saynètes, morceaux de piano. Tous firent preuve de beaux talents, de charme et d'une belle diction française.

Cinq élèves des 7e et 8e années eurent le bonheur de s'exprimer devant une audience par des discours portant sur des sujets variés. La gagnante fut proclamée comme étant Mlle Gisèle Dheilly. Celle-ci reçut le trophée présenté tous les ans par l'école.

La soirée fut aussi l'occasion de la distribution des diplômes de français. Des prix offerts par M. Damien Giordani, consul de France, furent donnés aux élèves qui firent un progrès remarquable en français depuis l'année précédente. M. l'abbé Choiselat, curé, présenta ces prix aux élèves méritants. Un trophée fut offert par M. Georges Bernard, président de la Commission scolaire de Haywood, à Norbert Gautron qui fit le plus de progrès en français.

Ensuite les élèves se présentèrent par classe pour recevoir leurs diplômes. Mme A. Beauchamp fit la distribution des diplômes de 3e et 4e années; Mme L. Philippot distribua ceux des 5e et 6e années et la Rév. Sr Agnès, ceux des 7e et 8e années. Les premiers de chaque classe reçurent, en plus des diplômes, chacun un prix offert par l'A.E.C.F.M. et présenté par M. G. Bernard.

Ensuite, M. G. Bernard, en quelques mots, félicita les élèves qui ont obtenu des prix et aussi tous ceux qui ont fait des efforts et du progrès pour bien apprendre le français. Il remercia les instituteurs pour leur dévouement et les commissaires pour les améliorations de l'école. Pour les élèves, dit-il, ce merci devrait se traduire en étant plus studieux et en progressant toujours davantage dans le français parlé et écrit.

Pour terminer la soirée, M. le curé vint dire un mot. Il félicita, d'abord, les élèves pour leur succès obtenu dans l'examen de français. Il mentionna que les prix donnés par M. Giordani démontrent que le gouvernement français s'intéresse à nous et est toujours là pour nous encourager et nous soutenir quand il s'agit de garder notre langue. Dans ce but, il incita les élèves à faire des efforts pour bien parler le français et surtout en être fiers.

Avant de se quitter, la chorale des grands fit vibrer leur fierté de la chanson française par le chant de l'Association. Tous reprirent en choeur "Si nous chantons les chansons de nos mères . . .".

Concours sur les vocations

Félicitations à Gisèle Marchand, de la 8e année, qui fut la gagnante de l'école du concours de composition sur les vocations, organisé par les Chevaliers de Colomb. Une chaînette avec croix en or lui fut décernée le 13 novembre à Notre-Dame-de-Lourdes, lors du ralliement des Chevaliers de Colomb de la division.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le 15 novembre, il y eut belle assistance à la soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: Mlles Danielle Delaquis, Odette François, de Bruxelles, et Gisèle Delaquis, Mmes Henri Roch, Auguste Cénérini, Yves Julien, Jules Pantel, Victor Pantel, Norbert Bosc, Marguerite Blow, Ralph Watkins, de Rathwell, Albert Pantel, de Somerset, et Auguste François, de Bruxelles, MM. Jean Delaquis, Roland Tranq, de St-Claude, Léon Comte, de St-Lupicin, René VanDomne, de Rathwell, René Rondeau, de St-Léon, Albert Fouasse, Louis Comte, Albert Grenier, de St-Léon, et Elvin Clark, de Pilot Mound.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 29 novembre, à 8 h. 30 p.m., avec le gros lot de $500.00 en 59 numéros.

Chevaliers de Colomb

Le 13 novembre avait lieu la soirée annuelle des Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin. Plus de 350 jeunes et personnes âgées y prirent part. La soirée débuta par un mot de bienvenue du Grand Chevalier Pierre Mabon, qui fit ensuite la distribution des prix aux gagnants du concours de rédaction sur la vocation religieuse.

Ces lauréats sont Gérald Wanlin, 10e année, Notre-Dame-de-Lourdes, prix provincial; Annette Moret, 11e année, Somerset; Louise de Rocquigny, 10e année, St-Claude; Gisèle Marchand, 7e année, école Dandurand de Haywood; Hubert Pantel, 8e année, Notre-Dame-de-Lourdes.

Puis, M. l'abbé R. Bouchard, aumônier du conseil, expliqua en quelques mots l'utilité de ces concours et encouragea tous les élèves d'y prendre part. Il espère que cette année encore il y aura des lauréats dans ces mêmes écoles.

Vint ensuite la partie récréative: une rencontre amicale des amis de St-Léon, Somerset, St-Claude, Haywood et Notre-Dame-de-Lourdes. De nombreuses gens se régalent aux bonbons, noix et chocolats, tandis que d'autres prennent leurs ébats sur le plancher. Les vieux Chevaliers, confortablement assis autour des tables racontent les farces du temps passé.

Les frères Coutant, LeNéal et Comte, sourire aux lèvres, servent délicatement les clients. Les frères Henri Pantel et Albert Augert ont aussi fait leur possible; ils ont dû se contenter d'un petit coin de la cuisine pour satisfaire leur clientèle. La plus lourde tâche avait été confiée à Mmes Henri Labossière, Raphaël Vuignier et Albert Augert, qui avaient la charge du café, découpage du saucisson, fromage, biscuits, etc.

Le Grand Chevalier remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué pour faire un succès de cette soirée. Le tout se termina par un succulent goûter et tous se quittèrent en se disant "Aurevoir" à l'année prochaine.

Assemblée annuelle

L'Association du Gibier et du Poisson annonce que son assemblée annuelle sociale aura lieu cette année à la salle paroissiale, le mercredi 2 décembre, à 8 h. p.m. Tous les membres sont cordialement invités d'y assister; de plus emmenez vos amis.

Réunion libérale

Le 19 novembre eut lieu, à Notre-Dame-de-Lourdes, un ralliement de libéraux venant de plusieurs endroits de Lisgar et d'ailleurs. Un banquet dirigé par Mme Albert Augert fut servi à plus de 200 convives. Tout se passa dans la joie, la gaieté et la fraternité. M. Ken Hartwell était maître de cérémonies.

M. Robert McKenzie, président des Jeunes Libéraux, donna le premier discours et fut présenté par M. J. Treble, de Crystal City. M. Gildas Molgat, chef du parti libéral, fut présenté à l'audience par M. le maire Marcel Roch. Le discours de M. Molgat, en français et en anglais, fut très impressionnant.

Cette soirée fut une réussite complète et tous quittèrent la salle enchantés du bon repas, des discours et de l'ambiance amicale.

Powerview

Mariage

Le 7 novembre, à 4 h. p.m., dans l'église Notre-Dame du Laus, M. l'abbé O. Larochelle, curé, bénissait le mariage de M. Kenneth Lesoski à Mlle Aline Vincent. Ces derniers étaient accompagnés de leurs pères respectifs: MM. Peter Lesoski et Vincent.

La dame d'honneur, Mme G. Hiebert, soeur de la mariée, était accompagnée de M. Carson Thomas. Les demoiselles et garçons d'honneur étaient Mlles Doreen et Lilianne Vincent et MM. Glenn Hiebert et Jerry Lesoski.

La réception et la soirée dansante eurent lieu à la salle Ladywood.

Après leur voyage de noces, les nouveaux époux demeureront à Pine Falls où tous deux travaillent.

25e anniversaire de mariage de M. et Mme Isidore Vermette

ST-JEAN-BAPTISTE — C'est le 20 novembre qu'on fêtait les noces d'argent de M. et Mme Isidore Vermette, de cette paroisse. Après une messe d'action de grâces célébrée par Mgr H. Lapointe, curé, il y eut grand dîner pour la famille. Le R. F. Albert Vermette, O.M.I., fils des jubilaires, vint de Lebret, Sask., pour participer à la fête.

Au cours de la soirée en leur honneur à la salle paroissiale, M. et Mme Vermette firent leur entrée au son d'une marche appropriée, suivis de leurs enfants: cinq fils et deux filles.

Mme Vermette portait un costume de lainage bleu aqua, orné d'un bouquet de corsage de roses naturelles. Sa bru, Mme Germain Vermette, et ses deux filles portaient aussi des roses au corsage.

Un programme bien préparé sut intéresser les nombreux invités. Tout d'abord, le Frère A. Vermette présenta à ses chers parents une charmante adresse fort bien composée. Ensuite, la petite Aurore Vermette fit la présentation d'un joli plateau orné de 25 pièces en argent.

Pour faire connaître les sept enfants de M. et Mme I. Vermette qui sont: le Frère Albert, Germain, Hervé, Solange, Emile, Aurore et Fernand, Mme Arthur Vermette avait composé une chanson très appropriée. Un couplet décrivait chacun; cette chanson fut interprétée par Pauline, Rose et Diane Vermette, accompagnées au piano par leur mère.

Plusieurs chansons comiques furent entendues ensuite par Mme Ulysse Lambert, MM. Arthur Fréchette, Lucien Lambert, Albert Dubois, de St-Malo, et Alfred Sarrasin, de St-Jean-Baptiste.

M. A. Vermette remplissait avec habileté le rôle de maître de cérémonies et exprima ses voeux aux heureux jubilaires. Il mentionna aussi qu'Isidore avait dû invoquer son patron, qui est le patron des cultivateurs, puisqu'il fut assez chanceux comme fermier. Il rappela quelques anecdotes du passé — voilà 25 ans — et leur souhaitait, au nom de tous, de fêter leurs noces d'or; aussi beaucoup de bonheur dans leur nouvelle demeure.

Au nom de son épouse et en son nom, le héros de la fête, en termes émus, exprima sa reconnaissance à ses bons enfants et à tous ceux qui ont contribué à rendre cette soirée si agréable.

Pour clore la veillée, un succulent goûter fut servi. On remarquait à la table d'honneur un joli gâteau à deux étages confectionné et artistiquement décoré par Mme Alice Beaudette, de St-Jean-Baptiste.

Des invités de St-Boniface, Carey, St-Malo, Aubigny, Ste-Elisabeth, Ste-Agathe et de St-Jean-Baptiste se souviendront de ce joyeux anniversaire.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

34-133-34C.

— No 292 —

HORIZONTALEMENT

1—Linge mouillé pour le repassage.
2—Mouvement insurrectionnel. — Chiffre.
3—Genre de plantes malvacées.. — Train.
4—Dans le corps. — Grande plaine à végétation américaine. — Fille de Cadmus.
5—Dieu marin. — Possèdent. — Dans.
6—Préparé par la cuisson. — Affecté d'excès d'embonpoint.
7—Sel de l'acide urique. — Evêque de Lyon.
8—Clair. — Pronom. — Pronom indéf.
9—Sens de ante. — Lettre grecque. — Enture.
10—Fille d'Inachos. — Courbés. — Posséda.
11—Action de rire. — Pronom. — Aller ça et là à l'aventure.
12—Roue de coups. — Importune.

VERTICALEMENT

1—Qui concerne la queue d'une fleur.
2—Qui divertit. — Foncé.
3—Trois fois. — Qui annonce de la gaieté. — Pronom.
4—Petite tuile.
5—Ornement sacerdotal. — Cheval entier.
6—Guida. — Ab. d'interrogation.
7—Admiration factice pour ce qui est en vogue.
8—Note. — Qui occasionne des frais.
9—Colère. — Mouche africaine. — Jumelles.
10—Partagé. — Débarrassa les étoffes des noeuds.
11—Plante grimpante. — Larges sillons.
12—République soviétique. — Exister.

SOLUTION DU PROBLEME No 291

■ **Horizontalement:** 1. Glossopètres; 2. Oiseau — Baume; 3. Umé — Té — Est; 4. Virescence; 5. Enamourer — Oc; 6. Raisiné — Allé; 7. Nie — Ebiselé; 8. Er — Patrie; 9. Méta — Taisais; 10. Rouen — Ri; 11. Nains — Toutes; 12. Tsé — Eternise.

■ **Verticalement:** 1. Gouvernement; 2. Liminaire — As; 3. Oseraie — Trie; 4. Se — Ems — Paon; 5. Sa — Soi — Usé; 6. Où — Cunette; 7. Térébrante; 8. Ebène — III — Or; 9. Ta — Crases — Un; 10. Ruée — Lé — Ti; 11. Ems — Ollaires; 12. Sétacée — Sise.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: René de Rocquigny

La poule aux oeufs d'or

Il y a mille manières de passer agréablement une récréation. Le programme de "La poule aux oeufs d'or" eut son tour. C'est samedi soir, le 14 novembre, que nous avons organisé ce jeu, sur le théâtre du gymnase. Nos trois animateurs furent Ronald Valois, Guérard Jean surnommé "Bleu-jean-jean", et François Paradis devenu temporairement monsieur le juge.

Bleu-jean-jean et monsieur Valois questionnaient deux élèves dont les noms avaient été choisis au hasard. Le premier qui pouvait répondre correctement à la question obtenait un point; mais si la réponse était fautive, c'est le rival qui bénéficiait joyeusement de ce point. La question était habituellement facile, et c'était au plus vif d'actionner la lampe et de répondre. Car il faut vous dire aussi que les lampes étaient ainsi disposées qu'une fois la première allumée, l'autre ne pouvait plus éclairer.

Celui qui le premier avait allumé n'avait que dix secondes pour donner sa réponse. Lorsque les deux concurrents, incertains, n'osaient se risquer à favoriser l'adversaire par une réponse fautive, et tardaient trop à se prononcer, on faisait alors appel à l'auditoire, et d'aucuns s'empressaient de faire montre d'une bonne mémoire ou d'un brin de sagesse.

Le premier des concurrents à obtenir un total de trois points était déclaré vainqueur; monsieur le juge lui faisait alors choisir un numéro; un prix lui serait offert à la fin de la soirée.

Quels prix? Voilà une bonne question. Car ceux qui s'attendaient à recevoir quelque chose de grande valeur furent un peu mystifiés de ne découvrir que deux bonbons, ou encore une simple feuille sur laquelle était dessiné un gros oeuf; ou, ce qui est mieux, une inscription du genre: "Un coco pour un Coco!" Il faut quand même avouer que d'autres furent plus chanceux et reçurent soit un cinquante sous, soit une permission de sortir durant un après-midi de congé.

Tous les espoirs étaient tournés vers le "gros lot", soigneusement dissimulé dans l'enveloppe portant le numéro treize. Grâce à une erreur de monsieur le juge, Gérald LeGal et Régis Gosselin retinrent tous deux le numéro fatidique; le prix fut divisé, et réussit à faire deux heureux.

Durant un bref intermède, les animateurs s'adressèrent directement à l'auditoire. "Que fit Christophe Colomb, après avoir posé le premier pied sur le sol américain?" On s'empressa de répondre qu'il fit une génuflexion, planta une croix, etc. C'était pourtant beaucoup plus simple: "Il y mit tout bonnement son deuxième pied!" — Ou, encore, "Un homme peut-il épouser la soeur de sa veuve?" Qu'en pensez-vous?

En somme, ce fut une soirée très amusante pour tous les junioristes, et je crois qu'ils s'en souviendront longtemps. Un grand merci à nos animateurs dévoués et rusés.

Marcel Chaput, syntaxe.

Ballon panier

Une première partie se joue samedi soir. Une équipe de l'Ecole Provencher se montre en belle forme. Nos méthodistes se préparent à les rencontrer, mais semblent assez inquiets dès qu'ils constatent leur haute taille.

La lutte s'engage généreusement; mais les Junioristes devront bientôt baisser pavillon. Il y a beaucoup d'habileté dans les deux camps, mais les paniers sont plus près des longs bras de l'adversaire. Compte final: trente à dix-neuf pour Provencher. Pas question de se faire de la peine, ne faut-il pas un gagnant et un perdant à chaque partie. Félicitations aux heureux gagnants.

Le lendemain, dimanche, ce sont les étudiants du Grand Séminaire qui, à leur tour, nous font l'honneur d'une visite. Cette fois cependant l'équipe du Juniorat, formée de ses plus grands, ne retient les services que de deux méthodistes. Et ce n'était que prudence, car encore une fois, nos distingués visiteurs, philosophes et théologiens, avaient l'avantage du poids et de la taille. Il fallut un jeu vif, savamment combiné et acharné pour nous mériter l'honneur de la victoire; pointage final: trente-six à vingt-six.

La victoire de dimanche fait oublier l'échec de samedi et maintient l'enthousiasme pour affronter d'autres joutes intéressantes.

Alain Vermette, syntaxe.

Mot du Préfet

Au tableau d'honneur, pour la dernière série d'examens. En rhétorique, René de Rocquigny, d'Haywood; en méthode, Léonard Nicolas, de Saint-Boniface; en syntaxe, Marcel Chaput, de Saint-Adolphe; aux éléments, Léo Lafrance, de Saint-Malo.

C'est une grâce que de supporter, par égard pour Dieu, des peines que l'on souffre injustement. (I Pierre 2, 19)

M. D. Giordani explique aux étudiants la politique internationale de son pays

Habitués à rencontrer M. Damien Giordani, consul de France, dans les congrès, dans les réunions patriotiques, dans les réceptions officielles où il ne peut donner, dans le cadre de programmes déjà surchargés, que de courtes allocutions, beaucoup de gens demandent parfois: "Mais que fait donc un Consul? Quel est son vrai travail?" La réponse est bien simple: le consul de France, en plus de ses activités officielles et publiques, et aussi de son travail intense dans son bureau pour le bien des ressortissants français du Manitoba et de la Saskatchewan, doit consacrer beaucoup de temps à l'étude des grands problèmes de la politique intérieure et extérieure de son pays. Ensuite il peut mettre le fruit de ses études et lectures à la disposition des journalistes de Winnipeg ou de Regina et Saskatoon, ou encore en faire profiter certains auditoires selects qui l'invitent particulièrement à ce propos.

C'est ainsi que, mercredi soir dernier, M. Damien Giordani eut l'occasion d'expliquer dans le détail la politique internationale de la France devant les étudiants de l'Université du Manitoba, grâce à l'invitation que lui avait transmise l'organisme "La paix universitaire mondiale" du campus universitaire de Fort Garry. L'orateur, qui se prépara longuement et sérieusement pour la circonstance, avait intitulé sa causerie: "La position française face aux événements internationaux." Il développa sa pensée en cinq points de grande actualité.

Tout d'abord, M. Giordani expliqua avec clarté la position de la France au sein de l'Alliance Atlantique (OTAN), démontrant que son pays a raison d'exiger que soient modifiées les structures de cette Alliance déjà âgée de quelque quinze ans. Car elle ne répond plus aux besoins actuels du monde libre, tout particulièrement aux besoins de l'Europe occidentale "qui n'en est plus aux heures tragiques de l'après-guerre, mais s'est relevé énergiquement et peut désormais dire son mot dans la solution de ses propres problèmes". Toutefois, la France entend plus que jamais demeurer membre de cette Alliance renouvelée, comme elle l'a prouvé efficacement lors de la crise cubaine en répondant immédiatement "présent" à l'appel du président Kennedy.

Le deuxième point de la conférence abordait la grande question de la force nucléaire multilatérale, que prônent les Etats-Unis avec l'approbation enchantée de l'Allemagne de l'Ouest. Or, dit M. Giordani, cette "force" ne représente pas aux yeux de la France un système efficace de défense européenne, parce que non indépendante. Après tout, ce sont les Américains qui auraient le doigt sur la détente, et il ne s'agit de fait que de 5% de la vraie force nucléaire américaine. L'ennemi (en ce cas, la Russie) ne pourrait-il pas croire que le monde libre n'est pas nécessairement prêt à assumer les risques nécessaires pour défendre l'Europe, comme Hitler a toujours pensé que ni la France ni l'Angleterre n'oseraient intervenir pour défendre la Pologne, vu qu'on l'avait laissé libre d'envahir la Tchécoslovaquie peu auparavant? Mais si la France n'accepte pas une force nucléaire multilatérale telle que proposée par les Etats-Unis, son refus étant d'ailleurs partagé par la Grande-Bretagne (récent discours de Wilson) et les pays scandinaves et, jusqu'à un certain point, par l'Italie, la Belgique et la Hollande, et si elle préfère s'attacher à sa propre force de frappe "pour être sûre de se défendre et de défendre l'Europe immédiatement en cas de danger", elle ne refuse pas pour autant d'apporter sa coopération dans un système d'alliance militaire qui met l'accent sur ce mot "coopération", au lieu de parler d' "intégration". Ainsi, dit-elle, on enlève toutes les causes de division qui risquent de freiner la construction d'une véritable Europe européenne indépendante.

M. Giordani aborda ensuite la question du Marché Commun qui tend à unifier l'Europe occidentale sur le plan économique, incluse la question agricole, et éventuellement sur le plan politique. Cette Europe n'a jamais voulu exclure la Grande-Bretagne, et elle entend continuer le dialogue avec les Etats-Unis, jamais dans un climat d'hostilité. Mais une Europe forte et indépendante pourra empêcher que se répète l'erreur de Yalta où des décisions furent prises aux dépens des intéressés, sans qu'eux-mêmes puissent dire leur propre mot.

Le quatrième point de la conférence toucha "la question essentielle" des pays en voie de développement. M. Giordani démontra particulièrement que la France y consacre le meilleur d'elle-même et que, compte tenu de sa population et de ses ressources, elle donne plus à ces pays que d'autres nations moins riches et plus populeuses.

Enfin, M. Giordani expliqua la position française au sud-asiatique où se déroule une guerre plutôt psychologique qui ne comptera ni vainqueurs ni vaincus. Il importe que la France, qui tout de même a déjà joué un grand rôle dans cette partie de l'univers, fasse sa part pour que les populations soient d'abord gagnées à une idéologie autre que celle du bloc communiste. Pour cela, il importe qu'on revienne d'abord aux accords de Genève, et donc que soit assurée la neutralisation de ces nations en cause. Et puis, avec beaucoup de réalisme, il faut comprendre que le bloc communiste se divise de fait en deux, la Russie et la Chine. De même qu'on accepte que la Russie soit présente aux Nations unies et entretienne des relations diplomatiques avec tous les pays du monde libre, la France a accepté d'entretenir des relations de cette sorte avec la Chine, "par réalisme, car on doit ramener dans le cercle des nations ce pays où vivent des masses d'hommes". La reconnaissance de la Chine n'est pas la reconnaissance de l'idéologie qui présentement nourrit ses chefs, c'est certain. Mais c'est peut-être là le moyen d'empêcher bien des pays d'Asie de subir les contrecoups de la guerre froide qui règne entre elle et les Etats-Unis.

Cette conférence de M. Giordani a permis à ses auditeurs anglophones d'entendre un autre son de cloche sur la politique de la France, et de mieux comprendre les agissements internationaux de de Gaulle et de Couve de Murville.

Ste-Agathe

Incendie

On sympathise avec M. Arthur Péloquin pour la perte qu'il a subi d'une quantité considérable de grain engrangé dans des bâtisses isolées sur sa ferme qui ont été détruites par le feu. La conflagration ne s'explique que par un tour de méchanceté bien regrettable. M. Péloquin serait prêt à récompenser celui qui le mettrait sur les traces de l'auteur ou des auteurs de ce méfait.

Fête de musique

Sous l'habile direction de la Rév. Sr Hélène-Monique, les élèves de musique donnèrent une jolie fête en l'honneur de la Ste-Cécile, dimanche après-midi, dans la salle de l'Institut Collégial. La plupart des parents des élèves étaient présents et jouirent grandement du chant et de la musique de leurs enfants. Une leçon de musique impromptue donnée par Sr Hélène-Monique intéressa et amusa fortement les assistants. Ceux-ci furent restaurés par un succulent goûter, à la suite duquel il y eut concours de chapeaux fabriqués par chaque élève et garnis de notes de musique selon sa propre initiative. Des prix furent accordés à ceux qui furent primés.

M. L.-D. Nolette proclama le palmarès des notes de théorie et de piano obtenues par les élèves qui subirent les examens du printemps passé. Quatorze jeunes furent honorés et la plupart avec des notes qui méritent des éloges. Un cadeau-surprise fut présenté par les élèves à leur dévouée institutrice. Elle fut très touchée de cette marque de reconnaissance. M. Nolette se fit l'interprète de tous pour féliciter et remercier en français et en anglais la maîtresse et les élèves pour ce charmant après-midi et exprima le souhait de toute l'assemblée de revenir l'an prochain jouir d'un régal semblable.

Çà et là

La date de la prochaine partie de bridge a été changée. Celle-ci aura lieu vendredi soir au lieu de mercredi à 7 h. 45. Les amis des paroisses environnantes sont toujours les bienvenus. On compte organiser un concours intéressant plus tard.

On annonce une soirée sociale pour le samedi soir 28 novembre dans la salle des Vétérans en l'honneur de M. Maurice Péloquin et de Mlle Claudette Malo à l'occasion de leur mariage prochain. Cordiale bienvenue à tous les parents, amis et connaissances.

La Société d'Agriculture de Ste-Agathe invite tout le monde à sa partie de cartes, le dimanche 29 novembre, dans la salle paroissiale. On promet de beaux prix et un délicieux goûter.

Une ancienne paroissienne, Mme John Nell, est revenue dormir son dernier sommeil auprès de son mari dans le cimetière paroissial, le 19 novembre. Tous les anciens de la paroisse offrent des prières pour l'âme de la disparue et des sympathies à ses enfants qui lui survivent.

Les paroissiens adressent leurs bons souhaits au frère aîné de leur pasteur qui fêtait ses noces d'or à Chicago cette semaine. A. M. le curé qui s'y rendait pour l'occasion, bon retour.

Noces d'argent à Aubigny de M. et Mme J.-H. Ritchot

AUBIGNY — Le 15 novembre, M. et Mme J.-H. Ritchot fêtaient leur 25e anniversaire de mariage. Accompagnés de leurs quatorze enfants, les jubilaires assistèrent à la messe de 4 h. p.m., après quoi ils se rendirent à la salle paroissiale où un souper fut servi à la famille et quelques amis intimes.

Mlle Henriette Ritchot, qui poursuit ses études de 9e année à l'Institut Collégial de Ste-Agathe, fit lecture d'une touchante adresse en français et en anglais. M. l'abbé R. Nadeau, curé, félicita les jubilaires et leur souhaita une longue vie. De beaux cadeaux furent offerts aux héros du jour et tous se rendirent compte que les nombreux sacrifices faits par ces généreux parents avaient été appréciés. En effet, il ne sera jamais dit que les enfants de M. et Mme Ritchot ont laissé passer cet anniversaire inaperçu.

M. Ritchot remercia ses enfants et tous les responsables de cette fête. Une bonne partie de cartes termina ce beau jour.

Naissance

M. et Mme Ovide Robert sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur premier enfant, Jean-Paul né le 6 novembre et baptisé le 8 novembre. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Oswald Hermle, de Melfort, Sask.

Malades

Sont actuellement hospitalisés: Mme Marius Robert, le bébé Jean-Paul Robert et M. Ulysse St-Jacques. Les paroissiens sont heureux d'apprendre que l'état de santé de M. St-Jacques s'améliore et qu'il rêve au jour où il reviendra au foyer qu'il a quitté il y a plus de trois mois.

Va-et-vient

M. et Mme J.-H. Ritchot se rendaient à Grand Forks pour y passer quelques jours. Ils visitèrent la soeur de Mme Ritchot qui n'avait pu se rendre pour leur 25e anniversaire de mariage.

Au laboratoire de recherches vétérinaires de St-Hyacinthe, Qué.

M. le Dr Gilles Bernier, m.v., diplômé de l'Ecole de médecine Vétérinaire en 1960, sera désormais attaché au Laboratoire de recherches vétérinaires de Saint-Hyacinthe, que dirige M. le Dr Roland Filion, m.v. Ce laboratoire relève du Service de l'Hygiène animale, du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, de Québec.

Le docteur Bernier est originaire du Manitoba et fit ses études au Collège de St-Boniface et à l'Université de Manitoba où il obtint son B.A. en 1954. Après l'obtention de son diplôme à Saint-Hyacinthe, il fut à l'emploi du gouvernement fédéral dans l'Ouest du pays, pendant 2 ans. Au moment de sa nomination, il était directeur des services techniques et vétérinaires, division des moulées, de la compagnie Burns, depuis 1962.

Le Dr Gilles Bernier est le fils de M. et Mme Raymond Bernier, de St-Boniface.

L'Alliance Française invite à un Festival de Films d'Art

Décidément, l'Alliance Française du Manitoba entend offrir un menu richement varié à ses membres et amis, cette année. C'est pourquoi elle invite à ses conférences, à son thé, bientôt à "du théâtre parisien", etc. Et aussi . . . au cinéma.

Le mois dernier, la conférence portait sur "Soixante ans de réalisme dans le cinéma français". Cette fois, conjointement avec le collège de St-Boniface, l'Alliance offre un "Festival de Films Français d'Art" qui aura lieu au gymnase du collège le mercredi soir 9 décembre, à 8 h. Un proaramme très enrichissant et plus qu'agréable vous attend.

Un laïc africain au Concile

ROME (CCC) — Agé de 33 ans, originaire du Togo, marié et père d'un garçon de 4 ans et d'une fillette de 3 ans, M. Eusèbe Adjakpley est depuis quelque temps secrétaire régional pour l'Afrique de la Fédération internationale de la Jeunesse catholique masculine. Le 23 septembre dernier, il a été désigné par le Pape Paul VI comme auditeur laïc au Concile. Il est le premier laïc africain à être désigné comme auditeur.

Le R. P. Albert Theunis, P.B., a rendu visite à M. Adjakpley, qui réside à "Domus Pacis" via di Torre Rossa à Rome, et lui a posé quelques questions, auxquelles il a bien voulu répondre avec l'amabilité qui lui est coutumière.

— M. Adjakpley, depuis quelques jours vous avez pris place à l'aula conciliaire parmi les auditeurs laïcs. Quelles sont vos premières impressions?

— Comme c'est la première fois qu'il m'est donné de voir tant d'évêques réunis en une assemblée aussi importante, je n'ai pu être, évidemment, que vivement impressionné. Je le suis excellemment par les travaux qui se font à l'aula conciliaire et surtout par la manière dont les différents sujets sont traités. Ce m'est une réelle joie de vivre dans l'ambiance du Concile.

— Quand avez-vous appris la nouvelle de votre désignation comme auditeur laïc?

— La nouvelle de ma désignation ne m'est parvenue que le 23 septembre, quand j'ai reçu une lettre du Saint-Père m'annonçant que j'étais nommé auditeur laïc au Concile. Ce fut pour moi un des plus beaux jours de ma vie.

— Cette nouvelle a-t-elle été une surprise pour vous ou étiez-vous au courant de ce qui se préparait à ce sujet?

— Cela a été pour moi une très grande surprise puisque ma présence à Rome n'avait d'autre but que de rédiger pour le compte de la Fédération de la Jeunesse, dont le siège est à Rome, un rapport sur la Conférence internationale de la Jeunesse, tenue à Grenoble sous les auspices de l'UNESCO. Ce travail terminé, je comptais rentrer chez moi vers le 5 octobre.

— A quel titre vous a-t-on désigné comme auditeur? Etiez-vous préparé à cette tâche?

— A n'en pas douter, c'est en raison de mon titre de Permanent africain à la Fédération internationale de la Jeunesse catholique que j'ai été choisi comme auditeur au Concile. Vous me demandez si j'ai été spécialement préparé pour occuper cette place. Spécialement, évidemment non, mais vu mes fonctions à la Fédération de la Jeunesse, je le suis d'une certaine façon par les connaissances que j'y ai acquises au fil des années.

— Avez-vous retrouvé parmi les auditeurs des personnes que vous connaissiez déjà?

— Pour le moment je n'ai rencontré qu'une seule personne que je connaissais, Mlle Rose Mary Goldie, qui est secrétaire exécutive du Comité permanent des Congrès internationaux de l'Apostolat des Laïcs.

Mais sur la liste des nouveaux auditeurs laïcs, publiée le 23 septembre, il s'en trouve plusieurs que je connais. J'espère qu'ils ne tarderont pas à arriver à Rome.

— Y a-t-il une organisation qui aide les auditeurs à suivre les débats du Concile qui se déroulent évidemment en latin?

— Non, cet organisme n'existe pas, mais nous parvenons à trouver des experts qui acceptent volontiers de nous venir en aide. Ainsi, aujourd'hui même, un Dominicain, très aimable, a bien voulu me traduire tout ce qui se passait à l'aula conciliaire, discours et discussions.

— M. Adjakpley, en tant qu'Africain qu'attendez-vous de ce Concile?

— Personne n'ignore tout ce que l'Afrique attend de cette assemblée. De nombreux articles publiés dans diverses revues en ont donné connaissance. Je ne puis ici redire tout cela. Mais qui ne sait qu'en ce moment où l'Afrique recherche sa voie dans tous les domaines, politique, économique et social, elle serait heureuse de savoir la place et le rôle exact que l'Eglise compte et peut y jouer?

Je crois, en particulier en ce qui concerne la jeunesse catholique africaine, que les travaux du Concile et leurs conclusions permettront à cette jeunesse de prendre vraiment conscience de ses responsabilités pour aider efficacement et dignement à la construction économique, sociale et surtout spirituelle du continent africain.

— Certains évêques africains ont insisté sur la nécessité de la liberté de conscience dans les jeunes Etats africains. Que pensez-vous de leurs interventions?

— Ces interventions, particulièrement celle de Mgr Ddungu, évêque de Masaka (Uganda) et celle de Mgr Zoa, archevêque de Yaoundé (Cameroun), m'ont beaucoup plu et vivement intéressé. Cette liberté de conscience me paraît nécessaire et doit par conséquent être reconnue par tous les Etats: c'est un devoir.

— Et enfin, une dernière question, M. Adjakpley. Comment comptez-vous faire profiter l'Afrique de votre expérience après le Concile?

— Comme je vois les choses, j'estime qu'une fois rentré en Afrique, mon principal devoir sera de dialoguer avec les laïcs engagés afin qu'ils puissent prendre réellement conscience de la responsabilité qui leur incombe devant l'Eglise vis-à-vis de leurs frères africains et également vis-à-vis de leur pays.

J'espère aussi que nous pourrons étudier ensemble les problèmes de l'Eglise tels qu'ils auront été définis par le Concile. Pour cela il faudra attendre évidemment que soient rendues publiques les décisions définitives du Concile. Mais, en attendant, nous pourrions préparer leur esprit à recevoir les décisions conciliaires.

Napoléon est mort assassiné, selon un groupe de savants

LONDRES — Napoléon est mort assassiné à Ste-Hélène, empoisonné à l'arsenic, pour être plus précis, telle est la conclusion à laquelle sont arrivés les savants du centre nucléaire de Harwell, en Grande-Bretagne, après avoir minutieusement examiné quatre cheveux de l'empereur soumis à un bombardement de neutrons dans les deux réacteurs du centre.

Les analyses complémentaires effectuées par le Dr Hamilton Smith, de l'Université de Glasgow, ont révélé que de l'arsenic a été administré à l'empereur au moins 40 fois entre l'été 1820 et avril 1821, le mois précédant sa mort.

Le "Sunday Telegraph", qui rapporte l'événement, ajoute que les savants de Harwell ont l'intention de demander au gouvernement français d'exhumer le corps de Napoléon en vue de nouvelles expériences.

Lettre de Paris

Crise ou pas crise dans l'automobile en France?

Spécial à La Liberté et le Patriote

Le séduisant Valery Giscard d'Estaing, ministre des Finances, a eu un mot malheureux lorsqu'il a qualifié d'"incident de conjoncture" le soudain affaissement de la production automobile en France. Peut-être avait-il raison, du point de vue technique d'en juger ainsi. Mais, au plan social et humain, cet incident a des conséquences qui ne sont pas justiciables de la simple désinvolture technocratique. Car des dizaines de milliers d'ouvriers de l'industrie automobile, dont les horaires de travail ont été abaissés perdent chaque mois entre 100 et 200 francs de leur salaire. C'est-à-dire qu'ils sont pour la plupart privés de ce petit quelque chose qui se situe juste au-delà du strict nécessaire, et grâce auquel la vie de tous les jours devient immédiatement plus agréable.

Aussi bien, le mécontentement est-il assez vif dans les usines où l'on fabrique chaque jour des milliers de voitures dont la vente s'avère de plus en plus difficile. Mais ce mécontentement demeure pour l'instant quasi-silencieux parce que, précisément, cette menace de récession et de chômage qui plane sur l'industrie automobile incite à la prudence les syndicalistes les plus audacieux. La crainte du chômage est sinon le commencement de la sagesse, du moins celui d'une certaine résignation. Gare aux lendemains, cependant. Ils pourraient être explosifs.

• • •

Au fait, y a-t-il crise, ou simplement "accident de parcours", comme l'a affirmé un autre ministre? Un débat qui vient de se dérouler au Palais Bourbon, et tout au long duquel des hypothèses contradictoires se sont heurtées, n'a pas permis de faire le point avec toute la précision désirable. Les députés, surtout ceux de l'opposition, se sont montrés fort pessimistes. Pour les uns, le marché est saturé, affirmant que la France, avec 163 voitures pour 1,000 habitants se trouve exactement dans la situation des Etats-Unis . . . en 1927, ce qui donne à penser que d'immenses possibilités d'expansion existent encore, puisque les Américains possèdent aujourd'hui 355 voitures pour 1,000 habitants. A quoi d'autres pessimistes répliquent que vendre davantage de voitures aux Français ne servirait à rien puisqu'ils n'ont guère la possibilité de les faire rouler, soit parce que les frais d'utilisation sont trop élevés — l'essence française à un franc et plus le litre, est la plus chère du monde — soit parce que l'infrastructure routière est incapable de supporter un accroissement de charge. En fait, dès à présent, pour ces raisons et pour d'autres, l'automobiliste français roule peu. Il couvre à peine 10,000 kilomètres par an en moyenne, alors que ses collègues italiens et allemands en dévorent 15,000 et 18,000.

Dans les centres urbains, les difficultés de la circulation et du stationnement constituent à n'en point douter, un frein énergique à l'accroissement du parc autos. On a calculé, par exemple, que la superficie totale des rues de Paris est de 1,200 hectares, alors que celle de 1,200,000 véhicules immatriculés dans la capitale dépasse 1,300 hectares. C'est-à-dire que s'il prenait à tous les automobilistes la fantaisie de sortir leur voiture en même temps, ce serait la coagulation complète de la circulation. Un haut fonctionnaire, avec qui nous évoquions ce problème du roulage dans Paris nous déclarait récemment: "C'est maintenant une affaire qui, pour nous est réglée!". Notre ébahissement, exprimé au sortir de monstrueux embouteillages, l'amena à préciser sa pensée: "Techniquement, nous avons fait tout ce qu'il était possible de faire. Il ne nous reste plus maintenant qu'à attendre que le découragement fasse son oeuvre, et que les automobilistes laissent enfin leur voiture au garage. C'est en ce sens que le problème de la circulation nous semble résolu!".

• • •

Cette curieuse façon de voir les choses ne peut évidemment faire l'affaire des constructeurs d'automobiles, non plus que de leur personnel, sans parler, bien sûr, des automobilistes eux-mêmes. Or, l'automobile fait vivre en France, directement ou indirectement, plus de 5 millions de personnes, et elle est un secteur important de la production française et du commerce extérieur. S'il y avait crise, le pays tout entier en serait gravement affecté. Mais, au Palais Bourbon, M. Maurice Bokanowsni, ministre de l'Industrie et du Commerce, a nié qu'il y ait crise. Certes, les chiffres de l'expansion sont éloquents: en 1961, pendant le premier semestre, le nombre des voitures enregistrées a augmenté de 13.4 pour cent; de 22.7 pour cent pendant la même période en 1962; de 18.4 pour cent en 1963; et seulement de 6.5 pour cent en 1964. Le "tassement" du marché est donc certain. Mais, selon le ministre, il correspond à une période de pause, après une expansion dont la rapidité dépassait très nettement le rythme d'accroissement du revenu national. "C'est un mauvais moment à passer, a-t-il déclaré en substance. Mais au printemps, l'élan sera repris, et tout ira mieux".

• • •

Cet optimiste officiel n'a pas été démenti par les résultats du récent Salon de l'Automobile, pourtant assez décevant du point de vue technique, puisque les fabriquants français n'y présentaient aucun nouveau modèle. A l'heure de la clôture de cette manifestation, les responsables des diverses marques arboraient de larges sourires: les commandes enregistrées étaient de 10 à 30 pour cent supérieures à celles du Salon 1963. Dès le lendemain, SIMCA, qui avait précédemment réduit la durée de travail dans ses usines, revenait aux horaires antérieures.

Mais peut-être convient-il, à propos de cette controverse dont l'automobile est le centre, de réfléchir au rappel fait par M. Maurice Bokanowski devant l'Assemblée nationale, ". . . à ceux qui voudraient sacrifier les impératifs de la stabilité financière au développement de la production automobile (comme s'il s'agissait là d'une fin majeure de l'activité humaine — je répondrai en citant le groupe de travail 'automobile' du 4e Plan: 'La fabrication et la vente des automobiles, écrivaient les membres de ce groupe en préambule de leur rapport, ne sauraient constituer des fins en soi. Ce sont des moyens pour contribuer à satisfaire les besoins de transport d'une société moderne et à équilibrer nos échanges commerciaux avec l'étranger'. L'homme a des besoins essentiels: manger à sa faim, se loger correctement, entretenir sa famille — et il ne saurait être question de faire passer l'automobile avant ces besoins. Cela dit, nous devons assurer à celle-ci une place raisonnable dans notre économie . . ."

A quoi un député de la majorité a répondu: . . . "Comme tous les problèmes industriels, celui de l'automobile n'est pas seulement technique, mais est également un problème humain. Qui possède une voiture a l'impression d'échapper à la condition de prolétaire, et c'est fort bien ainsi; il faut que tous ceux qui ont envie d'en posséder une puissent l'acquérir, et aussi s'en servir correctement: il appartient au gouvernement de leur en donner les moyens; sa tâche doit se borner à cela, car, pour le reste, nos constructeurs sont assez grands pour se débrouiller eux-mêmes; il suffit qu'on ne leur impose pas d'entraves et qu'on crée les conditions nécessaires à l'écoulement de leur production".

Rendez-vous donc au printemps pour vérifier l'exactitude des prédictions gouvernementales.

Maurice HERR.

Le Pape reçoit son ancien maître d'école

CITE DU VATICAN — Le pape a reçu, en audience privée, dans sa bibliothèque, son ancien maître d'école, M. Ezechiele Malizia, 85 ans, qui lui enseigna à lire et à écrire.

Au cours de cet entretien cordial, le pape a exprimé sa gratitude au professeur qui, a-t-il dit, ne manqua pas, et il le fallait, de faire preuve de sévérité. Le pape l'a lui-même décoré de l'Ordre de St-Sylvestre et lui a demandé de l'assister dans ses prières.

L'Irlande et la langue vulgaire dans la Liturgie

DUBLIN (CCC) — Les membres de l'épiscopat irlandais ont promulgué leurs décisions concernant l'emploi de la langue vulgaire dans la Liturgie, en application de la Constitution conciliaire. Dans la plus grande partie du pays, c'est l'anglais qui sera utilisé; il n'y a guère que dans le sud-ouest, où l'emploi du gaélique est encore très répandu, que cette langue remplacera le latin.

L'introduction de la langue vulgaire dans la liturgie s'est heurtée, en Irlande, à un problème linguistique, qui a ses répercussions dans le domaine politique. Les uns étaient favorables à l'anglais, les autres partisans du gaélique. La décision de l'épiscopat semble être un aveu que le politique linguistique de la République irlandaise a abouti à un échec.

Depuis des siècles, les dialectes celtiques de la Grande-Bretagne sont en régression et font peu à peu place à l'anglais. (Il en est de même du breton en Bretagne, où le français prédomine de plus en plus). En Ecosse, il n'y a plus guère que 100,000 personnes qui parlent le gaélique-écossais, mais au moins 90,000 d'entre elles savent parfaitement l'anglais. Le gaélique des Cornouailles a pratiquement disparu, et le gaélique de l'île de Man est en voie de disparition. Il n'y a plus guère qu'au Pays de Galles, où le gaélique-gallois est encore en honneur et est la langue usuelle d'environ un million d'habitants.

Il n'y a guère que le gaélique-irlandais qui fassent exception. Depuis un siècle, il a cédé du terrain devant l'anglais, mais il s'est solidement mainte u dans les régions côtières du sud-ouest. Avec le mouvement d'indépendance, qui s'appuyait sur une renaissance de la tradition culturelle irlandaise, il a été remis à l'honneur. Depuis une trentaine d'années, les autorités civiles du pays se sont efforcées de lui restituer la première place. Dans les cérémonies religieuses, on ne faisait usage que de l'irlandais ou du latin. Jusqu'à une date toute récente, les employés de l'Etat devaient, avant d'être engagés, subir un examen portant sur leur connaissance du gaélique et l'enseignement de cette langue dans les écoles primaires était largement subventionné.

Mais tous ces efforts semblent avoir eu quelque chose de factice. A Dublin même, les fonctionnaires de l'Etat qui parlaient le gaélique dans l'exercice de leur charge, employaient l'anglais dans leurs foyers. Les efforts de l'Etat se sont heurtés à l'opposition des parents, des membres du corps enseignant, des élèves. En outre, nombreux étaient ceux qui estimaient — et le faisaient clairement entendre — que pour un Etat pauvre et petit comme l'Irlande, les efforts faits en faveur du gaélique coûtaient beaucoup trop cher à la communauté.

Depuis un certain temps déjà, on parle beaucoup moins de la politique linguistique du gouvernement. Cependant, officiellement tout au moins, la tentative de faire du gaélique la langue officielle et usuelle de l'Irlande n'a pas été abandonnée. Les décisions de l'épiscopat semblent indiquer clairement qu'une telle tentative ne semble guère destinée à être couronnée de succès; les modalités d'application de la Constitution conciliaire sur la Liturgie en ce qui concerne l'emploi de la langue vulgaire tiennent compte de cet état de fait.

Code du travail établissant à $1.25 le salaire minimum

OTTAWA — Le ministre du travail, M. Allan MacEachen, a proposé au parlement un Code fédéral du travail établissant le salaire minimum à $1.25 l'heure à compter du 1er janvier prochain. Le projet de loi relatif à l'établissement de ce code a subi sa première lecture sans aucun débat.

M. MacEachen a noté que ce projet de loi "apporte de nouvelles normes de travail, non seulement au Canada, mais au continent tout entier". En plus d'établir un salaire minimum, ce projet de loi prévoit la journée de huit heures au maximum, une surprime pour le travail supplémentaire, la semaine de travail de 40 heures, deux semaines de vacances après un an de travail et sept congés rémunérés par année.

Ce code s'appliquera à quelque 556,000 travailleurs qui tombent sous la juridiction fédérale, soit moins de 9 pour cent de l'effectif ouvrier. Ces travailleurs sont employés dans l'industrie du transport maritime, les transports aériens, les chemins de fer, les banques, l'exploitation des mines d'uranium, les communications et certaines agences de la Couronne.

D'autre part, il est probable que ce projet de loi incitera les autorités provinciales à améliorer la législation ouvrière touchant quelque 5,500,000 personnes.

Le projet de loi de 21 pages, qui a été rendu public après que M. MacEachen l'eût présenté à la Chambre, prévoit des sanctions allant jusqu'à $1,500 d'amende ou un an d'emprisonnement, ou les deux à la fois pour les employeurs qui en violent les dispositions ou qui briment un employé ayant porté un tel état de choses à la connaissance du ministère du travail.

Au surplus, il comporte une exemption temporaire pour les industries ou sociétés qui peuvent démontrer que l'application de ces normes nouvelles leur serait préjudiciable. Cette exemption sera d'une durée maximum de 18 mois. Le ministère du travail peut également établir l'échelle des salaires minimums qui s'appliquera durant cette période.



Des experts russes en industrie porcine ont acheté d'éleveurs particuliers de l'Alberta et du Manitoba 65 Lacombe de race comme ceux illustrés sur cette photo. La race Lacombe a été créée par le ministère de l'Agriculture du Canada. En la choisissant, la mission a déclaré qu'elle recherchait de la vigueur, une croissance rapide, des portées nombreuses, la production de meilleur jambon ainsi que la force des pieds et des pattes. Apparaissent sur la photo MM. Jack Stothart, régisseur de la Ferme expérimentale du ministère fédéral de l'Agriculture à Lacombe (Alberta); George Matejka, Ponoka; D. Smith, Facwett; Jurt Preugschas, Mayerthorp; Clarence Visser, Edmonton, tous éleveurs; Mike Syrotuck, propagandiste en industrie animale au ministère de l'Agriculture du Canada, qui accompagne l'expédition à la Russie; Mme W. D. Allan, Bentley; MM. George McClure, Ohaton; W. D. Allan, le Dr Howard Fredeen, chef de la Division de l'élevage des animaux et des volailles, ministère de l'Agriculture du Canada, Lacombe. N'apparaît pas sur cette photo M. Henri Riese, de Winnipeg (Manitoba), qui a aussi vendu des Lacombe aux Russes.

Les tomates ont besoin de lumière

Les serres où l'on produit des plants de tomates pourraient utiliser avec avantage de la lumière supplémentaire durant les temps sombres de l'hiver.

Telle est la conclusion que le physiologiste G. M. Ward a tirée des expériences qui ont été faites à ce sujet à la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Harrow.

Selon M. Ward, on a utilisé des ampoules à valeur de mercure pour fournir de 1,500 à 2,000 unités d'éclairement supplémentaires tous les matins et tous les soirs durant les journées sombres de décembre, janvier et février, au cours de cette expérience. Les plans soumis à l'expérience ont reçu 15 heures de lumière chaque jour, durant ces journées courtes des mois d'hiver.

On a fait des observations à l'égard de trois stades de développement: d'abord les deux premières semaines qui ont suivi l'ensemencement en caissettes; ensuite le stade des plants, au cours des six semaines suivantes; enfin le stade de la croissance durant les huit semaines qui suivent la transplantation.

La lumière utilisée, au cours du premier stade, ne cause pas d'effet notable sur la croissance subséquente. Celle que l'on utilise, pendant le deuxième stade, hâte de deux semaines la date de la nouaison et celle de la première récolte. La lumière dont on se sert durant le troisième stade produit un feuillage vert très foncé et avance de plusieurs jours la date de la récolte. M. Ward signale que la croissance vigoureuse suscitée par le traitement à la lumière, durant le deuxième stade, ne peut continuer que par un programme intensif de fertilisation.

Les effets de l'éclairage supplémentaire ne sont pas uniformes d'une année à l'autre. Ils varient selon la proportion de temps sombre qu'offre l'hiver et selon le temps où ils se produisent par rapport au développement de la culture. Par exemple, les bénéfices de la lumière supplémentaire seront beaucoup moindres aux années d'ensoleillement abondant.

Comment la lumière influe-t-elle sur la croissance de la plante? L'un des facteurs les plus familiers est celui du photopériodisme, bien connu des fleuristes et qui a pour effet de stimuler la fonction de reproduction ou de la supprimer par un changement naturel ou artificiel de la longueur du jour. Selon M. Ward, ce facteur influe peu sur les tomates. La lumière supplémentaire utilisée au cours des expériences augmente la quantité d'énergie absorbée par la plante, stimule la photosynthèse et la croissance, hâtant ainsi la maturité et augmentant le rendement de la récolte.

Il ne serait pas profitable d'installer des ampoules à haute intensité de quelque type qu'elles soient partout dans la section commerciale de la serre, disent les chercheurs, mais il pourrait être avantageux, en certaines années, d'utiliser de la lumière supplémentaire dans la serre où l'on produit les plants.

Préférence des pâtissiers pour les pommes usinées

Les tartes aux pommes appétissantes vendues dans les magasins et les pâtisseries sont le résultat d'une combinaison heureuse de l'art culinaire et de modes efficaces de transformation des fruits.

Les pâtissiers commerciaux utilisent des pommes transformées de préférence aux pommes fraîches. De cette façon, non seulement ils épargnent du temps, mais sont certains d'avoir un produit de qualité supérieure avec des pommes mises en conserve à la pointe de la maturité et de la qualité, dit M. W. P. Mohr, de la Ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada, à Smithfield (Ontario).

Les transformateurs ont tout un choix de moyens pour conserver les pommes hachées ou tranchées pour la pâtisserie: entreposage frigorifique, mise en conserve, congélation ou déshydratation.

Souvent, on fournit aux pâtissiers situés près des régions productrices des tranches de fruits qui ont été trempées dans une solution d'anhydride sulfureux. Gardés en entrepôt froid durant une période allant jusqu'à trois semaines à une température de 40°, les fruits conservent leur couleur, leur texture et leur saveur après la cuisson.

La mise en conserve est le moyen le plus répandu aujourd'hui dans les grandes usines de transformation. Le procédé consiste à extraire l'air des tissus du fruit par un traitement à vide et à le remplacer par de l'eau chaude ou du sirop. Les tranches de pommes sont ensuite mises en conserve dans la forme qu'elles ont à ce moment-là, ou préparées en mélange de garniture de tarte par l'addition de sucre et d'épaississants avant la mise en conserve.

M. Mohr souligne que les tranches préparées par des techniques à vide restent entières et fermes après la cuisson.

On a recours jusqu'à un certain point à un autre procédé appelé désydratation-congélation. La méthode consiste à enlever une certaine partie de l'humidité des pommes tranchées, puis à les faire geler. Les pommes sont décongelées et la teneur en humidité est rétablie avant la cuisson.

M. Mohr déclare que la déshydratation-congélation conserve très bien la qualité des fruits. Cette méthode offre aussi l'avantage de réduire le poids d'au moins la moitié, facteur important si les fruits transformés doivent être expédiés ou tenus congelés pendant un certain temps.

Des segments de pommes déshydratées ayant une bonne saveur et des qualités de réhydratation peuvent être produits par un soufflage explosif, selon la méthode utilisée pour les céréales à déjeuner. La réduction de poids des fruits transformés de cette manière permet aussi d'abaisser les frais de transport.

Les qualités de la garniture de pommes dans la tarte complétée dépendent du mode de transformation utilisé au début. A cause de cela, ajoute M. Mohr, le choix de la méthode à suivre dépend des exigences particulières de chaque pâtissier et, éventuellement, de ce que le consommateur achètera. Toutefois, il est d'avis que tous ces moyens continueront d'être utilisés pour satisfaire aux besoins précis des pâtisseries commerciales.

Les insectes marchent sur leur estomac

A une époque où l'on multiplie les efforts pour réprimer et détruire les insectes, l'étude de leurs besoins alimentaires semblerait une régression.

Une telle conclusion serait toutefois erronée. Les travaux de recherches sur la nutrition des insectes, travaux poursuivis à travers le monde entier, constituent une phase importante de la lutte entreprise depuis longtemps contre les ennemis des cultures, au dire du chercheur G. R. F. Davis, affecté à la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Saskatoon (Sask.).

D'abord la connaissance des besoins alimentaires des insectes permet d'élever en laboratoire les espèces utiles en vue de les mettre en liberté dans les endroits où elles peuvent s'attaquer aux insectes destructeurs.

En outre, puisque aucun insecte ne peut vivre ni se reproduire sans les aliments appropriés, les informations recueillies au cours de ces études peuvent ouvrir la voie au perfectionnement d'insecticides contraires à l'utilisation par les insectes nuisibles des aliments qui leur sont propres. Enfin, une autre perspective se présente, savoir, l'obtention de plantes-hôtes dépourvues de certains principes alimentaires indispensables.

A Saskatoon, le chercheur Davis s'applique à l'étude des besoins protéiques du taupin et du cucujide dentelé des grains; il est parvenu à déterminer un certain nombre d'acides aminés, éléments constitutifs des protéines, qu'exigent ces insectes pour leur croissance et leur métamorphose.

Cet entomologiste étudie aussi les effets sur les insectes des antimétabolites, substances étroitement apparentées aux éléments nutritifs par leur structure chimique. Certains de ces éléments contrecarrent l'activité des enzymes chez les insectes; il semble possible que de simples antimétabolites puissent remplacer les produits chimiques utilisés de nos jours pour réprimer les ennemis des cultures.

Les études sur la nutrition des insectes sont ardues et demandent le perfectionnement de techniques spécialement appropriées à leur élevage et à leur alimentation, précise M. Davis. Malgré ces difficultés, les chercheurs du monde entier réussissent à dégager une somme impressionnante d'informations dans ce domaine.

Agent d'aménagement rural pour les régions de l'Ouest

OTTAWA — Le ministre fédéral des Forêts, M. Maurice Sauvé, a annoncé la nomination de M. W. White, âgé de 46 ans, de Melfort, Sask., au poste d'agent d'aménagement rural pour la région de l'Ouest, à l'Administration de la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles.

Il incombera à M. White d'assurer, entre autres choses, la liaison et la coordination à l'égard du programme fédéral-provincial ARDA, dont le but est l'amélioration économique et sociale des régions rurales. Il s'intéressera d'abord à la formation de dirigeants, à l'information et à l'éducation populaire, afin d'encourager la participation des ruraux au programme ARDA. De Regina où il aura ses bureaux, M. White desservira les quatre provinces de l'Ouest.

Le nouvel agent d'aménagement rural a été, ces huit dernières années, surveillant agricole régional du nord-est de la Saskatchewan, au ministère provincial de l'Agriculture, à Melfort. Au cours de cette période, il a consacré deux années à l'étude des aspects administratifs des cours d'éducation populaire, à l'Université du Wisconsin. Au cours de l'exercice de ses fonctions dans le nord-est de la Saskatchewan, M. White a dirigé un certain nombre de projets d'aménagement de localités rurales, dont certains sont tombés sous le programme ARDA, dès sa mise à exécution en 1963.

Originaire de Gull Lake, Sask., il poursuivit ses études à cet endroit et à Shaunavon. Après six années de service outremer dans l'Armée canadienne, il s'inscrivit à l'Université de la Saskatchewan pour y étudier la pédologie. Ses études terminées, il a été pendant six années, représentant agricole du gouvernement de la Saskatchewan à Ogema et à Moose Jaw, avant de s'installer à Melfort.

M. White est marié et a trois fils.

Construction de quatre serres à Swift Current

OTTAWA — La tâche de construire quatre serres à Swift Current, Sask., a été confiée à la maison Lord and Burnham Co. Limited, de St. Catharines, Ont., annonce le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays.

Elles serviront aux travaux de la direction des recherches du ministère à cet endroit et seront situées sur les terrains de la Ferme expérimentale fédérale.

Lord and Burnham a été la seule compagnie soumissionnaire. Le coût de l'entreprise est estimé à $154,655.

D'après M. Hays, l'érection de ces nouveaux bâtiments est essentielle à la bonne conduite d'un programme de recherches fédérales en Saskatchewan. Les quatre serres, chauffées à la vapeur, seront communicantes. Les dimensions de deux d'entre elles seront de 21 par 53 pieds; celles des deux autres, de 21 par 87 pieds.

Secrétaire adjoint de la Commission des céréales

OTTAWA — M. Victor Martens vient d'être nommé assistant-secrétaire de la Commission canadienne des céréales à Winnipeg, apprend-on au ministère de l'Agriculture du Canada. Le nouveau titulaire est âgé de 44 ans.

Au laboratoire de la Commission depuis 1940, M. Martens y a occupé jusqu'ici diverses fonctions techniques et administratives.

Né en Russie et instruit au Canada, il était chargé, avant sa nomination, d'administrer les relevés sur les récoltes et la section des services auxiliaires au laboratoire de recherches de la Commission.

Parmi les secteurs où M. Martens a déployé son activité depuis 1940, on relève l'acquisition de nouveau matériel d'équipement pour l'épreuve des grains et l'étude de méthodes pour déterminer la teneur en humidité des céréales commerciales, ce qui a conduit à l'adoption par la Commission et le commerce des grains du compteur électrique.

M. Martens a été vice-président de l'Association américaine des chimistes sur les céréales, section de Winnipeg; président de la Société royale des astronomes du Canada, section de Winnipeg également. Il est membre de l'Institut professionnel du service public du Canada.

Variétés de pommes



La QUINTE est une nouvelle variété hâtive de pommes, créée en marge d'un programme établi par le ministère de l'Agriculture, à Ottawa, en vue de créer des variétés nouvelles. Elle a été sélectionnée par M. Lloyd Spangelo, chargé de la Section des fruits, à l'Institut de recherches sur la génétique et l'amélioration des plantes. Il en a fait la recommandation pour la production commerciale dans l'est du Canada. Cet arbre semble être aussi rustique que la McIntosh, et il porte à chaque année des fruits qui se cueillent de 7 à 10 jours plus tôt que la Melba. La pomme Quinte est un fruit joliment coloré de rouge qui, pour le dessert, égale facilement la Melba. Ce n'est pas une grosse pomme et elle peut exiger de l'éclaircissage en certains endroits en vue d'atteindre une bonne grosseur.



La RANGER est une nouvelle variété de pommes hâtives développée pour l'Est canadien par le ministère de l'Agriculture du Canada. Elle a été sélectionnée par feu D. S. Blair parmi la descendance d'un croisement de Crimson Beauty et de Melba. L'arbre rustique et vigoureux rapporte des fruits à toutes les deux années. Cette pomme attrayante est rayée de rouge; sa saveur et ses qualités comme fruit à dessert en font l'égal de la Melba. Elle peut être récoltée de trois à quatre jours après la Crimson Beauty et de sept à dix jours avant la Melba.



La CARAVELLE est une nouvelle variété de pommes hâtives pour l'est du Canada. Elle a été créée par le ministère de l'Agriculture du Canada d'une sélection faite par feu D. S. Blair parmi la descendance d'un croisement de Melba et de Crimson Beauty. Ses fruits sont bisannuels et à cause de sa forte récolte il faut pratiquer l'éclaircissage en vue d'obtenir des fruits de grosseur commerciale. C'est une pomme rouge vif dont la saveur et les qualités pour la table sont bonnes; elle est supérieure à la Crimson Beauty et fort acceptable pour le commerce. Elle est prête à être cueillie, de trois à quatre jours avant la Melba.

Manitoba et Saskatchewan sont représentés au sein de l'ACELF

L'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française (ACELF), dans son bulletin du mois de novembre, fait connaître les noms des membres de ses divers comités et commissions. Voici les noms des représentants du Manitoba et de la Saskatchewan au sein de cet important organisme du Canada français:

Comité exécutif: R. P. Henri Légaré, O.M.I., directeur des études, province oblate du Manitoba, résidant au collège Mathieu de Gravelbourg, Sask., un des quatre vice-présidents.

Conseil d'administration: MM. Raymond Bernier, président de l'Association des Canadiens français du Manitoba, Marcel Lancelot, président du Comité du curriculum français au ministère de l'Instruction publique du Manitoba, Dumont Lepage, gérant de la radio française de Gravelbourg, RR. PP. Henri Légaré et Benoît Paris, O.M.I., ce dernier étant professeur de français au campus universitaire de Regina.

Commission permanente de la Langue parlée: M. Marcel Lancelot.

Comité régulier du Bulletin: R. P. Benoît Paris et M. Raymond Bernier.

Comité régulier de la Restructuration: l'honorable juge Alfred-M. Monnin, de St-Boniface.

Voeux du 17e congrès

Ce même numéro de novembre du Bulletin donne le texte complet des voeux du 17e congrès de l'ACELF, tenu à Québec en août dernier et ayant pour thème général "La formation du sens civique". Voici ce texte important:

L'ACELF, lors de son XVIIe Congrès annuel tenu dans l'historique ville de Québec, au cours de la vie française en Amérique, étudie "La formation du sens civique".

L'ACELF constate, avec la naissance de la conscience universelle, l'apparition d'une nouvelle forme de civisme.

L'ACELF reconnait les déficiences de la démocratie parlementaire face à la complexité des problèmes contemporains et propose une action sociale fondée sur le dynamisme des corps intermédiaires au sein desquels l'individu cherchera plus l'excellence que l'émergence.

Les éducateurs canadiens de langue française voient dans la volonté de participation des groupes d'expression d'un désir semblable à celui qui pousse la personne à l'affirmation de son être dans l'acceptation de ses responsabilités.

Pour définir son attitude à l'égard de la formation du sens civique, l'ACELF formule trois voeux d'ordre général:

I—Que toute action en éducation amène la personne humaine à la pleine conscience de l'importance de sa participation originale à la vie communautaire.

II—Que l'on attire l'attention des corps intermédiaires sur la nécessité de chercher activement et généreusement les moyens de concilier leurs intérêts propres et le bien général de la communauté politique.

III—Que le gouvernement repose non seulement sur l'efficacité de la représentation parlementaire, mais aussi sur la participation des groupes intermédiaires servis par une administration efficace.

1. Que les organismes qui s'occupent de l'éducation des adultes accordent une importance de premier plan à la formation civique.

2. Que la formation du sens civique des futurs maîtres soit donnée, non seulement par un enseignement formel, mais aussi par l'instauration d'un mode de vie qui assure une prise de conscience des responsabilités civiques.

3. Que dans les institutions d'enseignement, on instaure des organismes tels que parlements-écoles, conseils municipaux-miniatures et bureaux d'administration qui permettent aux jeunes de s'initier au jeu de la démocratie en vue d'une complète formation du sens civique.

4. Qu'un effort concerté de tous les éducateurs — parents, enseignants, et administrateurs — amène le régime scolaire et familial propre à développer davantage le sens civique. Cet effort se fera, le cas échéant, avec les organismes de la famille et les conseils d'éducation appropriés.

5. Que nos maisons d'enseignement secondaire et universitaire assurent une meilleure connaissance de nos institutions politiques, sociales et économiques, afin que chaque citoyen soit conscient du rôle qu'il peut et doit jouer dans la communauté canadienne.

6. Que les institutions d'enseignement offrent aux étudiants des occasions de développer leur sens civique en les invitant dans la mesure de leur capacité à participer à l'organisation de la vie scolaire et en facilitant leur participation à des mouvements de jeunesse propres à leur faire poser des gestes concrets d'entraide et de solidarité.

7. Que les dirigeants et les membres de la Presse étudiante nationale (PEN) soient invités à faire leurs toutes les responsabilités qu'impose l'éthique professionnelle à tout journaliste, particulièrement en ce qui concerne les répercussions civiques des techniques de l'opinion publique.

8. Que les moyens de diffusion — radio, télévision, cinéma, presse — remplissent leur fonction civique en fournissant une information objective, distinguant nettement description des faits et opinions du commentateur, se gardant d'infléchir informations et témoignages aux fins d'une option idéologique.

9. Que l'ACELF étudie la possibilité de susciter la formation d'une association d'usagers de la radio et de la télévision afin qu'ils soient représentés auprès du B.G.R. et des postes émetteurs.

10. Que la Commission Presse et Littérature enfantine de l'ACELF élargisse ses préoccupations à toute la presse étudiante adolescente; qu'elle découvre et interprète l'importance de cette presse afin d'aider les étudiants à être davantage axés sur leur milieu et à s'insérer encore plus positivement dans la société.

11. Que l'ACELF continue de favoriser les visites interprovinciales d'étudiants et de professeurs.

12. Que l'ACELF crée un Comité chargé d'étudier les différents aspects de la formation du sens civique et les moyens pratiques d'assurer l'éducation civique chez les étudiants de tous les niveaux.

Liste des commissaires présents

Aubigny: Georges St-Hilaire, Georges Saurette.

Bruxelles: J.-L. Hacault, Simon-H. Foidart, Hubert Hacault, Gérard Lanouette.

Cheval-Blanc: Léopold Girard.

Dunrea: A. Lavoie, A. Labossière.

Elie: Joseph Legault, Oris Aquin.

Ile-de-Chênes: Joseph Moquin.

La Broquerie: Alphonse Fournier, Joseph Tétrault, Ph. Laramée.

La Salle: Gérard Arbez, O. Gousseau.

Laurier: Jacques Péloquin.

Letellier: Aimé Cadieux, Laurent Leclair.

Lorette: Denis Dorge, Roméo Manaigre, Donat Lavallée, Joseph-E. Poirier.

Navin: Mme Marie-Louise Carrière.

Notre-Dame-de-Lourdes: Dr Hubert Delaquis, Paul Comte, C. Le Moullec, Joseph-O. Comte, Guy Delaquis, Mme Hubert Delaquis.

Otterburne: Louis Robidoux, E. Genest.

Précieux-Sang: Léo Landry.

Richer: Arthur Laurin, Léo Huppé, J.-P. Lanouette, A. Chaput.

St-Adolphe: Mme Marguerite Lagassé, Louis LeGal, F. LeGal.

Ste-Agathe: Théophile Joyal, Gérard Lemoine, Télesphore Dorge, G. Levesque, Louis-D. Nolette.

Ste-Anne-des-Chênes: Camille Chaput, Alcide Michaud, Emmanuel Godin, Philias Maurice, Stanislas Bisson, Dr F.-P. Doyle.

St-Boniface: Robert Bockstael, Brunelle Léveillé, Paul Marion, Mme John Gordon.

St-Claude: Louis Bazin.

Ste-Elisabeth: Rosaire Dupras, Lionel Lussier.

St-Eustache: Philippe Perron.

St-François-Xavier: Jules Allard.

St-Jean-Baptiste: Dr J.-H. Boucher, Arthur Touchette, Emile St-Arnaud, Louis Sabourin, Albert St-Hilaire, Pierre Baril.

St-Lazare: Arthur Fenez.

St-Norbert: Gabriel Cloutier, Fernand Paquin.

St-Pierre-Jolys: Jos. Bédard, Mme Edmond Roy, Jean-M. Gagnon, Armand Desharnais, Gérard Gagné, G. Tétreault, Mme René Préfontaine.

Ste-Rose-du-Lac: A. Pineau.

Somerset: P. Lemoing.

District Scol. Taché: Arcade Sarrasin.

Invités: Raymond Bernier, président de l'AECFM; Père R. Bédard, O.M.I., La Liberté et le Patriote; Frère Joseph H. Bruns, S.M., directeur des écoles de St-Boniface; M. et Mme Gabriel Forest; M. René Préfontaine.

Fructueuse journée d'étude de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres à St-Charles

ST-CHARLES — Le 24 octobre dernier se groupait à St-Charles un bon nombre d'instituteurs religieux et laïcs, ainsi que les représentants de seize Associations de Parents et Maîtres du Manitoba, afin d'étudier le programme de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres pour l'année, qui a pour thème: "L'intégration des jeunes dans la Société".

La Rév. Sr Marie-Augustin, supérieure des Soeurs Oblates de St-Charles, assistée de M. Léon Joubert, président de l'A.-P.M. locale, accueillait avec empressement tous ceux qui avaient répondu à l'appel.

Le mot de bienvenue prononcé par le président de la F.A.-P.M., M. Louis LeGal, souligna le rôle important que joue ce mouvement au point de vue national. Ayant lui-même assisté au Congrès national à Québec en septembre dernier, M. LeGal compare favorablement notre Association à celles des autres provinces, y compris le Québec. Il s'agirait d'être pratiques, fermes et constants dans nos efforts afin de faire fructifier et grandir les cadres déjà établis. Il exprime également notre vive gratitude à l'égard des religieuses de St-Charles pour leur cordiale hospitalité.

M. Georges Laberge, président du Comité de programme, nous donne ensuite un aperçu de l'horaire du programme du jour.

Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., à titre d'aumônier des A.P.M., élabore ce programme qui de fait est celui pour l'année 1964-65 et qui en même temps complète celui de l'an dernier.

Le Père Lemoine nous présente ensuite les membres de la table ronde qui vont discuter les quatre tranches du programme de l'année: Mmes L. Thioux et M. Hébert, MM. R. Sabourin et R. Dupas. Ces quatre membres, tous de la paroisse du Précieux-Sang, ont su nous intéresser et nous faire réfléchir sur des questions telles que: "Nous adultes, sommes-nous vraiment intégrés dans la société?" et "Que devons-nous faire pour nous intégrer réellement dans la société et ensuite y intégrer nos jeunes?". Une foule d'autres points devront être soumis à une étude sérieuse et fructueuse. (Le texte de leurs discussions, ainsi que celui des autres conférences du jour seront insérés dans l'"Ami du Foyer", au cours de l'année, pour être accessibles aux A.P.M. intéressées).

"L'anonymat"

Pour faire suite à cette discussion, M. l'abbé Roland Bélanger donne une conférence vivement intéressante ayant pour titre: "L'Anonymat". On ne saurait croire à quel point une bonne partie des gens se cache derrière cet anonymat afin d'éviter les responsabilités, en commençant au foyer où on ne se connaît vraiment pas, en ne cherchant pas à se connaître davantage, en passant par nos relations dans le voisinage où nous devrions être prêts à nous faire connaître afin de nous entraider le plus possible, et de là à nos associations locales et paroissiales pour assumer des charges pour le bien commun et finalement au plan municipal et même provincial au niveau de ses capacités respectives et individuelles.

Les bonnes religieuses servirent ensuite un délicieux café-goûter grandement apprécié de tous.

M. le président présenta ensuite un certificat de membre honoraire à vie de la part de la F.A.P.M. à Mme M.-A. Lemaire, avantageusement connue et d'une façon spéciale dans les A.P.M. à cause de son grand dévouement depuis les débuts mêmes de cette association. On fait remarquer ici qu'après nos deux archevêques, Mme Lemaire est la seule personne à qui l'on attribue cet honneur. En termes émus, Mme Lemaire remercie la Fédération et exprime ses voeux pour son succès toujours grandissant.

Certificats

Le Père Lemoine remet les certificats d'affiliation aux associations qui en ont fait la demande, i.e. St-Charles, St-Claude, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, St-Malo, Aubigny et St-Eugène.

M. Laberge présente M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de la J.E.C. et du mouvement d'action catholique au Manitoba, qui indique des moyens techniques de diffusion et de communication tels que télévision, revues, journaux, radio, etc., toujours en marge des jeunes. Causerie fort intéressante et pratique.

Le point final portait une note aussi jeune que révélatrice dans la personne de M. Roland Marcoux, président provincial de la J.O.C. Il expose et élabore en termes clairs et précis la pensée des jeunes, leurs idées, leurs aspirations et aussi leurs anxiétés. Il remarque que le jeune n'aime pas qu'on le croie incapable de prendre des responsabilités . . . et M. Laberge de renchérir ce dernier point de vue d'une façon pratique et salutaire en terminant: "Les responsabilités s'acceptent, mais ne se donnent pas . . ."

Le Père Lemoine, en conclusion, encourage vivement les associations locales à continuer leur beau travail dans leurs associations respectives.

Avis public

Avis public est donné par les présentes que la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, entend former une région située dans ladite Municipalité, et plus particulièrement décrite dans l'annexe "A" ajoutée à cet avis, en District Local de Développement (qui sera connu comme District Local de Développement No 1) et étant des terrains comprenant le village incorporé de de Letellier, à moins que la majorité des propriétaires des terrains affectés représentant au moins la moitié en valeurs desdits terrains et dont les noms sont inscrits sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité, envoient au Conseil de la Municipalité une pétition contre la formation du District Local de Développement susmentionné dans les quatre semaines qui suivront a première publication de cet avis. Les terrains contenus dans le district en question sont indiqués sur une carte qui se trouve au bureau de secrétaire-trésorier de ladite Municipalité.

Et de plus prenez avis qu'après la formation du District Local de Développement selon les conditions ci-dessus, le Conseil de la Municipalité de Montcalm se propose de construire, d'installer, d'équipier et d'entretenir un système d'eau comme Développement Local d'un tel District Local de Développement, sur les terrains de ladite Municipalité faisant face et aboutissant aux rues et avenues suivantes qui bénéficieront immédiatement de l'installation du système d'eau proposé, parce que ces terrains sont une portion des terres situées dans le District Local de Développement No 1 proposé, à savoir:

1) Le long de la rue Principale, de la Première Avenue est à un point se trouvant approximativement à 938 pieds au nord de la Troisième Avenue est.

2) Le long de la Troisième Avenue, de la rue Principale à l'intersection de la limite est du lot 37, Plan 6798, du Village de Letellier, au Manitoba, avec ladite Troisième Avenue est.

3) Le long de la Troisième Avenue est, de l'intersection de la rue Principale avec un point approximativement à 250 pieds à l'est de ladite intersection.

4) Le long de la Quatrième Rue est, de l'intersection de la Troisième Avenue est avec un point approximativement à 250 pieds au nord de ladite intersection.

5) Le long de la Deuxième Rue est, de l'intersection de la rue Principale à l'intersection de la Troisième Avenue est.

6) Le long de la rue Railway, de la Troisième Avenue ouest à la Cinquième Avenue ouest.

7) Le long de la Quatrième Avenue ouest, de la rue Railway à la Première Rue ouest.

8) Le long de la Troisième Avenue ouest, de la rue Railway à la Première Rue ouest.

Le coût prévu de ladite installation à effectuer immédiatement est de $76,600.00 qui sera prélevé par l'émission et la vente d'obligations de la Municipalité Rurale de Montcalm, et un montant annuel suffisant pour payer l'intérêt évalué au taux de six et quart (6¼) pour cent par année, et pour pourvoir au paiement du principal de ladite obligation, sera perçu pendant une période de vingt ans de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, par des évaluations annuelles spéciales, comme suit:

(a) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, un montant estimé à $2,560.00 sera prélevé annuellement au taux spécial de 20 cents par pied linéaire de façade pour les conduites d'eau sur tous les terrains faisant façade et aboutissant à l'installation d'eau proposée, en plus des autres taux et taxes.

(b) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, on prélèvera annuellement, par un impôt spécial sur toutes les propriétés taxables comprises dans ledit District Local de Développement No 1, un montant suffisant pour faire face au solde du principal et de l'intérêt de la dette proposée, lequel montant, dûment respectée toute autorité ayant juridiction, peut être diminué par l'addition des surplus de revenus du service d'eau.

A moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, mentionnés comme tels et en leurs noms propres sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale de Montcalm ou inscrits en conformité de l'article 1051 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, comme propriétaires de terrain sur la liste courante de taxation et représentant au moins la moitié en valeurs de tels terrains, envoient une pétition au Conseil contre ledit District Local de Développement dans le mois qui suit la première pubication de cet avis.

Et de plus prenez avis que conformément aux clauses de l'article 696 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, le Conseil de la Municipalité Rurale de Montcalm siégera comme Cour de Révision au bureau municipal dans le Village de Letellier, au Manitoba, à 2 h. p.m. (heure centrale normale), le mardi 8 décembre 1964 A.D., pour entendre les objections contre l'évaluation proposée.

Daté au Village de Letellier, dans la Province du Manitoba, ce 12e jour de novembre 1964 A.D.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier.

Voici l'annexe "A" dont il est fait mention dans l'Avis Public ci-dessus:

Description de la région, dans la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, qui sera incluse dans le District de Développement No 1 proposé:

"**Premièrement:** Toutes ces parties du quartier sud-est de la section 19 de la commune 2 et la deuxième rangée est du principal méridien au Manitoba, dans les limites d'un relevé topographique des terrains, dont le plan est enregistré au Bureau des Titres de Terrains, à Winnipeg, au numéro 6797, à l'exception tout le bloc un tel que décrit là;

"**Deuxièmement:** Toute cette partie dudit quartier sud-est prise pour terrains de gare et droit de passage du chemin de fer Canadien National, tel qu'indiqué sur le plan du relevé topographique enregistré au bureau susmentionné au numéro 5562;

"**Troisièmement:** Toute cette partie dudit quartier sud-est s'étendant de la ligne nord de la Cinquième Avenue ouest, Plan 6797, et une ligne tirée au nord de, parallèle à et perpendiculairement distante de 200 pieds, qui se trouve en ligne droite au nord de la limite ouest du lot six, dans le bloc cinq tel qu'indiqué sur ledit plan numéro 6797, et la limite ouest dudit terrain de gare;

"**Quatrièmement:** Toutes ces parties du quartier sud-ouest de la section 20 dans ladite commune et rangée qui s'étend au sud et à l'ouest des limites sud et ouest du chemin principal, tel qu'indiqué sur un plan enregistré au bureau susmentionné au numéro 551; à l'exception de toute cette partie indiquée comme lot un sur le plan enregistré dans ledit bureau au numéro 2630;

"**Cinquièmement:** Toutes ces parties dudit quartier sud-ouest s'étendant au nord de la limite nord dudit chemin principal, contenues dans les limites d'un relevé topographique, dont le plan est enregistré dans ledit bureau au numéro 6798;

"**Sixièmement:** Les 200 pieds les plus à l'ouest, en largeur, des 200 pieds les plus au sud, en profondeur, du quartier nord-ouest de ladite section 20."



Ci-dessus l'on voit M. Pierre Baril, de St-Jean-Baptiste, président sortant de charge, causant avec M. Raymond Bernier, président de l'AECFM, et M. Philippe Perron, d'Elie, président élu de l'Association des Commissaires de langue française. (Photo Napoléon Studios)

Les commissaires d'école prennent position sur les recommandations du Rapport Michener

(Suite de la première page)

Les consolidations

Après ce rappel "sérieux", les commissaires démontrent qu'ils ont raison d'affirmer que leur intérêt toujours actif envers la cause de l'éducation ne le cède à aucun autre groupe en cette province. Par exemple, dans les "divisions françaises" ils ont fait plus pour la consolidation de leurs écoles que dans l'ensemble du Manitoba. Un tableau, en effet, indique que dans les quatre divisions de la Montagne, du Cheval-Blanc, de la Rivière-Rouge et de la Seine seulement 28.5% des districts scolaires originaux n'ont pas été dissous, fermés ou consolidés, alors que dans l'ensemble de la province le pourcentage en est de 60.5%. Or, la Manitoba Teachers' Society affirmait, dans son mémoire devant la commission Michener, que "la consolidation peut offrir de meilleurs et plus nombreux services scolaires". Ne doit-on donc pas conclure que l'éducation donnée dans "nos" divisions soit excellente?

Mais, ce rapport Michener, s'occupant de l'éducation, soutient dans sa recommandation 15 que "les commissions scolaires des grandes divisions devraient obtenir la responsabilité exclusive, financière et de taxation, pour toutes les écoles élémentaires publiques dans leurs divisions respectives." Cette recommandation intéresse tout particulièrement les commissaires de langue française, dit le mémoire de l'Association: "C'est le but principal de ce mémoire d'exprimer au gouvernement que nous endossons cette recommandation et d'affirmer notre conviction que sa mise à exécution pourrait récolter de substantiels bénéfices académiques dans nos divisions."

Car nos écoles ont progressé le plus loin possible, tant économiquement que géographiquement, dans la voie de la consolidation. Certaines d'entre elles, au niveau rural, constituent des unités de superficie satisfaisante avec des écoles possédant toutes les années. Néanmoins, en tant qu'entités indépendantes et séparées, elles sont faibles et disposent de revenus insuffisants pour avancer plus loin dans la voie de l'excellence académique et administrative.

Bienfaits de l'union

Or de tels buts ne pourront être atteints qu'en unissant toutes nos ressources dans les divisions scolaires. Ce qui fournirait une base solide pour les progrès de l'avenir, permettrait l'emploi de surveillants compétents, de surintendants pour coordonner, administrer et unifier tous les aspects académiques de la division, de la première à la douzième année, pour la meilleure éducation de nos enfants. De plus, la mise à exécution de la recommandation 15 du rapport Michener permettrait de mettre en commun toutes les ressources d'une division, équilibrant dans la division elle-même les chances d'éducation de tous les enfants et le fardeau financier imposé aux parents.

Langue d'instruction

L'Association des Commissaires de langue française offre donc sa coopération pour que cette recommandation 15 soit approuvée. Puis, passant à un autre point important, elle démontre que serait assurée ainsi une certaine liberté académique, car il deviendrait possible de se donner un personnel administratif et de surveillance suffisant, et aussi d'attirer et de retenir les meilleurs et plus dévoués professeurs. Donc l'Association réclame qu'une fois accordés les effets de la recommandation 15, qu'on donne plus de liberté académique. Mais il faut que cette liberté se traduise par plus de souplesse quant à l'enseignement de la langue française, et même par l'usage de cette langue comme "langue d'instruction" pour certains autres sujets que la langue elle-même.

L'Association fait cette requête en distinguant clairement entre élèves dont le français est la langue maternelle, et ceux dont la langue maternelle est autre que le français. Avec les membres de la commission royale Macfarlane (1959) et ceux de la Conférence Canadienne d'Education (1960) les commissaires franco-manitobains croient que les élèves des premières années scolaires peuvent apprendre avec profit les éléments d'une langue seconde "parlée", quitte à accélérer dans les années successives le vocabulaire et la compréhension, selon le docteur Wilder Penfield.

Toutefois, ceci vaut pour une langue seconde. Donc, même si cela justifie amplement la permission d'enseigner le français "audio-oralement" à des élèves choisis, comme langue seconde, il faut davantage pour répondre aux besoins des élèves dont le français est la langue maternelle. D'ailleurs, au Canada le français n'est pas une langue seconde, c'est l'une des deux langues officielles du pays, et donc aucune raison ne peut justifier qu'on enseigne comme langue seconde à des jeunes Canadiens français leur propre langue maternelle, pas plus que les Canadiens anglais du Québec accepteraient que l'anglais soit enseigné comme langue seconde dans les écoles élémentaires.

Donc, disent les commissaires de langue française, nous croyons qu'il faut permettre l'enseignement en français dès la première année et en montant, le professeur disposant de la plus grande initiative pour favoriser la langue maternelle, au moins jusqu'à la 4e année.

Le dernier point du mémoire: la préparation des professeurs au Collège Pédagogique du Manitoba. Faisant allusion à certains progrès quant à la préparation de professeurs de français, on souligne cependant l'insuffisance de personnel pour l'enseignement de la méthodologie française. Un seul professeur est actuellement responsable des étudiants qui enseigneront le français aux petits anglophones, de la 1ère à la 9e année inclusivement, et aussi des étudiants qui enseigneront le français aux petits Franco-manitobains, aussi de la 1ère à la 9e année inclusivement. Le professeur en question est compétent et très dévoué, mais il ne peut suffire à cette dure tâche. On réclame donc l'addition d'un autre professeur de méthodologie française au niveau élémentaire, soit de la 1ère à la 3e année inclusivement.

Enfin, conclut-on, l'on approuve le transfert du Collège Pédagogique à l'Université du Manitoba. Car ceci devrait faciliter l'organisation de cours d'été et de cours du soir avec crédits universitaires au Collège de St-Boniface, un des trois membres fondateurs de cette même Université. De tels cours permettraient à nos professeurs de perfectionner leurs certificats, et les aideraient à devenir de meilleurs professeurs de français. Et même, pourquoi ne pas voir dans un avenir plus ou moins lointain la fondation d'une section bilingue du Collège Pédagogique, au Collège de St-Boniface?

Les commissaires approuvèrent la teneur de ce mémoire, après étude, discussions, demandes de changements de détail. Puis tous continuèrent la soirée en causant par petits groupes . . . de l'avenir de nos divisions franco-manitobaines. Puissent les douze prochains mois leur obtenir de véritables succès!

Avis public

Avis public est donné par les présentes que la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, entend former une région située dans ladite Municipalité, et plus particulièrement décrite dans l'annexe "A" ajoutée à cet avis, en District Local de Développement (qui sera connu comme District Local de Développement No 2) et étant des terrains comprenant le village non incorporé de St-Jean-Baptiste, à moins que la majorité des propriétaires des terrains affectés représentant au moins la moitié en valeurs desdits terrains et dont les noms sont inscrits sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité, envoient au Conseil de la Municipalité une pétition contre la formation du District Local de Développement susmentionné dans les quatre semaines qui suivront la première publication de cet avis. Les terrains contenus dans le district en question sont indiqués sur une carte qui se trouve au bureau de secrétaire-trésorier de ladite Municipalité.

Et de plus prenez avis qu'après la formation du District Local de Développement selon les conditions ci-dessus, le Conseil de la Municipalité de Montcalm se propose de construire, d'installer, d'équiper et d'entretenir un système d'eau et d'égout comme Développement Local d'un tel District Local de Développement, sur les terrains faisant face et aboutissant aux rues et avenues suivantes qui bénéficieront immédiatement de l'installation du système d'eau et d'égout proposé, parce que ces terrains sont une portion des terres situées dans le District Local de Développement No 2 proposé, à savoir:

1) Le long de la rue Caron, d'un point approximativement à 100 pieds au sud de la limite nord de la moitié sud du lot de rivière 235, Plan 3798, Paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba, à un point approximativement à 66 pieds au nord de la limite nord du lot de rivière 243, Plan 3798, paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba.

2) Le long de la Deuxième Avenue, au sud-ouest de la rue Caron, à un point approximativement à 400 pieds à l'ouest de la rue Caron.

3) Le long de l'Avenue Centre, de la rue Railway à la Troisième Rue sud-ouest.

4) Le long de la Première Rue sud-ouest, de l'Avenue Centre à la Première Avenue sud-ouest.

5) Le long de la Première Avenue sud-ouest, de la Première Rue sud-ouest à la Deuxième Rue sud-ouest.

6) Le long de l'Avenue Baril.

7) Le long de la Rue Railway, de l'Avenue Centre à un point approximativement à 450 pieds au nord de l'intersection de la Rue Railway et de la Première Avenue est.

8) Le long de la Première Avenue, de la Rue Railway à l'intersection de la limite est du lot 14, Plan 714, Village de St-Jean-Baptiste, au Manitoba, avec la Première Avenue est.

9) Le long de la Rue Fillion.

Le coût prévu de ladite installation à effectuer immédiatement est de $202,250.00 qui sera prélevé par l'émission et la vente d'obligations de la Municipalité Rurale de Montcalm, et un montant annuel suffisant pour payer l'intérêt évalué au taux de six et quart (6¼) pour cent par année, et pour pourvoir au paiement du principal de ladite obligation, sera perçu pendant une période de vingt ans de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, par des évaluations annuelles spéciales, comme suit:

(a) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, un montant estimé à $3,475.00 sera prélevé annuellement au taux spécial de 20 cents par pied linéaire de façade pour les conduites d'eau sur tous les terrains faisant façade et aboutissant à l'installation d'eau proposée, en plus des autres taux et taxes.

(b) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, un montant estimé à $3,475.00 sera prélevé annuellement au taux spécial de 20 cents par pied linéaire de façade pour les terrains faisant façade et aboutissant aux installations d'égout proposées, en plus des autres taux et taxes.

(c) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, on prélèvera annuellement, par un impôt spécial sur toutes les propriétés taxables comprises dans ledit District Local de Développement No 2, un montant suffisant pour faire face au solde du principal et de l'intérêt de la dette proposée, lequel montant, dûment respectée toute autorité ayant juridiction, peut être diminué par l'addition des surplus de revenus des services d'eau et d'égouts.

A moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, mentionnés comme tels et en leurs noms propres sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale de Montcalm ou inscrits en conformité de l'article 1051 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, comme propriétaires de terrain sur la liste courante de taxation et représentant au moins la moitié en valeurs de tels terrains, envoient une pétition au Conseil contre ledit District Local de Développement dans le mois qui suit la première publication de cet avis.

Et de plus prenez avis que conformément aux clauses de l'article 696 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, le Conseil de la Municipalité Rurale de Montcalm siégera comme Cour de Révision au bureau municipal dans le Village de Letellier, au Manitoba, à 2 h. p.m. (heure centrale normale), le mardi 8 décembre 1964 A.D., pour entendre les objections contre l'évaluation proposée.

Daté au Village de Letellier, dans la Province du Manitoba, ce 12e jour de novembre 1964 A.D.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier.

Voici l'annexe "A" dont il est fait mention dans l'Avis Public ci-dessus:

Description de la région, dans la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, qui sera incluse dans le District de Développement No 2 proposé:

"Toutes ces parties des lots de rivière 229, 231, 235, 237, 239, 241, 243 et 245 de la paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba, selon les plans enregistrés au Bureau des Titres de Terrains, à Winnipeg, aux numéros 3798 et 3799, contenues dans les limites suivantes:

"Commençant à l'intersection de la limite ouest du chemin no 1 avec la limite nord-est du chemin public (P.T.H. No 75), ces chemins étant décrits sur une carte qui se trouve audit bureau sous le numéro 5020, de là vers l'est, parallèlement à la limite nord dudti lot de rivière 229 à la limite est du chemin principal tel qu'indiqué sur ledit plan no 3798, de là vers le nord le long de ladite limite est jusqu'à l'intersection avec la limite est du terrain pris comme droit de passage des chemins de fer du Canadien National tel qu'indiqué sur le plan enregistré audit bureau sous le numéro 5561, de là vers le nord le long de ladite limite est du chemin de fer Canadien National jusqu'à la limite sud des 20 pieds les plus au nord sur la largeur dudit lot de rivière 237, puis vers l'est le long de ladite limite sud jusqu'au bord de l'eau de la rivière Rouge, puis vers le nord le long dudit bord de l'eau à son intersection avec la limite nord d'un relevé du terrain, lequel plan est enregistré audit bureau sous le numéro 714, puis vers l'ouest le long de la limite nord dudit plan no 714 à son intersection avec une ligne tirée à l'est de, parallèlement à et perpendiculairement distante de 266 pieds de la limite est des terrains de la gare tels qu'indiqués sur ledit plan no 5561, puis vers le nord le long de la dernière ligne parallèle décrite jusqu'à la limite nord dudit lot de rivière 245, puis vers l'ouest le long de la limite nord dudit lot de rivière 245 jusqu'à la ligne centrale de la Rivière aux Prunes traversant lesdits lots, puis vers le sud et l'ouest le long de ladite ligne centrale jusqu'à son intersection avec la limite est dudit chemin public, puis vers le sud le long de la limite est dudit chemin public jusqu'au point du début."

Le Club des 200 de l'ACFC

DEUXIEME LISTE

$25.00

M. Robert Pellerin, Prince-Albert
M. F. St-Germain, St-Boniface, Man.
M. Jean Carrière, Storthoaks
Poste de radio CFNS, Saskatoon
Les employés du poste CFNS, Saskatoon
M. J.-B. Guénette, Gravelbourg
Soeurs de l'Assomption, Delmas
C.Y.O., Delmas
M. Edouard Blais, Delmas
R. P. G. Labonté, O.M.I., Delmas
M. l'abbé François Marcotte, Wolseley
Mme Agnès Béland, Prince-Albert
M. Calixte Branger, St-Louis

Coderre

Noces d'argent

Le samedi 14 novembre marquait le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Georges Cossette (née Dorilla Belisle). La fête commença par une messe célébrée aux intentions de l'heureux couple en l'église St-Charles par l'abbé Fernand Ducharme. Leurs sept enfants étaient tous présents: Edouard, de Moose Jaw, Lucien, de Courval, accompagné de son épouse; Lionel, Irène, Louis, Dianne et Laurianne, tous à la maison, et leur unique petit-fils, Marc.

Etaient aussi présents: Mme Anna Cossette, mère de M. Cossette, de Gravelbourg, MM. et Mmes Léo Cossette, Emile Cossette et Hervé Michel, tous de Coderre. Sont venus de l'extérieur: M. et Mme Irve Leahy de Moose Jaw, MM. et Mmes Edouard Clermont et Julien Jalbert de Laflèche, qui se sont rendus à la demande de M. Cossette pour un succulent diner. M. le curé félicita les jubilaires et leur offrit ses voeux ainsi que ceux de son père aussi présent. Louis et Dianne présentèrent les cadeaux. Le gâteau avait été décoré par Mme Armand Gaucher.

Une soirée dansante où tous les parents et de nombreux amis se réunirent suivit à la salle de la Légion. Des messages de félicitations vinrent de Calgary et de Vancouver où résident deux frères de Mme Cossette, Henri et Armand Bélisle.

Réunion de famille

Une autre belle fête de famille avait lieu à St-Victor le 21 novembre à l'occasion du 79e anniversaire de naissance de M. Siméon Ducharme, de Coderre. Toute la famille était présente, soit les huit enfants dont deux prêtres, MM. les abbés Roger et Fernand Ducharme et deux religieuses, la Rév. Sr St-Siméon, M.O., supérieure à Marie-Reine, en Alberta et la Rév. Sr St-André, f.d.l.c., à Bellegarde, ainsi que les 20 petits-enfants. M. Ducharme passe une semaine chez ses enfants tandis que M. l'abbé Fernand sera absent pour assister au Congrès National de l'Immigration à Montréal.

Cinq Dames de Ste-Anne de Coderre et leur directeur se sont rendus à Gravelbourg la semaine dernière pour assister à une réunion diocésaine de cette société. Elles sont Mmes Jean Corrobourg, Irène Desnoyers, Emile Gaucher, Marguerite Beaudette et Oliva Desnoyers.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques se sont réunies chez Mme E. Gaucher, le 16 novembre. Mme Kay Nelson a accepté la charge de présidente pour remplacer Mme Lester Kinch qui sera maintenant présidente diocésaine. Mme Cécile Bourget montra de belles vues de l'Amérique Latine et la soirée se termina par les prières d'usage et un goûter.

Bellegarde

Ça et là

Mme Ubaldine Sylvestre passe quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Lionel Fréchette, de St-Boniface, Man.

M. et Mme Raymond Durand et leur famille visitèrent leur parenté de Winnipeg et de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., en fin de semaine.

M. et Mme Lorne Ries, de Regina, vinrent se promener chez leurs parents, M. et Mme Henri Wilvers.

Mlles Anne-Marie Poirier et Jeannette George, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine chez MM. et Mmes Rosario Poirier et Emile George.

M. et Mme Antoine Roussel et leur famille, de St-Paul, Alta, M. et Mme Simon Roussel, de Simpson, et Mlle Simone Roussel, de Fort Simpson, T.N.-O., ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Trefflé Roussel, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, le 10 novembre.

Bienvenue dans la paroisse à M. et Mme Victor Cossette et leur famille, de Gravlbourg. M. Cossette est le commissionnaire d'achats pour la Compagnie Searle, de Frys.

Le comité du développement rural tenait sa réunion annuelle le 17 novembre; il y eut plusieurs discussions au sujet de l'ouverture de la patinoire et cette semaine quelques bons paroissiens sont à étendre du gravier.

La semaine dernière, un incendie a endommagé le motel "Sunset Acres" de M. Gabriel Sylvestre, ce qui l'oblige à le fermer temporairement.

Le 29 novembre, il y aura bingo de dindes. Tous sont invités à venir tenter leur chance.

Souhaits de rétablissement aux personnes qui sont hospitalisées à Redvers: MM. Georges Brisbois et Lucien Garnier, et Mmes Cyrille Paulhus, Jules Gofflot, Lucien Dauvin et Henri Renard.

Laflèche

Funérailles

Le 10 novembre avait lieu, dans l'église de Laflèche, les funérailles de Monique-Anne Brière, enfant de M. et Mme Gérard Brière de Moose Jaw. Monique, âgée seulement de quatre mois, succombait après une courte maladie. M. l'abbé Maurice Minne officiait aux funérailles. Les porteurs étaient Lucien et David Chicoine, cousins de Monique.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: Mme Marie-Rose Millette de Storthoaks, M. le Dr Ovila Millette de Melville, M. le Dr et Mme Honorius Millette de Lestock, M. et Mme Charles Millette, M. et Mme Ernest Buissé et Mme Euclide Bourgeois de Storthoaks; Léonard, Lucien et David Chicoine de Gravelbourg.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Ça et là

M. et Mme Ernest Beaupré, de St-Léonard, ainsi que Mme Nestor Lescadre de Shawinigan Falls, Qué., visitaient Mme Emelda Marasse.

Mlle Audrey Lizée, de Régina, passait des vacances chez ses parents, M. et Mme Léo Lizée.

M. et Mme Charles Fredette, de Lake Alma, visitent la famille Elie Jalbert.

Mlle Léona Perrey, garde-malade de Regina, passait une fin de semaine avec sa famille, M. et Mme Marcel Perrey.

M. et Mme Albert Parent recevaient la visite de M. et Mme Ernest Dupuis, de Chicago.

M. et Mme H. Wensel sont revenus d'un voyage à Vancouver où ils visitaient M. Arthur Brunelle.

Mme Marie Delaet, de Benson, visitait la famille Harry Verhelst.

Mlle Gabrielle Verhelst, de St-Boniface, passait une couple de jours chez ses parents.

M. Ray. Clermont se rendait à Swift Current comme juge pour le Club 4-H.

M. et Mme A. Morisette se rendaient à Vauxhall, Alta., visiter des parents.

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Adrien Belcourt, Mmes Anselme Périgny et Léger Piché.

Le 23 novembre avait lieu, dans la salle paroissiale, une assemblée régionale des dames de la Ligue des Femmes Catholiques, présidée par M. l'abbé G. Thuot, curé de Mankota.

Vawn

Shower

Un shower organisé par Mmes O. Fortier, A. Ste-Marie et G. McCaffrey a eu lieu dans la salle paroissiale, le 19 novembre, en l'honneur de Mlle Lorette McCaffrey, qui épousait M. A. St-Amant le 21 novembre.

Une cinquantaine de dames ont joui d'une partie de whist et la gagnante était Mme Bill Weber.

Après la partie de cartes, Mlle McCaffrey remercia les dames pour les cadeaux et les invita à lui rendre visite à sa future demeure à Jackfish.

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le lundi 30 novembre au lieu du mardi 1er décembre. Les dames en charge du goûter seront Mmes Shirley Weber et A. Ste-Marie.

Debden

Les paroissiens de Debden doivent une grande reconnaissance au R. P. L. M. Pueck, franciscain et supérieur du séminaire de Regina, pour l'excellente retraite qu'il a prêchée du 15 au 20 novembre. Puissent-ils toujours vivre suivant ses salutaires conseils.

M. Jean-Louis Lajeunesse, de Weyburn, ainsi que Mme Louis Hoot, de Penn, étaient en visite chez M. et Mme Athanase Lajeunesse; M. et Mme Robert Girod, de Leask, chez M. et Mme Raymond Houde; M. et Mme Hubert Robin, de Leask, chez M. et Mme Emile Couture; M. et Mme Florian Robin, de Leask, chez M. et Mme Emile Couture; M. et Mme Frank Berezowski, de Prince-Albert, chez Mme Philippe Lamy.

M. et Mme Laurier Lehouillier sont allés passer deux jours à Regina à l'occasion d'un congrès.

Mme Lucie-Anna Lajeunesse est allée conduire Mme Alfred Lehouillier à Saskatoon où cette dernière subira des examens médicaux. Ces dames profitèrent de leur séjour à Saskatoon pour faire une retraite fermée.

L'ouverture officielle du nouveau bureau de poste eut lieu le 2 novembre. M. Bruno Demers, maire du village, coupa le ruban et M. Jean Bonneau, entrepreneur, remis les clefs à M. Daniel Paquette, dévoué maître de poste depuis 1946.

Au cours du mois de novembre, Mme Lawrence Gibney a eu la visite de M. le Dr et Mme Louis Mandin et leur fillette, de St-Paul, Alta, de M. le Dr et Mme Joseph Mandin et leurs enfants, Michelle, Irène, Charles, Géraldine et Shirley, de Carrot River, de M. et Mme Gustave Mandin et Mme Lucien Piché, de Duck Lake.

Mme Rodolphe Beaulac a eu la visite de ses gendre et fille, M. et Mme Eugène Brassard, de Prince-Albert.

Mme Ovila Leclerc, de Prince-Albert, est venue visiter sa parenté.

Mariage

Le 18 novembre, M. Alfred Billinger, fils de M. Joseph Billinger, de Big River, conduisait à l'autel Mlle Léontine Chrétien, fille de M. Edouard Chrétien. Les mariés avaient leurs pères pour témoins. Les garçons et filles d'honneur étaient MM. Louis Chrétien, frère de la mariée, et Charles Homer, de Big River, et Mlles Juliette Wilson, de Big River, et Rose Chrétien, soeur de la mariée.

Le diner fut servi en la salle du Club athlétique et la soirée eut lieu à Big River où les nouveaux époux doivent demeurer.

M. et Mme Antoine Thériault, oncle et tante de la mariée, de Semmie, assistèrent au mariage.

Malades

M. Lawrence Gibney, de retour chez lui, se remet bien d'une crise cardiaque.

Prompt rétablissement à M. et Mme Emile Houde, à Mme Raymond Houde et à M. Omer Lajeunesse, tous à l'hôpital de la St-Famille de Prince-Albert.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Jardins plantureux
11.45—D'un disque à l'autre
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Mémoires
12.30—Terre nouvelle
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
4.00—Match Intercités
4.30—Musique de film
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.10—Vieilles maisons, vieux papiers
5.30—Orchestres du du réseau anglais
6.30—Sur votre piano
7.00—Festival de Radio-Canada
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Le cabaret du soir qui penche
9.55—Chronique sport.
10.00—Le cabaret du soir qui penche
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie
2.30—Les Jérolas
3.00—Une demi-heure avec . . .
3.30—Requêtes et succès
4.10—Nos malades
4.15—Le coin des tout-petits
4.30—Fantaisies musicales
4.45—Témoignages
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Radio Transistor
5.30—Musique en dinant ou reportage
6.00—L'Angélus
6.02—Musique semi-classique
6.45—Le chapelet
7.00—Club 710
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Nouvelles

LUNDI AU VENDREDI

7.00—Soleil levant
8.00—Chez Miville
9.00—La prière
9.15—Nouvelles
9.30—Variétés
10.00—Radio-Journal, Marie Tellier
10.15—Vies de femmes
10.30—Partage du jour
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Au hasard
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Musique et chansonnettes
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Détente musicale

LUNDI

8.00—Les sons et les parfums, Les affaires de l'Etat
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

8.00—D'amour et de chansons
8.30—Le petit ensemble vocal
9.30—Regards sur le Canada français
10.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

4.30—A votre santé
8.00—Sur toute la gamme
8.30—Témoignages d'écrivains
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

8.00—Temps des refrains
8.30—Récital d'orgue
9.30—Les petites symphonies
10.15—Le trio vocal de Montréal
10.30—Place publique

VENDREDI

8.00—Sur toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

7.00—Soleil levant
7.45—Nouvelles
8.00—Au caprice de l'heure
9.00—La prière du matin
9.15—Commentaire agricole
9.30—Emission Abbé Bérubé
10.00—Tante Lucille
10.30—Chanson et succès
11.00—Découverte de la littérature
11.30—Rendez-vous des jeunes
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Folklore
12.30—Les aventures de Tintin
1.00—L'heure de l'Opéra
3.30—Concert international
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Vatican II
5.30—La langue bien pendue et le français universel
6.00—Récital du réseau
6.30—Musique légère
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal et Reportage
7.30—Hockey
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Hier et aujourd'hui
11.00—Musique de danse
11.30—Nouvelles

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.55—O Canada, Ouv., Horaire
9.00—Programme russe
9.45—Tables tournantes
10.00—Récital
10.30—L'homme et le sol
11.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
11.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
11.45—D'un disque à l'autre
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Echos du Concile
12.25—Communiqués — SPC
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.30—Sur quatre roues
3.00—Interdit aux hommes
4.00—Match-Intercités
4.30—Musique de film
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.10—Vieilles maisons, vieux papiers
5.30—Chansonnettes
6.30—Musique en dinant
6.45—Le chapelet
7.00—Terre nouvelle
7.30—Cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Cabaret du soir qui penche
9.55—Chronique sport.
10.00—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin
1.00—Nouvelles locales
1.10—Communiqués
1.15—Le quart d'heure des malades
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Réveil rural
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Les souris dansent ou Disk Jockey
3.00—Partage du jour
3.30—Jeunesse dorée
3.45—Visages de l'amour
4.00—Radio-Journal, Bienvenue Sask.
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Radio Transistor
5.30—Chez Kiki
6.00—Nouvelles locales et météo
6.10—Sports
6.15—Eclairez-moi, s.v.p.
6.40—Intermède ou Le coin des curieux
6.45—Le chapelet
7.00—Palmarès 1170
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Radio Pyjama
7.30—Témoignages
7.45—Quinze minutes d'informations
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.10—Sports
9.15—Bonjour compatriotes
10.00—Radio-Journal, Marie Tellier avocate
10.15—Vies de femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.30—Joyeux troubadours
11.50—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.45—Prince-Albert sur nos ondes

LUNDI

12.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.00—Le lied
8.15—Affaires de l'Etat ou RED Capital et travail
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?

MARDI

12.15—Vie croissante
12.30—Chansonnettes
5.45—Les nouveautés du jour
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Le petit ensemble vocal
9.30—Regards sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

12.15—North Battleford sur nos ondes
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.00—Toute la gamme
8.30—Radio-Journal, Témoignages d'écrivains
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

12.15—Debden sur nos ondes
5.45—A votre santé
8.00—Temps des refrains
8.30—Récital d'orgue
9.30—Les petites symphonies
10.15—Le trio vocal de Montréal
10.30—Place publique

VENDREDI

12.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
5.45—Temps nouveaux, missions nouvelles
8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Debout, c'est l'heure
7.30—Témoignages
7.45—Bulletin agricole
8.00—Radio-Journal, Bonjour compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Sports
9.15—Le quart d'heure des curieux
9.30—Les aventures de Tintin
10.00—Tante Lucille
10.30—Rendez-vous
11.00—Communiqués
11.15—Reportages
11.30—Visite à la discothèque
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Folklore
12.30—Double mesure
1.00—L'heure de l'opéra
3.30—Concert international
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Vatican II
5.30—La langue bien pendue
6.00—Bienvenue Sask.
6.30—Résumé des nouvelles et météo
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal, Reportages
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport.
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Périgord

Mariage Ceslak-Hassel

Le samedi 21 novembre, en l'église St-Athanase de Périgord, M. l'abbé R. D. Kunka bénissait le mariage de Mme Irène-Béatrice Hassel (Mme Carl Hassel), fille de Mme Frederick Adam, à M. Victor Ceslak, fils de Mme Anastasie Ceslak.

La mariée fit son entrée au bras de son oncle, M. M. Adam. Elle était vêtue d'une courte robe jaune. La demoiselle d'honneur, Mlle V. Adam, était vêtue d'une robe bleue; le garçon d'honneur était M. Marvin Ceslak. MM. Edward Ceslak et Jacques Adam agissaient comme huissiers. La Rév. Sr Marie-Christine touchait l'orgue.

Les dames de la L.F.C. servirent le diner à cent convives à la salle paroissiale. La journée fut terminée par une soirée dansante. Félicitations à M. et Mme Victor Ceslak qui résideront sur une ferme de la paroisse.

Réunion de l'A.C.F.C.

La réunion paroissiale de l'A.C.F.C. eut lieu à l'école, le 18 novembre. La secrétaire, Mlle Jeannine Carfantan, lut les minutes de la dernière assemblée. Un discours fut rendu par M. Charles Fortin, délégué au congrès à Régina, qui donna aussi son rapport. Une discussion sur la soirée pour l'A.C.F.C., le vendredi prochain, suivit.

Baptême

Félicitations à M. et Mme Emile Letestu à l'occasion du baptême de leur fille, Suzanne-Fay-Thérèse, le 22 novembre, par M. l'abbé R. Kunka. Parrain et marraine, M. et Mme Laverne Kohlen, d'Archerwill.

Çà et là

M. et Mme Maurice Marquette visitaient M. et Mme François Dietz, de Loreburn, récemment. Mme Dietz est la soeur de Mme Marquette.

M. Gérard Dubé et ses enfants visitaient, à Wynyard, leur parenté, M. et Mme Davies.

Les visiteurs chez M. et Mme Donat Plante dernièrement étaient M. et Mme Edmond Cayen, de Kelvington, M. et Mme Jules Langlois, de Archerwill, et M. et Mme François Huppée, de Nobleville.

M. et Mme Donat Langlois et leurs filles, Dorothée et Edith, allèrent à Melville récemment au mariage d'une cousine.

MM. Maurice et Ted Sztrajt, de Moose Jaw, visitaient leurs parents, M. et Mme S. Sztrajt.

La chorale paroissiale s'assembla, le 20 novembre, afin de s'exercer pour le chant de Noël. Sr Christine-Marie est la directrice.

Seigneur, tu as été pour nous un refuge d'âge en âge. Avant que les montagnes fussent nées, enfantés la terre et le monde, de toujours à toujours tu es Dieu. (Ps 90, 1-2)

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83	83	83	83	83
C.W. no 3	79.6	79.6	79.6	79.6	79.6
Fourrage no 1	79.2	79.2	79.2	79.2	79.2
Fourrage no 2	76.2	76.2	76.2	76.2	76.2
Fourrage no 3	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	134.6	134.4	134.6	135.2	135.4
C.W. no 3—6 rangs	132.6	132.4	132.6	133.2	133.4
Fourrage no 1	121.6	121.4	121.6	122	122
Fourrage no 2	120.2	120	120.2	120.4	120.4
Fourrage no 3	117.2	117	117.2	117.4	117.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	126 1/8	126.4	126.6	127	126.2
C.W. no 3	121 5/8	122	122.2	122.4	121.6
C.W. 2 rej.	122 5/8	123	123.2	123.4	122.6
C.W. no 4	111 7/8	112.2	112.4	112 5/8	111.6
Ergot	110 7/8	111.2	111.4	111 5/8	110.6
Sur voie nes	126.2	126.6	127	127.2	126.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	281.6	284 3/8	298	302 5/8	302.6
Janvier	279.6	281 7/8	287.6	292 5/8	293.2
Mars	280	282	287	290	290.4
Mai	281.2	283.2	286 3/8	289.4	291
AVOINE —					
Décembre	82.6	82 5/8	82 5/8	82.6	82.6
Mai	83	82 7/8	82 7/8	82 7/8	83
Juillet.	82.6	82 5/8	82 5/8	82 5/8	82 5/8
ORGE —					
Décembre	123 1/8	124 7/8	123 1/8	125 3/8	125.4
Mai	125.6	125.4	125 5/8	126.2	126.4
Juillet.	125.2	125.2	125.2	126	126 1/8
LIN —					
Décembre	315 7/8	314.6	314 5/8	315.2	316 1/8
Mai	325	324 3/8	324.4	325.4	326.4
Juillet.	325.4	325.2	325 5/8	326.4	327 1/8
SEIGLE —					
Décembre	126 7/8	127.2	127.4	127 5/8	126.6
Mai	134 3/8	134 1/8	135.2	135	134.2
Juillet.	134.4	135	135.4	135 5/8	134 5/8

(Pour la semaine du 16 au 20 novembre 1964)

Vonda

Ça et là

M. et Mme Léon Bussière se rendirent à Léoville passer quelques jours parmi leur nombreuse parenté.

M. et Mme Rosaire Bussière allèrent en voyage à Grand Prairie, Fort St. John, Prince George et plusieurs autres points de la Colombie-Britannique.

Le 28 octobre, dans le soubassement de l'église, un groupe d'amies se réunirent pour assister à un shower organisé en l'honneur de Mlle Lucille Lepage. Toutes passèrent une agréable soirée et un succulent goûter fut servi. L'héroïne de la fête reçut un service de vaisselle, un aspirateur et un vase à fleurs. Elle remercia gentiment toutes les dames venues à la soirée.

Le 21 novembre, M. et Mme Philippe Bussière se rendirent à Gravelbourg visiter leur fille, Mme Claire Painchaud.

M. et Mme Louis Lepage, de Montmartre, étaient de passage chez leur nombreuse parenté.

M. et Mme Léon Bussière sont allés passer quelques jours à Léoville et Spiritwood pendant la semaine du 25 octobre.

Mariage Hyshka-Lepage

Le 7 novembre, à 2 h. p.m., en l'église de Vonda, eut lieu le mariage de Mlle Lucille Lepage, fille de M. et Mme Zénon Lepage, à M. Wally Hyshka, fils de M. et Mme O. Hyshka, de Peterson. M. l'abbé O. Lacroix chanta la messe et M. l'abbé Budz bénit le mariage.

La mariée, entrant dans l'église au bras de son père, portait une longue robe blanche avec voile court; elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Yvette Lepage et Elizabeth Hyshka, étaient vêtues de robes turquoises identiques, ainsi que la petite bouquetière, Nicole Lepage, toutes trois soeurs des mariés. Les garçons d'honneur étaient MM. Roman Hyshka et Joseph Denis, cousins des mariés, et le petit page, Donald Fostego, neveu du marié. MM. Bill Hyshka et Louis Lepage agissaient comme huissiers.

Il y eut un souper à la salle paroissiale, suivi d'une soirée. Mlle Lilianne Bussière, cousine de la mariée, était en charge du livre d'hôte. M. Marcel Simonot était maître de cérémonies. Le toast fut porté par Me Marcel Préfontaine; le marié répondit par quelques mots appropriés.

Après leur voyage de noces en Alberta, le nouveau couple demeurera à Saskatoon.

Sont venus pour ce mariage: MM. et Mmes Guy Lepage, de Dawson Creek, C.-B., Denis Lepage, d'Edam, Gérard Lepage, de Gerald, Louis Lepage, de Saskatoon, Marcel Simonot, de Prince-Albert, Paul-Emile et Robert Lepage et Pierre Polard, de Léoville, MM. et Mmes Roland et Adéodat Lepage et Antonio Cyr, M. Armand Lepage, Mme Rita Lepage et ses filles, Thérèse, Carmen et Lucille, tous de Debden, ainsi que de nombreux parents et amis des alentours.

Soirée paroissiale

Le 15 novembre avait lieu la grande soirée paroissiale qui rapporta la somme de $783.00. Les gagnants à la loterie étaient M. Wonderlick, de Cudworth, Mlle Désirée Hamoline, d'Aberden, M. Euclide Doré, de Debden, et M. Léopold Hamoline, d'Aberdeen. Le prix d'entrée fut remis à Mme Charles Lepage.

Les organisateurs désirent remercier tous ceux qui ont aidé à faire un si beau succès de cette grande rencontre paroissiale.

Le Pape loue la jeunesse d'Action cathotique

ROME (CCC) — "La jeunesse d'Action catholique est capable et digne de marcher à la tête des jeunes générations de notre temps", a dit le Pape au cours d'une audience accordée à 1,500 membres de la Jeunesse italienne d'Action catholique.

Paul VI a demandé si les critiques adressées à ce Mouvement, à savoir qu'il représentait "une droite cléricale, conservatrice et réactionnaire", qu'il était "insensible aux exigences de notre temps, intégriste et attaché à des idéologies surannées", étaient justes. Il a ajouté qu'il avait été rassuré en se rendant compte que ces accusations dissimulent la plupart du temps de faux principes et des abandons idéologiques.

Le Saint-Père a ensuite relevé que la mentalité de la jeunesse d'aujourd'hui est caractérisée, dans ses manifestations, par un manque d'idéaux s'accompagnant de phénomènes de décadence, de frivolité, d'hédonisme, de subversivisme, puis il a conclu: "Vous, chers jeunes gens, vous avez des trésors idéaux pour vous-mêmes et pour vos camarades, des idéaux qui peuvent conférer à la vie toute sa beauté, sa dignité, la capacité de servir et d'aimer. Soyez fiers d'être ce que vous êtes. Soyez reconnaissants au Seigneur, à vos parents, à vos maîtres, à l'Eglise d'être des jeunes gens forts, vaillants et modernes."

Les surprises de l'indépendance

Un ministre canadien dans la brousse

par le Frère M. Toupin, P.B.

"Bambo, Bambo (Père), me cria un jeune Africain, des Bazungu (Européens) veulent te rencontrer . . .". Je dois avouer que, bien endormi pendant la sieste "africaine", je n'avais pas entendu le ronronnement du petit avion qui venait de se poser sur la piste d'atterrissage d'urgence de Nyimba.

Je n'y comprenais rien . . . Certes, l'avant-veille, les grandes célébrations avaient marqué l'accession à l'indépendance de la Rhodésie du Nord. Au coup de minuit, le 24 octobre, dans le grand Stadium de l'Indépendance, à Lusaka, l'Union Jack qui symbolisait le protectorat britannique, avait été descendu pour laisser place au nouveau drapeau vert portant un aigle qu'éclairaient les réflecteurs, pendant que la foule criait "Kwacha", le cri de ralliement des nationalistes zambiens. A ce même moment, notre pays devenait la république de la Zambie, dirigée par M. Kenneth Kaunda et son parti majoritaire, le U.N.I.P. (Le Parti National Uni de l'Indépendance).

A Nyimba, dans la brousse du diocèse de Fort-Jameson, à plus de 200 milles de la capitale, les célébrations avaient été plus modestes . . . En ce 26 octobre, je les avais complètement oubliées dans le sommeil. Après 25 ans d'Afrique, on s'habitue vite à beaucoup de choses, surtout après le mouvement accéléré vers l'indépendance qui a marqué ces dernières années.

De Lusaka à Nyimba

Des Européens à Nyimba, et surtout après avoir atterri sur cette piste maintenant abandonnée, il y avait vraiment de quoi m'intriguer . . . J'avertis de cette visite mon supérieur, le Père Victor Valcourt, P.B., originaire de St-Gabriel de Rimouski, Qué., et je partis dans mon vieux camion Bedford. En arrivant à la piste, j'aperçus un monoplane Piper Cub. Je reconnus le Père Roger Audet, qui dirige la procure des Pères Blancs, à Lusaka. Il me dit aussitôt "Frère Toupin, j'amène de la visite du Canada . . ." C'était l'honorable Yvon Dupuis, ministre sans portefeuille du Cabinet fédéral canadien, accompagné de son épouse.

Le ministre était venu représenter le Canada aux fêtes de l'indépendance de la Zambie. A Lusaka, il avait rencontré le Père Audet qui lui avait fait visiter sa paroisse de Kabwata, dans la banlieue de la capitale. M. et Mme Dupuis avaient alors exprimé le désir de visiter une mission de brousse, où ils pourraient rencontrer des Canadiens. Ils n'avaient que l'embarras du choix, car il y a plus de 100 missionnaires, pères, frères et soeurs, qui travaillent dans cinq diocèses du pays. Le Père Audet leur proposa notre mission de Nyimba, qui n'est qu'à une heure et demie de vol de Lusaka, tout en ignorant que la piste d'atterrissage était inutilisée depuis longtemps!

Pour le Père Valcourt, les cinq Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception et moi-même, c'était vraiment de la grande visite: nous en étions enchantés et fiers. Durant les deux heures et demie qu'ils passèrent parmi nous, fusèrent toutes sortes de questions sur le Canada et la célébration de l'indépendance de la Zambie.

Jeunes, simples et sympathiques, les visiteurs du Canada s'adaptèrent très vite à Nyimba pendant ce trop bref séjour. Mme Dupuis put à loisir caresser de jeunes enfants africains, tandis que M. Dupuis se joignit à une danse. Je pense que leurs amis canadiens pourront revivre ces scènes de cette visite improvisée, car la ciné-caméra de M. Dupuis fut très active.

En compagnie des Soeurs de l'Immaculée-Conception, ils visitèrent l'hôpital et la maternité. Soeur Ste-Valentine (Gladys McClean, de Cabano) dirige l'hôpital, alors que Soeur Marie-de-Lourdes (Irène Champagne, de Montréal) est la technicienne experte du laboratoire, où l'on s'emploie à détecter les maladies endémiques de la région: bilbarziose, maladie du sommeil et malaria. Soeur Ste-Hélène (Hélène Hébert, de Pierreville) et Soeur St-Marc (Alida Talbot, de Cacouna) sont de précieuses assistantes. D'ailleurs les statistiques montrent que l'an dernier, 2,800 patients ont été hospitalisés, 12,600 autres se sont présentés au dispensaire et 87 enfants sont nés à la maternité. La cinquième religieuse du poste, Soeur Rachel-Marie (Ruth Bégin, de St-Louis de Pintendre), dirige le cours d'art ménager que suivent deux fois la semaine, une quarantaine de femmes africaines.

La piste d'envol est courte

Pour ma part, j'avoue que j'étais fier, alors que l'objectif de la caméra se fixa longuement sur notre nouvelle église de Nyimba, sans oublier l'ancienne église au toit de chaume, qui a l'air si minable. Je me revois, il y a quelques mois, transportant avec ma camionnette et sa remorque, briques, sable et pierres, tandis que le Frère Martin Cademan, un confrère hollandais, dirigeait le chantier. L'autel est en belles pierres de quartz découvertes à deux milles d'ici. Ces pierres encadrent aussi la grande croix de la façade et la mettent en relief. M. Dupuis filma l'inscription en forme d'écusson qui rappelle le geste des bienfaiteurs canadiens: "Donnée par les Chevaliers de Colomb, Conseil 3158, St-Boniface, Manitoba, Canada".

Pourtant, trop vite à notre gré, il fallut se quitter. M. et Mme Dupuis allaient rentrer à Lusaka et de là, se diriger vers l'Asie, envoyés en mission par le gouvernement canadien. Mais je pense qu'ils se souviendront longtemps du voyage de retour: le pilote du Piper Cub utilisa toute la longueur de la piste pour s'envoler et malgré ce recul, son hélice faucha les hautes herbes de la brousse, avant de prendre l'air. Ouf!

Konrad Adenauer:

La coopération franco-allemande est indispensable à l'unification

Bulletin de Presse (RFA)

PARIS — L'ancien chancelier de la République fédérale, le Dr Adenauer, a été reçu solennellement, le 9 novembre, à l'Académie des Sciences Morales et Politiques en présence du président de Gaulle entouré de ses ministres. Après avoir remercié le président de cette illustre assemblée, M. Davy, ainsi que les personnalités qui en font partie il fit l'éloge de Louis Dumont-Wilden, écrivain belge, à qui il succède, et poursuivit:

Le fait d'appartenir comme membre associé de l'Académie des Sciences Morales et Politiques à l'Institut de France, dont toutes les branches incarnent si brillamment depuis des générations le génie du peuple français et son grand rôle dans la vie intellectuelle européenne, constitue pour moi un honneur et une distinction qui m'impressionnent profondément. Et cela d'autant plus que depuis 1869 aucun Allemand n'a plus été admis comme membre de cette Académie.

Lorsque j'ai appris la décision de l'Académie des Sciences Morales et Politiques de m'admettre comme membre étranger, je me suis demandé si les convictions spirituelles et politiques, qui ont marqué ma vie, justifient mon admission dans une communauté qui porte un nom si lourd de responsabilités.

Comme l'indique le nom de votre Académie, son objectif est d'unir la pensée spirituelle et intellectuelle, la pensée ancrée dans les principes de moralité et d'humanité, à la pensée politique. Chez moi aussi, la conviction politique, l'action et le travail se sont toujours inspirés en premier lieu de valeurs spirituelles parmi lesquelles je voudrais citer la démocratie, la liberté, la dignité humaine et la réconciliation des peuples.

Aussi me suis-je toujours efforcé de donner une base solide à la paix et à l'entente entre les peuples et notamment entre la France et l'Allemagne, ces deux peuples voisins. Plus les temps furent houleux, plus les forces politiques en Europe et dans le monde ont subi un décalage, plus je me suis efforcé, par une amitié confiante entre la France et l'Allemagne, de parvenir à une consolidation au moins en Europe.

De plus, partant du terrain solide d'une telle amitié, j'ai essayé de mettre sur pied une Europe occidentale unifiée, qui puisse s'adapter dans ses formes à l'évolution, mais qui devait toujours demeurer consciente de sa communauté spirituelle et de l'unité nécessaire à sa conservation. Cet objectif, je l'envisageais bien avant d'avoir la possibilité d'y travailler en tant que chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

Cette histoire tragique de nos deux peuples voisins, qui depuis toujours avaient tant de choses à se donner et qui se sont fait tant de mal, la conscience de l'absurdité de cette querelle fratricide face non seulement aux dangers qui nous menacent en commun, mais aussi aux possibilités inouïes qui pourraient naître d'une collaboration des forces spirituelles, économiques et politiques, m'ont fait poursuivre ce but malgré tous les revers.

Peut-être a-t-il fallu la terrible épreuve de deux guerres que notre siècle a subies et le bouleversement des forces politiques sur la terre pour préparer le terrain. Mais tout serait certainement demeuré vain sans l'initiative de ces Français qui nous ont tendu la main après l'effondrement de notre existence politique. Dans la longue liste de ceux qui ont amorcé cette oeuvre de réconciliation je tiens à citer le nom de Robert Schuman, aux mérites duquel je veux rendre hommage; mais il convient de citer surtout — pour l'ensemble de cette évolution — le nom de l'homme qui nous honore aujourd'hui de sa présence, le Président de la République française, Charles de Gaulle.

J'ai commencé par jeter un coup d'oeil rétrospectif sur le chemin qui a fini par conduire au traité d'amitié unissant la France et l'Allemagne. Ce traité qui scelle la réconciliation entre nos peuples, constitue la base pour le travail commun à notre avenir commun. Ces derniers temps précisément on a beaucoup discuté de ce traité. D'aucuns ont prétendu que la collaboration entre la France et l'Allemagne n'était pas encore ce qu'elle doit être. Il se peut que ce soit vrai. Mais nous avons fait quelque chose qui va se développer et faire ses preuves. Le traité a été conçu à longue échéance; il portera de bons fruits.

La situation mondiale exige également de ces deux grands peuples européens une collaboration dans la construction de l'Europe. Celle-ci est nécessaire dans le développement tumultueux de notre monde sur le double plan politique et technique. Sa tradition, son esprit sont indispensables pour l'humanité.

M. Louis Larre, âgé de 20 ans, est décédé à Butte-St-Pierre

BUTTE-ST-PIERRE — M. Louis Larre, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Larre, est décédé le 11 novembre à Butte-St-Pierre, à l'âge de 20 ans, à la suite d'un accident de tracteur.

Le service funèbre eut lieu le samedi 14 novembre dans l'église St-Pierre. Le R. P. Georges Roussel, O.M.I., de Lac-la-Biche, Alta, oncle du défunt, chanta le service, assisté du R. P. Lucien Larre, O.M.I., de Medecine Hat, Alta, oncle du défunt, et de M. l'abbé L.-P. Pelletier, curé, comme diacre et sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait la présence de M. l'abbé Arthur Marchildon, de North Battleford, du R. P. Robert Halbauer, O.M.I., du R. P. Anthony, du collège St-Thomas de North Battleford, et du R. P. Prince, O.M.I., de St. Walburg.

Les porteurs furent MM. Georges Bonnet, François Larre, Charles et Denis Seguin, Léon et Joseph Beauvilliers, tous cousins du défunt.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme J.-B. Larre; sa grand-mère, Mme Marie Larre, de St. Walburg; deux frères, Georges et Léonard; cinq sœurs, Cécile, Claudette, Yvonne, Alice et Hélène, tous à la maison; plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Plusieurs parents et amis de Paradise Hill, Edam, St. Walburg et Jackfish assistèrent aux funérailles.

Le défunt était bien connu et aimé de tous. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

M. et Mme Jean-Baptiste Larre et leur famille désirent remercier bien sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie par leur assistance aux funérailles à l'occasion de la si dure épreuve qui vient de les frapper.

Baptêmes

Le 13 septembre: Jocelyne-Claudette, fille de M. et Mme Claude Bertrand. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Bielecki, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 novembre: Dominique-Robert, fils de M. et Mme Aimé Forcier. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Gaudet, oncle et tante de l'enfant.

Storthoaks

Bazar

Le bazar paroissial qui eut lieu le 15 novembre fut un réel succès. Les comptoirs d'ouvrages à l'aiguille, de pâtisseries, boîtes de surprise, ainsi que les loteries, furent très achalandés par les dames. Par contre les tables de jeu de tir, roue de fortune, etc. attirèrent la gent masculine.

Sincères félicitations à Mlle Lucille Millette qui vendit le plus grand nombre de billets et qui se mérita la couronne de reine du bazar, ainsi qu'aux trois autres candidates, Mlles Murielle Blézy, Lynette Lapierre et Marilyne Bouchard, qui travaillèrent de tout coeur à la réussite de ce bazar.

Les gagnants des billets furent M. l'abbé M. George ($50), Armande Martine ($25), fillette de M. et Mme Jean Martine, d'Antler, et M. Ramsay ($10), de Hartney, Man. Les autres gagnants furent MM. Richard Chicoine, Gérard Paradis, Paul Carrière, Jules Pierret et Henri Paradis.

Un bingo de dindes, auquel plusieurs personnes prirent part, eut aussi ses gagnants: M. Albert Lapierre, Raoul Gauthier (2 fois), Mme B. Benson, de Redvers, Mme Gérard Poirier, d'Antler, M. Paul Henrion, M. Constant Carrière, Mme Constant Carrière, M. R. Yates, Mme Gilbert Bonneteau, Mme Emile Chicoine et M. M. Hartel, de Saskatoon. D'autres prix furent gagnés par MM. Paul Pierret, Philippe Paradis, Albert Lapierre et Raoul Gauthier.

Remerciements sincères à toutes les personnes qui ont contribué à faire de ce bazar un succès.

Va-et-vient

M. le Dr Lucien Millette et son épouse (nouveaux mariés de deux semaines), de Detroit, Michigan, E.-U., M. le Dr Honorius Millette et son épouse, de Lestock, et M. le Dr Ovila Millette et son épouse, de Melville, ont rendu visite à leur mère et belle-mère, Mme M.-R. Millette, et à d'autres parents.

M. et Mme Alfred Chicoine se sont rendus à Winnipeg afin d'assister à un congrès de la Compagnie Case. Au retour, ils étaient accompagnés de Mme Wilfrid Chicoine, qui y visitait des parents.

M. et Mme P. Kuffner et leurs enfants, de Glenworth, sont en visite chez leurs frère et soeurs.

Mme Wilfrid Raymond est allée en promenade chez sa fille, Mme L. Stewart (Simonne), de Moose Jaw.

Redvers

Assemblée de la L.F.C.

Le 12 novembre, à 8 h. 30 p.m., en la salle paroissiale, avait lieu l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques, présidée par Mme M. Dubois. M. l'abbé E. Toupin, curé, 17 dames et deux religieuses de Notre-Dame de la Croix étaient présents. Après la lecture des minutes de la dernière assemblée par Mme A. Lamotte, Mmes M. Freçon et Parent donnèrent les rapports financier et spirituel respectivement.

Mmes F. Cook et V. Freçon donnèrent un rapport sur l'assemblée de l'Association pour enfants retardés à laquelle elles assistèrent comme représentantes de la Ligue.

Un don de $200.00 fut remis à M. l'abbé Toupin pour aider à la rénovation de la salle paroissiale. Mme Dubois rapporta que 40 livres de billets furent vendus pour le "C.I.C.". Un profit de $138.15 fut réalisé.

Mme Parent parla de l'importance de la fête de l'Immaculée Conception, du baptême et de la bénédiction des relevailles. Une "robe de baptême" fut montrée et on suggéra de confectionner de ces "robes" pour offrir aux nouveaux bébés de la paroisse à l'avenir.

La Rév. Sr Marie-de-la-Croix raconta l'histoire de son voyage en France durant l'été et l'illustra par des vues en couleur de la maison-mère et de ses pèlerinages à La Salette et à Notre-Dame des Osiers.

M. l'abbé Toupin fit quelques remarques à propos des assemblées "Christian Dialogue" où les prêtres et ministres se rencontrent tous les mois pour discuter de religion.

Mmes J. Perreaux et F. Fowler assisteront à la prochaine assemblée de l'Association des enfants retardés; Mmes André Lamotte et Roland visiteront l'hôpital. Mme Léo Martel fut reçue membre de la Ligue.

L'assemblée se termina par une bénédiction de M. l'abbé Toupin, un cantique et un goûter servi par Mmes A. Perreaux et R. Freçon.

La prochaine assemblée aura lieu le 10 décembre, à 8 h. p.m.

Compagnie guide

Onze guides: Cheryl, Bonnie et Brenda Lamotte, Lorraine Toms, Lorraine Deleau, Vivian Donais, Frances Hurlburt, Cécile Freçon, Paulette Perreaux, Connie Frankard et Rosanne Perreault, firent leurs promesses de guide lors de l'inauguration d'une compagnie guide à Redvers, le 20 novembre, à la salle paroissiale.

Mme Lycett, de Carlyle, commissaire du district, ainsi que 20 demoiselles et 14 mères, étaient présentes. La capitaine, Mme N. Maclean, était assistée de Mme R. Boutin.

Un programme fut présenté par les guides et un goûter et une courte discussion avec les mères terminèrent l'assemblée. La prochaine assemblée aura lieu le 28 novembre.

Félicitations

Félicitations à M. et Mme Albert Freçon à l'occasion de la naissance d'un fils le 12 novembre; à M. et Mme Emile Magotiaux, d'une fille le 7 novembre, et à M. et Mme Richard Gies, d'une fille le 5 novembre.

Félicitations aussi à M. et Mme Ralph Scheck (Dorothy Naviaux) dont le mariage eut lieu en l'église St-Gérard à Yorkton, le 14 novembre. M. et Mme Naviaux, père, M. et Mme L. Naviaux et leurs enfants, Marcel, Larry et Marlene, et M. et Mme L. Russel étaient présents à ce mariage.

Voici les membres du nouvel exécutif de l'AFCIS: de gauche à droite, le Frère Alexis (Bellegarde), vice-président, Mlle Catherine Dupont (North Battleford), vice-présidente, M. l'abbé Papen (Prince-Albert), président, la Rév. Sr Thérèse-du-Sacré-Coeur (Prince-Albert), secrétaire, M. Robert Cousin (Gravelbourg) et la Rév. Mère St-Rodrigue (Gravelbourg), conseillers.

Le congrès de l'AFCIS à Prince-Albert fut imprégné de réalisme et de vision

PRINCE-ALBERT — La fin de semaine du 6 au 8 novembre marqua une étape importante dans la vie canadienne-française des professeurs de la Saskatchewan. Ce fut en effet la renaissance de l'AFCIS (l'Association Franco-Catholique des Instituteurs de la Saskatchewan). Grâce au congrès qui a rassemblé ses membres de tous les coins de la province à Prince-Albert, elle a mieux compris ses objectifs, elle s'est donné un nouvel exécutif et s'est lancée sur la voie de réalisations concrètes capables de soutenir et de fortifier son dynamisme.

En effet, le 6 novembre au soir commençait à l'Académie de Prince-Albert ce congrès dont on espérait des résultats concrets et efficaces. M. l'abbé Jean Papen, président intérimaire, souhaita la bienvenue aux congressistes en termes simples et clairs où il expliqua les intentions fondamentales de ce congrès centré sur le thème "L'Efficacité dans la Coopération".

Le samedi avant-midi 7 novembre, quelque 135 professeurs venus des différents coins de la province se réunissaient pour discuter d'un projet de relations entre l'AFCIS et la STF (Saskatchewan Teachers' Federation). Depuis le printemps dernier déjà, la STF avait demandé à l'AFCIS de devenir l'Association de tous les professeurs de français de la province, qu'ils soient catholiques ou non, qu'ils enseignent le programme de français de l'ACFC ou le programme de "French" du ministère. Comme l'AFCIS ne voulait pas perdre son caractère propre d'association de professeurs catholiques d'expression française, elle ne pouvait pas accepter de but en blanc la proposition de la STF. Mais pour garder néanmoins l'affiliation des professeurs de français supérieur avec l'organisme de la STF, une nouvelle association fut fondée pour répondre à ces besoins, l'Association des Professeurs de Français de la Saskatchewan. Cette association fonctionnerait à l'aide de deux sections autonomes et indépendantes, la section 1 qui grouperait les professeurs de français supérieur, et la section 2 qui grouperait les professeurs de "French". Chaque section aurait son exécutif propre, son plan d'action propre et, à l'occasion de certains projets communs, ou de certaines questions communes, les deux exécutifs se réuniraient en un exécutif central pour étudier ces problèmes. Ainsi est à la fois sauvegardée l'autonomie des professeurs de français supérieur et assurée la collaboration avec les professeurs de "French".

Après l'explication de ce projet et de la constitution qui gouvernerait cette nouvelle association, les congressistes se divisèrent en équipes pour étudier ces idées en détail. Lors de la plénière qui suivit ces discussions, une série de résolutions en rapport avec ce projet furent votées pour autoriser le nouvel exécutif à organiser cette association. A la suite de ces discussions, M. Gérard Audette, secrétaire de l'ACFC et directeur temporaire du programme de français de l'ACFC, présenta aux congressistes les conséquences de l'intégration du cours de français supérieur dans le programme général d'études de la province. En termes simples et clairs, il précisa le rôle considérable encore dévolu aux professeurs de français supérieur.

L'après-midi, un panel de cinq membres sous la direction de Mlle Catherine Dupont, principale de l'école St-André de North Battleford, présenta une série de méthodes pédagogiques pour l'enseignement de la composition. Lors des discussions en équipes qui suivirent, on analysa en détail ces différentes méthodes, ainsi que diverses façons de corriger les compositions. Une plénière mit en commun toutes ces idées, et l'on proposa de les réunir en un texte qu'on distribuerait au cours de l'année aux professeurs de français.

L'après-midi se termina par une réunion d'un comité d'électeurs de dix représentants du sud et dix représentants du nord appelés à proposer une liste électorale en vue d'élire les membres du nouvel exécutif, une fois cette liste complétée et approuvée par l'assemblée. Pendant ce temps, les équipes se réunissaient pour préparer chacune un numéro du programme de la soirée récréative, après le souper.

A huit heures précises, les électeurs se réunirent en présence des congressistes pour procéder aux élections d'un nouvel exécutif. M. l'abbé Papen fut élu président de l'AFCIS, le Frère Alexis, de Bellegarde, vice-président du sud, et Mlle Dupont, vice-présidente du nord, la Rév. Sr Thérèse-du-Sacré-Coeur, la Rév. Mère St-Rodrigue et M. Robert Cousin, conseillers, donc trois membres du nord et trois du sud, deux religieuses et deux laïcs, un frère et un prêtre, soit un exécutif bien balancé et représentatif. Après les élections, vers les 8 h. 45 p.m., commença une soirée familiale qui ne dérougit pas pendant deux heures et demie, toujours animée d'humour, de joie, de dynamisme.

Le lendemain, dimanche, les assises du congrès recommencèrent à 8 h. 45 a.m. On consacra l'avant-midi à l'étude d'un problème fondamental de notre pédagogie chrétienne: comment par notre enseignement préparer nos élèves à leurs futures responsabilités d'adultes? Mlle Céline Roy exposa d'abord quelques jalons appelés à alimenter et à guider la discussion au sujet de l'intégration des jeunes dans la société moderne. Elle dégagea les idées-force d'une pédagogie ouverte à une formation, non seulement intellectuelle des jeunes, mais une formation intégrale tant de leur personnalité individuelle que sociale. La discussion qui suivit amena les congressistes à se demander sur quels points particuliers de la vie étudiante ils peuvent, comme professeurs, apporter des améliorations pour permettre aux jeunes de s'intégrer davantage dans la société étudiante.

A la plénière, M. R. Pinsonneault président de l'ACFC, adressa la parole aux congressistes et souligna la nécessité d'une collaboration étroite entre l'AFCIS et l'ACFC. Puis, avec la mise en commun des idées élaborées au cours des discussions de l'avant-midi, et l'expression des voeux et des remerciements du congrès, le président invita tous les congressistes à terminer le congrès au pied de l'autel, dans la célébration communautaire de la messe. Au cours de cette messe célébrée par M. l'abbé Henri Renaud, recteur du Collège Notre-Dame, la prière et le chant unissaient vraiment les coeurs dans l'action de grâces et l'esprit d'offrande. M. l'abbé Renaud, au cours de son homélie, expliqua à quel point le christianisme devait imprégner notre enseignement, quelque soit le sujet que nous enseignons. Et c'est au chant "Envoie tes Messagers" que les congressistes quittèrent la chapelle de l'Académie pour retourner chacun dans sa paroisse et prolonger au plan local la vie dynamique et sérieuse vécue au cours de ce bref mais riche congrès.

Trois points principaux ressortent donc de ce congrès: premièrement, une conception claire et réaliste de notre collaboration avec les professeurs de "French" de la province; une compréhension élargie des méthodes pédagogiques pour enseigner la composition; et enfin, des aperçus nouveaux sur nos responsabilités pédagogiques pour préparer nos jeunes à leurs engagements de futurs adultes. Le congrès réalisa ainsi sa double mission, celle de relancer l'AFCIS vers un nouvel horizon de travail valable, et de donner aux congressistes l'occasion de vivre une expérience de travail efficace en équipe.

☆ ☆ ☆

A titre d'information

Messieurs les abbés,
Révérends Pères,
Présidents et officiers des Cercles,
Chers compatriotes,
Chers jeunes:

Chers congressistes!

Je m'en voudrais beaucoup, comme vice-président de l'A.C.-F.C., et comme représentant du sud-ouest de la Saskatchewan à l'exécutif de notre association provinciale, de ne pas vous adresser un mot de félicitations pour votre présence magnifique et active au congrès général tenu récemment. Adultes et jeunes.

La présence nombreuse et prometteuse que vous nous avez fournie, chers jeunes, a été un encouragement précieux pour vos chefs et une source d'enthousiasme pour tous vos compatriotes. Nous vous remercions du beau geste que vous avez posé en venant participer aux activités du congrès qui restera marqué à cause de vous d'une note caractéristique: On pourra certainement l'appelé comme l'a voulu notre président général, M. Rolland Pinsonneault, le "Congrès des jeunes".

Je sais que certains délégués de ma région sont revenus un peu déçus de certaines procédures, mais dans l'ensemble, ils sont revenus satisfaits du congrès, à cause de certaines idées jetées dans l'air, qui contribueront à assainir le climat général. D'ailleurs en démocratie il faut bien s'attendre parfois à certains rebours. A ceux-là, je dis continuez-nous votre vivifiante collaboration.

J'invite par la présente, les présidents locaux ou paroissiaux à donner à la journée de l'A.C.-F.C. toute l'importance qui lui revient. Qu'on ne craigne point de demander le concours précieux, à tout point de vue, de tous nos prêtres de paroisses pour faire de la souscription un réel succès. Alors halons tous ensemble, le 29 novembre prochain!

Félicitations à la Relève de Gravelbourg pour tous ces articles intéressants publiés en marge du congrès. Félicitations à l'auteur de "Impressions", ainsi qu'à Polycarpe! Je me permets aussi de souligner à votre attention les récents articles publiés par **La Liberté et le Patriote.** Lisez-les!

Au début de décembre, l'A.C.F.C. fera paraître une autre édition de son bulletin officiel. Je fais appel à votre collaboration pour en assurer l'alimentation soit par des articles, soit par des nouvelles, ou des entrefilets. Alors là-dessus, je vous dis aurevoir et vous prie de croire à ma plus entière collaboration en la cause, vous remerciant de la confiance que vous avez mise en moi.

Alfred CHABOT,
vice-prés., représentant
la région sud-ouest.

Radville

Anniversaire de mariage

Le 22 novembre, une réunion de famille et d'amis eut lieu chez M. Vallace Hall, de Souris Valley, en l'honneur du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Paul Vigoureux, de Gladmar. M. J.-C. Laporte présenta aux jubilaires les félicitations et les souhaits de la part de la famille et des amis.

Trois enfants sont nés de cette union Mme V. Hall (Yvonne), Mme Jean Bert (Paulette) et André, demeurant avec ses parents à Gladmar. Les jubilaires reçurent une bourse bien garnie et des jolis cadeaux. M. Vigoureux, très ému, remercia toutes les personnes qui s'étaient données la peine d'organiser cette fête. Un délicieux souper-buffet fut servi à la résidence de M. Hall. M. Jean Mazenc montra ensuite des films qui furent très appréciés par les invités.

Çà et là

Il y a quelques semaines, M. et Mme Léopold Marion, ainsi que leur fils, Paul-Emile, qui venait de sortir de l'hôpital après y avoir passé trois mois et subi trois graves interventions chirurgicales, se sont rendus à Moose Jaw visiter leur fils et frère, Alfred, patient à l'hôpital Providence. Il venait de subir lui aussi une intervention chirurgicale et était en bonne voie de guérison. Les visiteurs se sont rendus chez la famille d'Alfred et chez leur fille et soeur, Thérèse.

Le 27 octobre, Mme Ron Kissner (Carol Marion) donnait naissance à une fillette qui fait partie de la quatrième génération de M. et Mme Léopold Marion.

Le 13 novembre marquait le 83e anniversaire de naissance de Mme Médérise Bourassa, de Sedley. Ses gendre et fille, M. et Mme Oscar Labelle, lui ont fait l'agréable surprise d'une belle fête à laquelle dix-huit personnes de Radville prirent part: MM. et Mmes Léopold Marion, Joseph Bourassa et leur famille, Oliva Bourassa et leur famille, Jean Maurice et Florence Maurice et Mme Léa Bourassa. Tous sont revenus enchantés de cette heureuse réunion familiale.

Double anniversaire de mariage fêté à St-Hubert le 8 novembre

ST-HUBERT — Le 8 novembre, dans la salle paroissiale, décorée en rouge et blanc, MM. et Mmes R. Istace et E. Gatin furent les invités d'honneur à un souper préparé par leurs enfants à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage.

M. et Mme Istace se sont épousés le 4 novembre 1924; M. et Mme Gatin, le 5 novembre de la même année, les deux couples à St-Hubert.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait M. l'abbé L. L'Heureux, curé, et Mme H. Brûlé, mère de Mme Istace. Avant le repas, Mmes Istace et Gatin reçurent chacune un corsage de roses rouges, et leurs maris, chacun un oeillet blanc.

M. le curé bénit les tables joliment ornées de roses rouges avec au centre un superbe gâteau. Après le repas, M. Georges Istace, maître de cérémonies, invita M. le curé à prendre la parole. Celui-ci présenta le toast aux héros du jour et complimenta les enfants de leur initiative en préparant une si belle fête-surprise à leurs parents.

M. Yvon Gatin dit alors quelques mots au nom de la famille Gatin; M. G. Istace fit de même au nom de la famille Istace. MM. Emile Gatin et Robert Istace remercièrent premièrement M. l'abbé L'Heureux de sa présence et de ses bonnes paroles, et leurs enfants et petits-enfants dont 68 étaient présents.

Six petits-enfants présentèrent alors à leurs grands-parents des cartes de souhaits et à chacun d'eux une bague sertie de rubis. Ce furent Florence Poncelet, Ivan Couronné et Judy Gatin pour M. et Mme Gatin, et Laura Nixon, Eddie Dansock et Christine Gatin pour M. et Mme Istace.

Un peu plus tard, d'autres parents et amis, apportant de jolis cadeaux, vinrent féliciter les deux couples et passèrent avec eux une soirée divertissante. Après le goûter, la soirée se termina par le chant de "For they are Jolly Good Fellows". Deux petites-filles, Mlles Marion Paquin et Patsy Couronné, faisaient signer les registres.

Baptême

Le 1er novembre: Nicole-Jeannette, fille de M. et Mme A. Rouault. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Istace, oncle et tante de l'enfant.

Une réunion

La réunion des Dames d'Autel eut le 18 novembre. Dix membres étaient présents et décidèrent de donner une couverture pour la Croix-Rouge. A la demande de l'institutrice, la fête de Noël scolaire fut fixée au 22 décembre; on préparera les sacs de bonbon à la réunion du 16 décembre.

Le goûter fut servi par Mmes A. Dartige et W. Jordens. Des prix de présence furent gagnés par Mmes J. Jeannot et F. Couronné respectivement.

Va-et-vient

La paroisse a reçu plusieurs visiteurs récemment, dont: MM. et Mmes Ernest Gatin, Armand Gatin et leurs filles, Lorraine et Gail, et G. Bardozie, MM. J. Boutin et R. Gatin, de Regina, M. et Mme Elie Rouault, de Kinistino, Mlles Marie-Blanche et Geneviève Brûlé et M. Wantamaniuk, de Moose Jaw.

Vanguard

Shower

Un shower en l'honneur de Mlle Norma Caza eut lieu le 10 novembre au sous-sol de l'église. 75 invitées signèrent le registre. Le programme de la soirée était sous la direction du personnel de l'hôpital où Norma était employée. A l'issue de la soirée, la future mariée remercia gentiment l'assemblée pour les nombreux et beaux cadeaux.

Journée du Souvenir

La journée du Souvenir fut célébrée avec recueillement à Vanguard, sous la présidence de la Légion et des Dames Auxiliaires. La cérémonie au pied du cénotaphe fut des plus émouvantes. Les deux minutes de silence furent observées respectueusement et les couronnes commémoratives furent déposées au pied du monument pendant que le clairon lançait ses notes plaintives dans un silence religieux. Vanguard se souvient! Un service commémoratif, où tous les membres du clergé local étaient présents, suivit la cérémonie au cénotaphe. Dans la soirée un banquet réunit les légionnaires, les anciens combattants et leurs épouses. La journé se termina par une soirée publique.

Mariage Rousseaux-Caza

Le 14 novembre, à 2 h. p.m., M. l'abbé B. Adée bénissait le mariage de Mlle Norma Caza à M. Paul Rousseaux, tous deux enfants de la paroisse. MM. Jim Rousseaux et Harvey Desbald agissaient comme garçons d'honneur. Mmes Jim Rousseaux et Harvey Desbald étaient dames d'honneur.

Au bras de son père, la mariée portait une élégante toilette blanche et voile retenu par une couronne.

Pendant la sainte messe, des cantiques furent exécutés par Mlles Colleen Woods, Lus et Star Caza. Mme Vernon Anderson touchait l'orgue. MM. John Maruska et Edward Brown plaçaient les invités.

Une réception dans l'après-midi groupait les invités à la salle des Odd Fellow. A 5 h. 30, un délicieux souper à la dinde fut servi à quelque cent invités. M. Lorne Anderson, maître de cérémonies, proposa le toast aux mariés, auquel Paul répondit gentiment, remerciant tous ceux qui avaient contribué à faire de cette journée un souvenir mémorable.

Des messages de félicitations reçus de Belgique furent lus pendant le banquet M. l'abbé Adée clôtura le banquet en adressant ses félicitations et ses conseils paternels aux jeunes mariés et en leur donnant sa bénédiction. La soirée se termina par un bal à la salle publique.

Au retour de leur voyage de noces, les jeunes époux résideront sur leur ferme au nord de Vanguard.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Réunion de la LFC

Le mardi 17 novembre, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques se réunissaient au presbytère pour leur assemblée mensuelle. Dix-huit membres étaient présents.

Après la lecture du procès-verbal de la réunion précédente, la trésorière donna le rapport financier, puis Mme Mary Wilhelm fit la lecture diocésaine tenue à Swift Current le 10 novembre. Vint ensuite la lecture des rapports des différents comités. Le programme de la soirée était très chargé. On parla surtout des arrangements au sujet de la réunion régionale qui eut lieu à Vanguard le 26 novembre.

Le directeur, M. l'abbé Adée, donna des explications au sujet du changement dans la célébration de la sainte messe. Des arrangements furent aussi faits pour une soirée de Noël pour les enfants.

Un délicieux goûter fut servi par Mmes Krusheiniski et M. Caron. L'assemblée se termina par la consécration à Notre-Dame du Bon Conseil et la bénédiction par le directeur.

Décès

C'est avec un profond regret que tous ont appris le décès de M. Martin Thurmeir, survenu le samedi 14 novembre à Radville. M. Thurmeir fut pendant plusieurs années secrétaire de la municipalité de Whiska Creek et un paroissien très estimé à Vanguard.

Chronique de CFNS

Chaque samedi matin, à 9 h. 30, les jeunes auditeurs de CFNS ont rendez-vous avec leur ami Tintin. Quand on dit jeune auditeurs, on pense inévitablement à la formule consacrée qui est celle-ci: "Les jeunes de 7 à 77 ans suivent les aventures de Tintin".

A compter de samedi dernier, Tintin s'est lancé dans une de ses plus périlleuses aveutures. Il entraîne à sa suite tous les fidèles auditeurs dans le "Temple du soleil". Son génie inventif lui fait trouver des solutions aux situations les plus délicates, par exemple, lors de sa capture par le grand-prêtre du temple du soleil qui le condamne à être brûlé vif sur un bûcher allumé par la seule ardeur des rayons du soleil.

Alors les jeunes, pour suivre les péripéties de cette intéressante aventure, nous vous invitons à écouter CFNS, le samedi matin, à 9 h. 30.

"Eclairez-moi, s.v.p."

Du lundi au vendredi, à 6 h. 15 p.m., CFNS a placé à son horaire l'émission "Eclairez-moi, s'il vous plait", réalisée au poste CJMS de Montréal.

Une petite enquête parmi nos auditeurs a prouvé que cette émission est devenu rapidement l'une des plus écoutées. Dans plusieurs familles par exemple, on ne manque jamais d'écouter "Eclairez-moi, s.v.p." alors que tout le monde est attablé. Dès la fin du programme, chacun y va de ses commentaires permettant parfois à un membre de la famille de résoudre un problème auquel il avait à faire face.

"Eclairez-moi, s.v.p." et tout simplement un courrier du coeur téléphonique. Les animateurs, les RR. PP. Réal Hogue et Marcel-Marie Desmarais, tentent de venir en aide par téléphone à des aveugles, des filles-mères, des couples séparés, des morphinomanes, des alcooliques, etc.

Willow-Bunch

M. et Mme Roméo Fradette sont allés à Wolseley, le 11 novembre, assister aux funérailles de M. Béliveau, oncle de Mme Fradette.

M. l'abbé A. Chabot, ainsi que Mmes Ernest Lespérance, Marcel Durand, Claude Bourgeois, J. Reich, Tony Fritz et Jack Egar, sont allés à Bengough, le 7 novembre, assister au congrès de la Ligue des Femmes Catholiques.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille sont allés à Moose Jaw, le 21 novembre, lorsque Mme Piché était admise à l'hôpital Providence où elle devra subir une opération aux jambes prochainement.

M. et Mme Sylvio Sylvestre allèrent à Yorkton et Melville, le 11 novembre. M. Sylvestre, président provincial de la Légion royale canadienne, assistait à l'imposante cérémonie du jour du Souvenir.

Mme Blanche Morissette, de St-Hyacinthe, Qué., ainsi que Mme J.-B. Gagné, de Nelson, C.-B., sont venues visiter leur père, M. Arthur Pelletier, qui fut patient à l'hôpital local durant quelques semaines. Il est décédé le 20 novembre à l'âge de 92 ans et 4 mois. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. et Mme Paul Winslow, de Maple Creek, sont venus passer la fin de semaine chez Mme W. Winslow.

M. et Mme J.-A. Mathieu reçoivent la visite de leur fille, Flore, venue prendre soin de ses vieux parents, surtout sa mère qui est dans une chaise roulante depuis trois ans.

M. et Mme Léopold Granger, de Merritt, C.-B., sont à visiter leurs enfants, Gérard et sa famille et M. et Mme Lionel Martin, à Assiniboia. Ils visitèrent également M. Lanoie à St-Victor, père de Mme Granger, ainsi que leurs frères et sœurs et autres parents à Lisieux.

M. et Mme Gérard Lapaire et leur fille, Paulette, ont assisté au mariage d'une nièce à Mistatim, dernièrement.

M. et Mme Gérard Rodrigue et leurs trois enfants, de Regina, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme François Rodrigue, récemment.

M. Gilles Duperreault, de Regina, vint visiter ses parents, M. et Mme Armand Duperreault.

M. Rosario Grégoire a conduit sa soeur, Mme Wilfrid Benoit, à Moose Jaw où celle-ci fit enlever le plâtre de sa jambe. Elle va assez bien actuellement.

M. Alfred Rainville est patient à l'hôpital général de Regina depuis quelques semaines. M. Siméon Rondeau est patient à l'hôpital Providence de Moose Jaw, ayant subi une opération le 12 novembre. Son épouse et ses filles, Roseda et Olivice, sont allées lui rendre visite dernièrement.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 29 novembre, Joseph-A. Therrien, Gravelbourg, Joseph-F. Bert, Neptune, André Plamondon, St-Front, et Benoit-G. Perret, Duck Lake; le 30 novembre, Omer-André Carrière, Storthoaks, et Denis Bruneau, Willow-Bunch.

Au Service des Parents et Maîtres — et des Elèves

Page bi-mensuelle dirigée par un comité de la Fédération des Associations de Parents et Maitres du Manitoba

Désir de faire choc ou désir de vivre?

Puisque, par rapport aux jeunes, nos gestes d'éducateurs et d'adultes n'ont de sens que s'ils se réfèrent à une façon de voir et de penser qui nous soit personnelle, il arrive justement qu'il ne soit pas inutile de réfléchir sur les idées-forces qui, pour une bonne part, expliquent les gestes que nous posons comme adultes.

Il serait beaucoup plus confortable, et disons-le, beaucoup moins compromettant de réfléchir sur les idées-forces qui nous guident (si tant est que nous puissions encore employer le mot réfléchir) en ayant tout de suite recours aux livres qui ont 'tout' dit sur l'éducation. L'avantage incontestable des théories, c'est qu'elles sont quasi-inattaquables. Cependant, au chapitre de ce qui nous apparait incontestable et inattaquable, il faut aussi aligner les faits et en tenir compte. C'est donc à partir des faits qui se révèlent à l'observateur que nous voudrions tenter de réfléchir sur les idées-forces qui nous guident dans nos contacts auprès des jeunes.

Avant d'y parvenir, toutefois, il n'est peut-être pas inutile de mentionner que l'éducation n'est pas un phénomène qui va à sens unique, c'est-à-dire de l'éducateur vers le jeune. Que les jeunes réagissent vis-à-vis les adultes et les éducateurs, il ne faut pas s'en surprendre. Ce qui, à coup sûr, serait plus inquiétant, ce serait de constater qu'adultes et éducateurs ne se posent pas de questions devant les réactions des jeunes, ou, ce qui est possible, se posent des questions qui ne viennent pas aux prises avec les vrais éléments en cause. Tenir compte des faits ou se pencher sur les réactions des jeunes pour réfléchir sur les idées-forces auxquelles nous sommes attachées, c'est donc la même chose.

Des faits? Des réactions de jeunes? On pourrait en relever dans tous les domaines: familial, scolaire, religieux, culturel, etc. A titre d'exemple, nous en prendrons un qui est cité dans un hebdomadaire distribué récemment en plusieurs foyers:

"Les jeunes de Saint-Boniface parlent anglais. Le clergé, les écoles, les parents se débattent pour arriver à nous faire parler notre langue maternelle, mais nous parlons anglais.

"Une des raisons de notre manque d'intérêt est la langue elle-même. Nous n'avons pas d'argot propre à la jeunesse canadienne-française de Saint-Boniface. Les jeunes ont besoin de leur propre patois, inintelligible aux adultes et aux non-initiés. Le français, pour les jeunes, c'est la langue des ancêtres, des adultes, de l'école, enfin la langue des "squares" (au fait, quelle serait la traduction de ce mot?) . . . Et si, par miracle, nous venions à former un patois français, nous serions encore critiqués. Le français qu'on insiste à nous faire parler est, ou le français des livres d'école, ou le "canayen" utilisé par beaucoup d'adultes. Ce qu'il nous faut, ce n'est pas le reste d'un autre âge ou d'un autre pays, mais une langue jeune et moderne."

C'est une réaction de jeune, c'est un fait. A vrai dire, tout y est pour faire sursauter tout adulte ou éducateur qui se préoccupe sérieusement de l'avenir du français en notre province. Si on ne sursaute pas, c'est qu'on ne s'intéresse pas au français . . . ou bien qu'on est confortable en sécurité et que les faits ne nous intéressent pas. Si, par ailleurs, notre intérêt d'adulte et d'éducateur est encore assez vivace pour sursauter, voici ce qui risque de survenir: d'une part, l'article (qui est un fait) écrit par un jeune devient la cible en même temps que l'occasion pour réaffirmer toute une série de thèses qui, avouons-le, sont souvent étrangères au problème réel, personnel et existentiel exprimé dans l'article. On passe ainsi à pieds joints par-dessus le 'message' inclus dans l'article et la première préoccupation n'est pas de tenir compte d'une personne 'vivante' qui exprime un point de vue, mais bel et bien de justifier un 'système' qui a prévu des réponses pour tous les cas. Mais justement, la vie est-elle un système, une théorie? Qu'est-ce qui compte le plus, le sujet qui réagit au niveau de la vie et intérieurement, ou bien un système dans lequel il faut tôt ou tard entrer, sans égard pour la personne?

Mais, d'autre part, un fait (et dans l'occurence l'article en question) peut aussi être une occasion qui nous permet de vérifier l'approche que nous faisons d'une question, et cela en tant qu'adulte et éducateur. Un fait, ici un article dans lequel un jeune s'exprime, n'est pas toujours une attaque dirigée contre l'excellence du français. A coup sûr, l'article semble laisser prévoir peu d'enthousiasme, chez l'auteur pour entrer dans un 'système' ou tout est réglé d'avance; il serait faux, cependant, de prétendre qu'il ne cache pas un profond désir d'accepter et d'aimer un français qui soit vivant, bien à la page, proche de la vie et incarnée dans les valeurs et les centres d'intérêt qui sont les terrains où se manifestent la vie.

Question d'opinion? Question de spécialistes en la matière? Qui pourrait le nier! Au niveau des faits, nous reconnaissons n'être pas un spécialiste de ces questions. Mais, à titre d'observateur, nous remarquons fort bien qu'il existe un fait important, et au niveau adulte et éducateur cette fois: c'est qu'il y a une divergence d'opinion notoire entre certains groupes en ce qui a trait aux formules nouvelles de l'enseignement du français en nos écoles. Certains en veulent à la nouvelle formule, d'autres sont enthousiastes. Certainement, les idées-forces qui expliquent ces attitudes sont différentes . . . autrement il n'y aurait pas deux attitudes. Mais il faut choisir. Comment y arriver?

Pour ma part, j'accorde ma préférence aux adultes et éducateurs chez qui le concept d'éducation accorde une large part au dialogue entre adultes et jeunes. Ce que les jeunes disent et les réactions qu'ils ont, sont des faits importants. Ceux qui par leurs gestes et paroles prônent une éducation à sens unique, et qui passent par-dessus les faits, me laissent songeur parce qu'ils suscitent et continuent de susciter un légitime malaise chez les jeunes et chez les adultes . . . et ce qui est plus inquiétant, ils retardent et compromettent la pleine maturité requise en cette question comme en tant d'autres également importantes. Si les faits et un regard perspicace pouvaient fléchir certaines positions vraiment trop étanches, on verrait naitre des espoirs fous chez les adultes et chez les jeunes. Si les faits pouvaient nous faire déboucher sur le plan de la vie, la vraie, on verrait s'engager un dialogue entre adultes et jeunes et, à coup sûr, c'est dans la joie et l'espérance que nous pourrions nous engager . . . et tôt ou tard les jeunes s'engageront parce qu'ils en ressentent un urgent besoin.

Si un regard nouveau se dégageait qui puisse tenir compte des aspirations légitimes des jeunes et de la compétence éclairée d'adultes, dont le premier souci serait de respecter la vie, on verrait peut-être les jeunes chanter les chants qu'ils aiment, les meilleurs et en français, on les verrait jouer au théâtre les situations qu'ils vivent et en français, on les verrait feuilleter les revues de jeunes, les meilleures, et aussi s'intéresser au cinéma français, celui qui peut les aider. En somme, le français, celui de l'école et de la famille et celui aussi qui rayonne à l'extérieur, serait toujours incarné dans la vie. Car, ne l'oublions pas, la vie chrétienne en temps de Concile a elle aussi des aspirations et des dynamismes qui veulent s'exprimer en plein jour. Et ces aspirations (chose étrange?) rencontrent celles-là mêmes qui aujourd'hui se manifestent dans bon nombre de situations. Notre seul désir, c'est qu'une vie chrétienne renouvelée puisse enfin animer et servir de modèle à ces nombreux regards nouveaux qui, en plusieurs domaines, cherchent à naitre.

Nous remercions la FAPM d'avoir accepté si allégremment notre offre d'une page dans le journal, au service des parents et maitres . . . et des élèves. Nous souhaitons succès et courage surtout à M. G. Laberge et à Mlle Noellie Palud, responsables du comité qui a été formé à cette fin. Ces personnes feraient un large accueil sans doute à toute offre de collaboration utile.

LA DIRECTION.

Faudra-t-il encore un missel?

"La meilleure façon de suivre la messe, c'est d'avoir un missel entre les mains." C'est ce qu'on t'a redit depuis ton enfance. C'était aussi l'ambition de ton curé: voir tous ses paroissiens suivre dans un missel les prières qu'il disait en latin à l'autel. N'était-ce pas la seule façon de "prier avec l'Eglise"?

Et aujourd'hui, ce même curé qui t'a rabâché les oreilles en te disant sans cesse d'ouvrir ton missel et de suivre les traductions françaises, te dit maintenant: "De grâce, ferme ton missel". En tout cas, s'il ne te l'a pas encore dit, il te le dira bientôt. Car tu le sais, à partir du mois de janvier, tous les textes de la messe que ton curé dira à haute voix, il les dira en français, la Préface exceptée. Alors, il te faudra fermer ton missel en ces moments-là, et écouter plutôt que lire.

Pourquoi cela? Tu vas le comprendre facilement.

La messe est une action

Le missel que tu as entre les mains à la messe n'est en somme qu'un **AUXILIAIRE**, une aide. Il est au service de la célébration. Il ne doit pas être un "écran" entre toi et le prêtre. Il ne doit pas te séparer de tes frères qui t'environnent (état de schisme), pour t'enfermer dans une tour d'ivoire. La messe n'est pas un exercice de lecture individuelle. Sans cela, il suffirait alors de distribuer des livres, et tous, prêtres et fidèles, se plongeraient dans une lecture silencieuse. Et ce serait un cercle de lecteurs, une sorte de "club du livre". Au contraire, la messe est une ACTION. Chaque dimanche, Dieu convoque son Peuple pour qu'il s'unisse à une ACTION COMMUNE. Tu ne dois pas alors être esclave de ton missel, mais rester plutôt "disponible" pour regagner l'ACTION, pour écouter paisiblement une lecture, pour répondre par une acclamation ou pour chanter à l'unisson de tes frères.

D'ailleurs, c'est ce que faisaient les fidèles aux premiers siècles chrétiens. Ils n'avaient rien entre les mains: ils regardaient, ils écoutaient, ils comprenaient. Ils n'avaient pas à prononcer des prières compliquées, mais seulement de brèves acclamations: Amen! Alleluia! Deo gratias! Ou bien ils reprenaient des refrains très simples.

Oui, j'entends ta réflexion: "Alors, dans ce cas, je n'aurai plus besoin de missel!" Oh! là! je ne dis pas cela. Les missels ne sont pas du tout à rejeter, au contraire, tu en as plus besoin que jamais. Je te dis seulement qu'il ne faut pas en être esclave au point qu'il t'empêche d'agir à l'intérieur de l'ACTION sacrée. Ce qu'il faut, c'est t'en servir d'une manière différente. Et ce dialogue que j'ai entrepris avec toi, c'est justement pour t'aider à mieux te servir de ton missel.

Pour certaines parties de la messe, ton missel te sera nécessaire; pour d'autres parties, il ne te sera pas indispensable, mais seulement utile à l'occasion.

Je m'explique.

Ton missel pourra t'être encore utile à l'occasion pour relire le Canon de la messe, que tu connais déjà presque par coeur. Il pourra t'être utile à l'occasion, si, par malheur, ton curé ou le lecteur n'a pas une bonne diction française pour se faire comprendre, ou bien si les micros fonctionnent mal (car la "messe en français" ne solutionnera pas tout, loin de là!). Mais en fait, ce qui sera dit à haute voix, sera le plus souvent audible et tu n'auras pas souvent à utiliser ton missel à ces moments-là. L'usage de ton missel se limitera avant tout à ce que TOI, tu devras dire ou chanter.

Quelques exemples

Pour bien me faire comprendre, voici des exemples. Quand le lecteur ou le prêtre proclame la Parole de Dieu (épitre et évangile), ce n'est pas le temps de lire le même texte dans ton missel. Il te faut en ce moment ECOUTER avec attention et respect le message que Dieu t'adresse. Si toi-même, tu adressais la parole à une personne qui ne t'écouterait pas et ne te regarderait même pas, tu en serais normalement insulté. Eh bien, c'est le même genre d'insulte que tu fais au lecteur ou au prêtre lorsque tu ne l'écoutes pas et ne le regardes même pas. L'insulte est plus grave encore, car c'est Dieu qui te parle par ses ministres.

Un autre exemple. Aux grandes prières que le prêtre dit ou chante au nom de tous (collecte, postcommunion), tu devras être attentif à ce qu'il prononce, et non lire les mêmes paroles, lorsqu'il les dira dans ta langue, à partir du mois de janvier ou plus tard.

Cependant, il demeurera légitime (même nécessaire, quand les nouveaux textes en français seront entre tes mains) de suivre dans ton missel les prières que tu dois dire ou chanter avec les autres fidèles. V.g. le Gloria, le Credo, etc., prières qui appartiennent justement à toute la communauté.

Le point primordial

Enfin, j'en arrive au point primordial. Ton missel n'est pas fait seulement pour suivre la messe. C'est surtout en dehors de la messe qu'il devient indispensable, et c'est là avant tout que tu devrais l'utiliser. Il est même fait davantage pour cela. A l'aide de ton missel, tu devrais te préparer à la célébration du dimacnhe, soit la veille le samedi, soit les jours précédents, en lisant les textes bibliques et les prières du propre, ainsi que les précieuses notes d'explications qui précèdent les textes de ton missel (si tu en as un bon!). D'ailleurs, si tu as déjà lu les textes de la messe avant de partir de chez toi, tu verras qu'ils auront une toute autre résonnance, une portée nouvelle.

Après la messe, tu devrais aussi t'efforcer de revenir, au cours de la semaine, sur les lectures et les prières pour les méditer, et même faire de ces prières, tes prières personnelles ou familiales. Si tu n'as jamais utilisé ton missel de cette façon, fais-en franchement l'essai (pas seulement une fois!), et tu verras . . . Non seulement ta participation à la messe du dimanche en sera profondément modifiée, mais ce sera pour toi une découverte. Tu t'apercevras que ton missel est un incomparable et inépuisable instrument d'éducation chrétienne, personnelle et colective; et cela, dans l'esprit de la Bible et de la vie liturgique de l'Eglise.

Choix du missel

Mais pour cela, il te faut **un bon missel.** Nous arrivons donc au problème délicat du choix d'un missel. D'abord, méfie-toi des missels qui se présentent très bien pour la lecture et qui sont même fascinants par leur présentation, mais qui ne contiennent que les textes sans aucune note d'explication. Par exemple le trop fameux "Missel Saint-Joseph", bourré d'images qui te distraient de l'ACTION qui se déroule autour de toi à la messe.

Pour te choisir un bon missel, il te faut en premier lieu vérifier s'il contient au début de chaque messe l'idée générale, puis, avant chaque texte, au moins avant chaque lecture biblique, une ou deux lignes de résumé ou d'introduction.

Un autre aspect important qu'il te faut considérer, c'est que ton missel doit avoir une valeur d'éducation biblique. En effet, la liturgie utilise sans cesse les textes de la Bible; sans une certaine culture biblique que ton missel doit t'aider à acquérir, ses textes, ses prières te demeureront incompréhensibles. Spécialement le Livre des Psaumes est devenu le recueil fondamental de la prière de l'Eglise. Il te faut donc un missel qui contient au moins les psaumes les plus utilisés dans la liturgie.

Pour finir, permets-moi de t'indiquer les meilleurs missels existants.

A) Deux missels qui ont fait leurs preuves, et qui sont les mieux adaptés pour tous les adolescents et adultes: "Le Missel biblique" et "Le Missel Feder".

B) Deux autres missels dans la même veine: "Le Missel d'Hautecombe" et "Le Missel Vespéral Romain Quoditien" de Dom Gaspar Lefebvre **(nouvelle édition).**

C) Trois autres missels édités en 1964, et qui représentent les mêmes qualités: "Missel Romain Quotidien" par l'Abbaye de St-André (Biblica); "Missel de l'Assemblée chrétienne" par l'Abbaye de St-André (Biblica); "Missel quotidien vespéral" du P. Morin.

Ton ami,

Alleluia.

Entrevue avec M. Louis LeGal

Monsieur LeGal, comment l'idée d'une page éducative et culturelle dans LA LIBERTE ET LE PATRIOTE vous est-elle venue?

Je ne voudrais pas prendre tout le crédit pour ce qui a trait à cette idée. Disons plutôt que le comité de programmes, répondant à la demande du journal "La Liberté et le Patriote", présenta ce projet à l'Exécutif de l'Association Parents et Maitres. L'exécutif l'accepta.

Quels objectifs l'Association de Parents et Maitres veut-elle donner à cette page qui est, à mon avis, une heureuse initiative?

Il est urgent à l'heure actuelle de clarifier nos idées sur l'éducation et d'éveiller ceux qui oublient son importance.

Quels seront les collaborateurs de cette page?

Les collaborateurs seront des gens intéressés à l'éducation et à la culture en général.

Comment s'appellera la page?

DIALOGUES — Le mot indique bien le sens que nous voulons donner à la teneur de cette page.

Revenons maintenant à Parents et Maitres: qui sont les responsables du comité administratif de l'A.P.M. et dont vous êtes le président, Monsieur LeGal?

M. Léo Beaupré, vice-président; Mme Georgette Forbes, vice-présidente; Mme M.-A. Labelle, secrétaire-archiviste; Mme Yvette Privé, secrétaire; Mme Denise Gagnon, trésorière; R. P. A. Lemoine, O.M.I., aumônier; M. L. Brisson, représentant de la division du Cheval-Blanc; R. P. Joseph Alarie, O.M.I., représentant des divisions non organisées; M. P. Comeau, représentant de la division de la Rivière-Rouge; M. Alphonse Hince, représentant de la division de la Montagne; M. Honoré Chartier, représentant de la division la Seine.

M. Louis LeGal, président des Parents et Maitres

Combien d'Associations d'expression française comprend l'A.P.M. du Manitoba?

23 associations locales.

A vous, qu'est-ce que ça vous a donné de faire partie de Parents et Maitres?

1) Je pense que l'on a besoin de s'occuper d'activités sociales. Et justement, parce qu'on est chrétien, qu'on est père de famille, l'on désire servir dans des organisations à but éducatif et humanitaire. "Parents et Maitres" a donc été, pour moi, un moyen de concrétiser ce désir.

2) J'ajouterai qu'il est presque impossible, aujourd'hui, de travailler au bien de nos enfants sans travailler ensemble, c'est-à-dire professeurs et parents. Il y a donc nécessité de s'unir. L'A.P.M. m'a fourni cette occasion.

3) Je pense également que s'il est seul, l'homme du XXe siècle recule . . . Alors . . .

Et aux gens de votre région, trouvez-vous que l'A.P.M. leur apporte quelque chose?

Oui, je le crois. Dans bien des milieux, je constate que les enfants se rendent compte qu'il s'opère un rapprochement entre le père et la mère qui vont ensemble étudier, avec leurs professeurs, les problèmes des jeunes. Dans bien des cas aussi, ces rencontres entre Parents et Maitres favorisent les relations paroissiales. Et un rapprochement se fait également lors de rencontres provinciales où l'on se choisit normalement sa fédération.

Quelles seront les grandes lignes du programme que se propose l'organisation de Parents et Maitres cette année?

"L'Ami du Foyer" est la revue officielle de la Fédération et présente, en détail, tout le programme de la F.A.P.M. A cet effet, je suggère donc à chaque A.P.M. locale d'avoir un propagandiste pour "L'Ami du Foyer".

Avant de terminer, auriez-vous un message . . .

En bref, nous avons déjà des cadres bien établis au Manitoba; il faut continuer à les faire grandir. De son côté, la Fédération se fera toujours un plaisir d'aider les locaux ou d'en organiser là où il n'y en a pas.

Et au plan des idées, je crois que nos problèmes et nos besoins ne sont pas exactement ceux d'organisations neutres. Et parce que je crois aux valeurs personnelles de notre culture, je pense que ce n'est pas une fausse fierté de vouloir que cette culture témoigne de notre efficacité et de notre goût de s'affirmer comme telle.

Merci, Monsieur LeGal. Nous espérons que cette page culturelle ainsi que vos activités au sein de Parents et Maitres seront en mesure de faciliter le dialogue entre tous.

N.P.

Le monde des livres

Le royaume du livre

Une bibliothèque publique

Qu'est-ce qu'une bibliothèque publique? Bien des gens ne le savent pas ou, tout au moins, ont une idée très vague des nombreux services qu'elle peut leur rendre.

Une bibliothèque publique n'est pas une librairie où l'on achète des livres pour alimenter sa propre bibliothèque. Au contraire, une bibliothèque publique offre gratuitement à tous les gens domiciliés dans une municipalité des volumes ou revues dans tous les domaines du savoir: 1) Philosophie, tel l'**Initiation philosophique,** de Gaboriau; 2) Religion, tel **Propos spirituels d'un psychiatre,** du Père Henri Samson, jésuite; 3) Sciences sociales, tels **La Mafia, La rage des goof-balls** ou encore **La valeur économique du Grand Nord canadien;** 4) Linguistique, tels **A joual sur les mots** ou **Parlez-vous Franglais?**

Nous pourrions, à loisir, allonger la liste des titres susceptibles de vous intéresser dans les domaines des Sciences pures, Sciences appliquées, Beaux-Arts, Littérature (y compris les romans), biographie et histoire.

C'est là un vaste répertoire, je vous assure, et il faut encore ajouter, à cette liste impressionnante, les publications du gouvernement, de l'Unesco, et les nombreux périodiquee et revues de genre technique ou populaire, tels le **Paris-Match** ou **L'Art et la Mode.**

Toutes ces vastes ressources sont à la portée de tous les citoyens domiciliés dans la municipalité de Saint-Boniface, qu'ils habitent St-Boniface même ou les districts de Norwood ou de Windsor Park. Vous êtes donc cordialement invités à visiter votre bibliothèque, car enfin, c'est bien la vôtre; ce sont vos taxes qui l'alimentent et la font grandir. Puisque c'est votre bibliothèque, il ne faudrait pas vous gêner pour demander les titres qui vous intéressent particulièrement. Nous nous ferons un plaisir de vous fournir les ouvrages qui répondront le mieux à vos désirs.

Rôle d'une bibliothèque publique dans la société

D'aucuns s'imaginent qu'une bibliothèque publique est instituée pour le seul divertissement des lecteurs, c'est-à-dire que son seul rôle consiste à emmagasiner de nombreux romans. Le divertissement n'est pas à mépriser, certes, c'est une partie essentielle de la vie. Mais là n'est pas le rôle principal d'une bibliothèque publique.

L'histoire nous enseigne que les bibliothèques ont été les conservatrices par excellence de la pensée humaine depuis des âges très reculés, même avant la venue du Christ. Mais en plus d'être des conservatrices de la pensée et des découvertes humaines, les bibliothèques ont joué un rôle très important dans l'enseignement. Elles ont permis à de nombreux citoyens de tous les temps et de tous les pays de s'instruire, alors que l'instruction formelle de l'école primaire ou secondaire leur était refusée. Certains sont même parvenus à un haut degré de culture. Et de plus en plus, aujourd'hui, les hommes et les femmes doivent suivre la marche et l'évolution rapide du monde dans tous les domaines de la connaissance humaine.

C'est dire qu'une bibliothèque ne doit pas seulement fournir à ses lecteurs un divertissement bien mérité, mais qu'elle doit ausi leur communiquer l'information dont ils ont besoin pour mieux remplir leur fonction d'hommes libres dans une société libre, d'hommes renseignés, capables de guider et d'influencer leurs concitoyens. On ne peut plus aujourd'hui ne pas se mettre au courant des problèmes mondiaux, tels que l'influence de la Russie, le Marché Commun, ou l'aide aux pays sous-développés.

Je vous signale, en passant, des titres très récents: **Le Canada français et le Tiers Monde,** publié aux Editions de l'Université d'Ottawa; **L'Europe commencée,** sur la nouvelle Europe de coopération et d'entraide; **Demain l'Amérique Latine,** publié aux Presses Universitaires de France; et, enfin, **Le dépotoir** et **Ma vraie maison,** témoignage personnel de Carolina Maria de Jésus sur les conditions sociales latino-américaines. Ce ne sont là que quelques titres traitant de problèmes mondiaux, problèmes qui ne devraient pas nous laisser indifférents. Il faut ouvrir nos esprits et nos coeurs à la dimension du monde. Mais, pour ce faire, il faut se renseigner.

La bibliothèque — source de divertissement

Le roman ne mourra jamais. Il renait d'âge en âge avec vigueur, tout en choisissant une nouvelle orientation. Il a évolué du roman chevaleresque au roman de moeurs, puis au roman psychologique et historique et, enfin, au roman policier. Sa forme varie mais, essentiellement, le roman demeure le même, c'est-à-dire, une oeuvre d'imagination destinée à faire revivre des personnages authentiques pour le divertissement des lecteurs.

Nous avons à la bibliothèque des romans d'amour, tels **Je m'envolerai avec toi,** de Linarès, et **Comment épouser un premier ministre,** du même auteur. Parmi les oeuvres de Claude Jaunière, nous avons **La maison des trois trèfles** et **Quant le bonheur passe.** Il suffit de mentionner le nom de Delly, sans énumérer les titres, car tous les fervents du roman connaissent cet auteur. Les oeuvres plus récentes de Magali sont aussi très populaires, telle **La Duchesse Aux Jasmins.** Tous ces ouvrages procurent aux lecteurs et lectrices au coeur tendre des moments de détente et de rêverie.

Mais là n'est pas l'ensemble de nos romans. Nous avons aussi des romans policiers, très populaires chez les intellectuels qui cherchent une évasion bien méritée des tâches professionnelles assez lourdes, tels ceux de Charles Exbrayat, Georges Simenon et Pierre Nord. Les romans historiques plaisent tout particulièrement aux hommes. Nous mentionnons en passant **le Guépard** de Lampédusa, dont le drame, situé en Sicile, à l'époque du débarquement de Garibaldi à Marsala, donne "une vision historique pleine d'ampleur, unie à une perception aiguë de la réalité sociale et politique de l'Italie contemporaine".

Nous avons aussi des romans d'aventure, tels les ouvrages de Conan Doyle, en français et en anglais, et ceux de Henri de Monfreid et d'Edouard Peisson. Il ne faut pas oublier les romans de moeurs, plus sérieux, qui reproduisent avec fidélité tantôt une époque, tantôt une classe sociale ou un milieu particulier.

Venez constater vous-même la variété de romans que nous possédons.

Votre bibliothèque se fera un plaisir de jouer auprès de vous le rôle d'informatrice. C'est avec empressement aussi qu'elle se procurera les livres et périodiques qui y contribueront. N'hésitez donc pas à venir nous visiter au 225, avenue de la Cathédrale, près de la rue Langevin, et, surtout, n'hésitez pas à nous faire connaitre vos désirs. Vous avez tous les droits d'un propriétaire, puisque c'est **votre** bibliothèque que nous dirigeons.

Que ceux qui souffrent selon le vouloir divin remettent leur âme au Créateur fidèle, en faisant le bien. (I Pierre 4, 19)

"Les avantages précieux qu'offre une Association de Parents et Maîtres"

Chers lecteurs,

Il me fait grand plaisir de pouvoir m'adresser à la population française du Manitoba par ce premier communiqué dans la page spéciale et mensuelle offerte par le directeur du journal **La Liberté et le Patriote** à notre Fédération des Associations de Parents et Maitres de langue française de cette province.

Je ne m'adresse pas seulement aux associations locales déjà existantes, mais à toutes les paroisses où la population de gens de langue française est en majorité et qui pensent fonder une Association un jour. Mon intention est surtout d'aider à comprendre tous les avantages précieux qu'offre une Association de Parents et Maitres dans l'oeuvre primordiale qu'est l'éducation des enfants et des jeunes qui fréquentent nos écoles en campagne comme en ville.

Définition

Une Association de Parents et Maitres est un groupement qui réunit les parents et les professeurs d'une paroisse ou d'une école, en vue de travailler ensemble à l'instruction et à l'éducation des enfants qui fréquentent cette école ou les écoles de cette paroisse. Expliquons cette définition.

Là où une association locale existe, ses réunions régulières offrent:

a) **Une rencontre** . . . des parents qui ont des enfants à l'école et des maitres de leurs enfants. Ils étudient ensemble un programme expliqué . . . ils causent ensemble d'un problème particulier de tel enfant . . . de l'attitude de cet enfant au foyer et à l'école. Ces contacts sont vraiment nécessaires aux parents et aux instituteurs, parce que tous deux ont à coeur le développement complet de cette **petite personne** qu'est l'enfant.

b) **Une compréhension** . . . Puisque parents et professeurs ont des responsabilités respectives envers les mêmes enfants à eux confiés par droit naturel ou par autorité déléguée, il n'est pas seulement bon mais nécessaire de se connaitre, de communiquer pour comprendre mieux les enfants, et aussi de bien s'entendre pour s'entraider. Il faut considérer que l'enfant passe sept heures de sa journée à l'école.

c) **Une mise en commun d'efforts** . . . Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, par droit et par devoir, parce que "le premier milieu naturel et nécessaire de l'éducation est la famille, précisément destinée à cette fin par le Créateur". (Pie XI)

L'école existe pour assister les parents dans l'instruction et l'éducation des enfants. Les parents ne peuvent pas tout faire à la maison. Ils sont alors aidés par les maitres à l'école.

"L'école est de sa nature une institution auxiliaire et complémentaire de la famille et de l'Eglise; partant, en vertu d'une nécessité logique et morale, l'école doit non seulement ne pas se mettre en contradiction, mais s'harmoniser positivement avec les deux autres milieux . . . de façon à constituer avec la famille et l'Eglise un seul sanctuaire consacré à l'éducation chrétienne". (Pie XI)

D'où l'Association de Parents et Maitres, par ses réunions enrichissantes, est bien l'organisme le plus important qui soit, en faveur des enfants à éduquer, des adolescents à comprendre et à aider pour qu'ils atteignent une maturité complète, et aussi des jeunes à intégrer favorablement dans la société qui les attend.

Nécessité des A.P.M.

Est-il nécessaire de prouver la nécessité des Associations de Parents et Maitres? Qu'il suffise seulement de rappeler les déclarations de nos derniers Pontifes: "Nous encourageons volontiers ce qui facilitera et rendra toujours plus étroite la collaboration de l'école et de la famille . . . La famille ne doit ni ne peut abdiquer sa fonction directive; la collaboration est naturelle et nécessaire: mais elle suppose, pour être féconde, une mutuelle connaissance, des rapports constants, l'unité de vues, des rectifications successives". (Pie XII)

Et S. S. Jean XXIII déclare de son côté: "On a vu se multiplier notamment, autour des écoles, les Associations de Parents, qui se sont révélées tout à fait opportunes et utiles pour assurer la collaboration toujours si souhaitable, entre les familles et les maitres auxquels elles confient leurs enfants".

Voilà des paroles qui demandent qu'on s'organise pour le bien de nos enfants! En fait, ce sont surtout les enfants et les jeunes qui seront bénéficiaires d'une telle entente et d'une enthousiaste collaboration entre parents et professeurs. Vous comprenez alors combien l'atmosphère du foyer et de la classe sera très bienfaisante au développement normal et naturel de leurs belles capacités et de leur riche personnalité.

Quant aux adultes parents et professeurs, comme les enfants, quels bienfaits peuvent-ils retirer de l'Association de Parents et Maitres? Voici quelques témoignages recueillis de contacts personnels:

Un père de famille: "Grâce à l'A.P.M., j'ai mieux compris l'importance d'une pleine coopération entre parents et maitres pour la bonne éducation de mes enfants. J'en ai beaucoup profité".

Une mère: ". . . auparavant craintive dans mes décisions envers mes enfants, maintenant rassurée par les discussions aux réunions de l'A.P.M. J'ai mieux compris l'institutrice et mes enfants. Nous donnons notre coopération. Les programmes m'ont beaucoup éclairée comme mère de jeunes enfants et d'adolescents. Dans notre foyer, il y a plus de bonheur pour tous".

Une mère: "Etant mère d'adolescents, l'A.P.M. m'a beaucoup aidée à les mieux comprendre ainsi qu'a savoir la manière de les prendre. Les réunions m'ont mise au courant de ce qui se passe à l'école et indiqué comment agir en conséquence. Si les enfants savent qu'on les suit par l'association, ils sont eux-mêmes plus en garde, ce qui est important. J'ai mieux connu les institutrices, ce qui m'a donné beaucoup de satisfaction et d'encouragement".

Une institutrice à l'élémentaire: "L'A.P.M. est une très bonne chose pour l'institutrice comme pour les parents. Seulement, si plus de parents étaient présents aux réunions, et plus intéressés. Mes rencontres avec les parents sont très profitables pour connaitre mieux les enfants, surtout dans certains cas spéciaux. J'aurais aimé voir certains parents surtout . . . mais ils sont toujours absents des réunions . . . pas suffisant de les contacter par téléphone. Même si les programmes s'adressaient plutôt aux adolescents, je peux mieux préparer mes élèves à entrer dans ce stage".

Un instituteur au secondaire: "L'A.P.M. est pratique en autant que les parents assistent aux réunions. Trop souvent, on ne voit que les mêmes. Les parents manquent d'intérêt. Il n'est pas normal qu'un tiers seulement s'intéressent . . . Je fus désappointé de ne pas connaitre tels parents. La discipline en classe est facilitée par la connaissance du milieu familial. Le programme 'psychologie de l'adolescent' m'a aidé à mieux comprendre mes élèves adolescents".

Une institutrice explique ainsi: "Quand j'étais élève, j'ai manqué les avantages de l'A.P.M., parce que mes parents n'ont jamais assisté aux réunions . . . j'en ai souffert. Si mes parents avaient été au courant de l'aide offerte par l'A.P.M. et ses programmes, ils auraient mieux compris mes problèmes et je l'aurais ressenti dans ma vie . . . Et maintenant comme institutrice: J'ai l'impression de perdre mon temps en assistant aux réunions, non pas quant aux programmes très formateurs, mais quant à la rencontre de parents. Ce sont toujours les mêmes, et non pas ceux que j'aurais voulu voir. De mes 26 élèves, je n'ai rencontré que 5 parents . . . Cependant, de ces derniers, j'ai beaucoup joui de leur belle coopération et cela m'était précieux . . . Personnellement, j'ai constaté que l'A.P.M. avec ses programmes, fait réfléchir, fait voir les problèmes des enfants et des adolescents, et, par conséquent, aident l'institutrice comme les parents, tout à l'avantage aussi des enfants".

Une adolescente: "Mon père et ma mère sont fidèles à assister aux réunions de l'A.P.M. Ils rencontrent mon institutrice chaque fois. A leur retour, nous causons du programme, mais ils ne me disent pas tout, j'imagine! Mes parents sont très ouverts aux problèmes des 5 adolescents de notre famille (et des petits aussi) et, de notre côté, nous sommes très à l'aise dans nos conversations avec eux. Nous nous sentons aimés, compris et aidés!"

De ces témoignages vécus, nous pouvons donc conclure avec assurance que parents, instituteurs et enfants ont beaucoup à gagner de part et d'autre par l'étude et la discussion de sujets instructifs, par des contacts précieux et des dialogues enrichissants. La collaboration assure aussi une meilleure éducation au foyer et à l'école. L'Association de Parents et Maitres a donc raison d'exister et de vivre!

Aurèle LEMOINE, O.M.I.,
aumônier de la F.A.P.M.



ÉCHOS DU CONCILE

Des canonisations plus rapides, partout, de toutes les classes

ROME (DW) — Le cardinal Léon-Joseph Suenens, 60 ans, archevêque de Malines-Bruxelles en Belgique, a dit à l'Assemblée conciliaire que le caractère pastoral du second Concile du Vatican requiert un changement dans la manière présente d'examiner les candidatures à la canonisation, en vue de rendre possibles des canonisations de saints de toutes les parties du monde et de toutes les classes de la société.

L'Eglise sur terre, dit-il, a un seul but, "engendrer des saints" et elle définit les saints comme "des exemples de vie chrétienne authentique, manifestée aux yeux du peuple de Dieu, en vue d'être imités". Les meilleurs et très efficaces résultats des canonisations peuvent être attendus "seulement si les modèles à imiter sont pris de toutes les classes de fidèles, laïcs et religieux, de toutes les nations et de tous les échelons de vie".

Cela n'a pas été réalisé historiquement en fait, déclare le cardinal. Un examen de la liste des saints qui ne furent pas des martyrs, canonisés depuis le début du 18e siècle, "montre que 85 pour cent sont des membres des ordres religieux, et seulement 15 pour cent des laïcs". Une sélection par nations montre "que 90 pour cent des canonisés proviennent de trois nations". Ces trois nations, non mentionnées par le cardinal, sont l'Italie, la France et l'Espagne.

Invitation actuelle

Une révision de la méthode présente d'examen des candidatures de canonisation est nécessaire. "Le système actuel est beaucoup trop lent, beaucoup trop tracassier, beaucoup trop centralisé" à Rome. Généralement les canonisations n'interviennent que longtemps après que la personne est morte, "et ainsi l'effet de la déclaration publique est grandement diminué". Si la canonisation intervenait immédiatement après le témoignage donné, "le peuple vivant dans le même temps aurait une invitation concrète à la sainteté".

Ce n'est pas un secret, dit le cardinal, "que de grandes dépenses sont liées aux enquêtes telles qu'elles sont aujourd'hui pratiquées, ce qui n'est pas surprenant puisqu'elles n'arrivent à termes qu'après 50, 80 et souvent plus d'années. "Comme un ordre religieux seul peut supporter de telles dépenses et entretenir une cause, il est aisé de comprendre pourquoi il est si peu de laïcs à avoir reçu les honneurs des autels, et pourquoi est si réduit le nombre de prêtres diocésains parmi les saints canonisés".

Béatification "nationale"

Le cardinal Suenens suggère que les divers problèmes posés par cette procédure pourraient être résolus si les conférences épiscopales recevaient le pouvoir de conduire en entier les procès de béatification, soumis à l'approbation du pape et menés par une commission spéciale comportant aussi des laïcs. "La canonisation par le Saint-Père serait alors réservée à ceux qui déjà béatifiés, jouiraient d'une réputation et d'une vénération au-delà de leur propre pays".

Ceux qui seraient canonisés par le pape seraient adjoints à la liste des saints de l'Eglise universelle; ceux qui seraient béatifiés par les conférences épiscopales seraient proposés comme modèles seulement dans leur propre pays.



Le regard admiratif du "jeune homme" est suffisamment éloquent pour nous laisser deviner ce qu'il pense de la tenue de sa jeune compagne. Elle est charmante en effet, vêtue d'un jumper en velours côtelé de coton et d'une blouse assortie, le tout étant une création de Younglass. L'ensemble est non seulement élégant, mais lavable, ce qui plaira aux mamans. Quant aux jeunes gens qui veulent être à la mode et pensent que l'élégance est primordiale, ils adoptent aussi le velours côtelé de coton dans des complets confectionnés par Gay Togs.

L'AVENT...

Ce mot, dans notre christianisme diminué, a beaucoup perdu de sa signification.

Les plus fervents savent encore, il est vrai, que l'on appelle ainsi les quatre semaines qui précèdent la fête de Noël, et que, alors, le prêtre revêt les ornements violets; mais, quelle en est la signification? dans quel esprit faut-il le passer? on semble l'ignorer à peu près complètement.

L'Avent, c'était le carême de Noël, une sainte quarantaine ou espace de quarante jours, qui commençait à la saint Martin, le 11 novembre, pour finir la veille de Noël. On l'appelait vulgairement: carême de saint Martin. L'Avent de l'Eglise grecque est encore de quarante jours, mais le nôtre n'est plus que de vingt-cinq ou trente jours.

On y observait le jeûne et l'abstinence comme aux jours de carême. Ici, au Canada, jusqu'en 1917, les mercredis et vendredis de l'Avent, pour suppléer à certaines vigiles omises, étaient des jours de jeûne et d'abstinence.

Si l'Avent a perdu son caractère liturgique, L'Eglise veut que nous passions ce saint temps dans le même esprit que le passaient les premiers chrétiens: esprit de prière et de mortification, fuyant le péché et pratiquant les vertus propres à notre état.

Esprit de prière

L'esprit de prière, c'est l'union du coeur au bon Dieu. Ça consiste à vivre dans le ton de la volonté divine, accomplissant chacune de nos actions — même les plus banales — sous le regard de Marie et pour plaire à Jésus. C'est par le recueillement et le silence que l'âme entre en elle-même pour penser aux choses du ciel et de l'éternité et pour préparer à l'Enfant Jésus la CRECHE qu'il désire particulièrement en ce Noël 1964, un coeur fervent.

Esprit de mortification

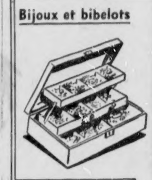
Si l'Eglise n'oblige pas au jeûne, cependant, elle nous prêche quand même la pénitence; car c'est toujours par la mortification qu'elle nous prépare à ses grandes solennités. En effet, rien n'apaise plus la justice de Dieu et fortifie mieux l'âme que l'expiation volontaire. Qui dit mortification ne dit pas nécessairement jeûne et flagellation ... Dominer sa nature, se taire devant une injure, pardonner un affront, ne pas relever une parole piquante, réprimer ses mouvements d'humeur, garder le silence sur les petits défauts de notre prochain — silence de paroles et même silence de pensées — voilà un inépuisable programme de mortification. Toutes les fois que nous aurons le courage de mâter ainsi nos penchants naturels, nous sentirons une grâce intérieure nous envahir pour opérer dans notre âme, d'une manière mystérieuse, des prodiges surnaturels à nuls autres comparables.

Fuite du péché

Au moins n'offensons plus le bon Dieu gravement et diminuons de plus en plus le nombre de nos fautes vénielles, car, si nous ne pouvons corriger tous nos défauts en un jour, nous pouvons toujours garder l'amitié de Dieu, combattre avec courage nos inclinations vicieuses et ne plus nous laisser aller de propos délibéré à ces fautes que nous avons si souvent commises. C'est là le premier de nos devoirs et la préparation la plus essentielle à la venue du Sauveur.

O Vierge sainte, qui n'avez jamais offensé Dieu, donnez-nous votre horreur pour le péché . . .

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Dans la vie nous devons nous attendre à quelques échecs, grands et petits. Bien sûr, nous ne devons pas afficher un pessimisme morbide qui nous fasse sans cesse redouter que le ciel nous tombe sur la tête. Mais nous devons nous ancrer dans l'esprit que la vie est un mélange de peines et de joies et que l'échec peut, à n'importe quel moment, à la suite de la meilleure préparation possible, venir contrarier nos efforts les plus persévérants. Nous devons être fermement persuadés que l'échec est quelquefois inévitable et même nécessaire. Il nous faut surtout apprendre à surmonter l'échec, à nous relever après l'épreuve et à vouloir de toute notre volonté recommencer à neuf. L'échec nous procure une humiliation, bien sûr, mais cette humiliation nous est souvent salutaire. C'est dans l'épreuve que nous apprenons à mobiliser toutes nos forces pour recommencer la lutte quotidienne.

✦ ✻ ✦

Monsieur et Madame, après le déjeuner, prennent leur café dans un grand silence.

— A quoi penses-tu? demande le mari.

— A rien.

— Comment peut-on penser à rien, c'est impossible!

— Mais si, puisque je pensais au cadeau d'anniversaire que tu aurais dû m'offrir aujourd'hui!

✦ ✻ ✦

Quand vous battez un oeuf, vous ne devez entendre aucun bruit. Mais si votre oeuf commence à vieillir, c'est là que vous entendrez le contenu battre contre votre plat.

✦ ✻ ✦

Si votre enfant est absolument impossible, intenable, irritable, fatiguez-le: football, lutte, boxe, longues marches, ascensions, athlétisme.

✦ ✻ ✦

Les cataplasmes de pommes de terre râpées et crues soulagent les gerçures et les engelures. Mélangés à de l'huile, ils sont recommandés dans les cas de brûlures et furoncles. En frottant aussitôt une brûlure avec de la pomme de terre crue coupée en deux, on soulage la douleur.

✦ ✻ ✦

Une forte femme, triomphante, à son amie:

— Tu sais que je ne pèse plus que 110 livres?

L'amie sceptique:

— Mais alors, tu es creuse?

✦ ✻ ✦

Pour garder votre boîte à boutons en ordre, ayez soin d'enfiler, par grosseur et par couleur, les boutons dans de larges épingles de sûreté.

✦ ✻ ✦

Mamans! il est dangereux de donner de très gros bonbons à de jeunes enfants: ils peuvent s'étouffer en les avalant.

✦ ✻ ✦

Envelopper le beurre, la graisse et le fromage à la crème avec du papier d'aluminium pour les empêcher d'absorber le goût des autres aliments.

✦ ✻ ✦

Faire plaisir à ceux que l'on aime, même si l'on souffre, même si pour cela l'on doit faire taire son orgueil, marteler ses désirs, piétiner son coeur; cela demande de l'héroïsme, mais, à qui l'a tenté, cet effort vaut le plus grand des bonheurs.

✦ ✻ ✦

Alphonse Allais se rendit un jour dans un restaurant, consulta le menu et appela le garçon:

— Comme hors-d'oeuvre, je prendrai quelques fautes d'orthographe.

— Mais, Monsieur, nous n'avons pas cela.

— Vous en mettez bien sur le menu pourtant . . .

✦ ✻ ✦

Ce qu'on dit: Refuser une requête.

Ce qu'on doit dire: Renvoyer, rejeter une requête.

Intentions du mois de décembre

Intention générale: Le progrès spirituel par le renouveau liturgique. Intention missionnaire: Une liturgie adaptée, source de conversions.

Noël, tu seras là bientôt!

Oui! déjà, l'atmosphère s'y prépare avec effervescence. L'opportuniste commerçant déploie de scintillantes couleurs décoratrices dans ses vitrines en vue d'augmenter, chez ses éventuels clients, le désir de posséder toutes ces choses longtemps souhaitées. La ménagère de son côté n'a pas de cesse pour inventer des recettes, plats qui délecteront le palais des membres de sa famille et de ses hôtes.

Tout cela est beau; tout cela est bien. Mais cette hyperconcentration de notre attention sur ces biens matériels dont le but principal est d'apporter à notre corps confort et satisfaction, cette hyperconcentration laisse-t-elle un peu de place à l'essentiel? Une telle interrogation fait naître plusieurs doutes. Nous devons reconnaître, à quelque temps seulement de la Nativité du Seigneur, qu'il est utile et bon d'amener nos esprits et nos coeurs à considérer la signification véritable de la fête de la naissance de Jésus.

Davantage, que les lumières de toutes couleurs, d'une gaieté enivrante, dansant dans les vitrines, les rues et les sapins, Noël c'est avant tout la Lumière qui prend un corps afin de mieux éclairer et conduire un monde dont l'aspiration fondamentale est de sortir des ténèbres, en route vers la Terre Promise.

Plus que des souhaits, entre parents et amis, souvent échangés que sur les lèvres, c'est le Sauveur qui apporte à la fraternité humaine la grande Loi, celle de l'Amour qu'Il déversa si intensément aux bergers, et durant sa vie terrestre à tous, jusqu'au dernier larron.

Noël, c'est aussi et toujours la fête des enfants puisque c'est le grand jour de la Joie et de l'Espérance. Deux cadeaux très précieux pour les plus jeunes jusqu'aux plus âgés puisqu'ils sont les sauf-conduits les plus sûrs permettant de traverser cette vallée qu'on dit pénible.

Noël, c'est enfin et surtout l'occasion propice pour chacun d'un moment favorisant de généreuses et courageuses résolutions toutes susceptibles d'améliorer notre société à qui le message angélique apportait la formule divine du bonheur terrestre.

"Paix sur la terre aux hommes de Bonne Volonté"

Jean CARREL.

Billet du vendredi

SEAN O'CASEY
Dramaturge Irlandais

Spécial à La Liberté et le Patriote

Sean O'Casey aura été avec James Joyce et George Bernard Shaw l'un des enfants terribles, de la littérature irlandaise.

Il vient de mourir dans une clinique de Torquay, au sud de l'Angleterre, à l'âge respectable de 84 ans.

Natif de Dublin, capitale de cette Irlande qui lui tenait à coeur comme ses yeux, — qu'il devait perdre d'ailleurs sur la fin de sa vie — l'écrivain n'y put jamais demeurer longtemps, en paix et tranquillité d'esprit.

Il était trop personnel et frondeur, mauvais coucheur, difficile à vivre, et son existence fut celle d'un exilé ou à peu près.

Il habitait Torquay depuis longtemps et ne cessa jamais de regretter la belle ville de son enfance, jetée sur la rivière Liffey, où il avait été pourtant à rude école.

Il s'instruisit de lui-même et fréquenta peu les institutions, ses parents étant trop pauvres pour lui faire donner un minimum de formation.

De là peut-être son originalité, son manque d'équilibre et de mesure, une certaine immaturité.

Cela étant, on s'étonne qu'il soit devenu l'un des dramaturges les plus en vue de son pays.

Ce qui n'est pas peu dire, car le théâtre irlandais ne manque pas de réputation, depuis les débuts du siècle surtout, et O'Casey fut de ceux qui contribuèrent à le mettre en lumière.

On n'est pas sans savoir que le meilleur théâtre anglais procède de l'**Abbey Theatre** de Dublin, qui donna le ton à l'époque moderne.

St John Ervine, Lady Gregory et W. B. Yeats furent à l'origine du renouveau théâtral de Dublin, qui trouve son héraut le plus représentatif en **John Millington Synge.**

Deux pièces de celui-ci, **Playboy of the Western World** et **Riders of the Sea** montrent deux facettes de son talent.

Alors que la première tente d'interpréter le caractère irlandais dans ce qu'il a de profond et léger à la fois, de comique et de poétique, l'autre est une grave tragédie qui n'est pas sans évoquer celles de la Grèce antique.

Quand il mourut en 1909, n'ayant pas quarante ans, Synge laissait une pièce inachevée, si parfaite dans sa conception et certaines parties, qu'on n'arrive pas à mesurer la perte que signifia sa disparition.

• • •

Né en 1880 et de neuf ans plus jeune, O'Casey fut de ceux qui assurèrent la relève, s'imposant comme un maître du drame irlandais.

Alors que la plupart de ses prédécesseurs traitaient de sujets se rapportant à la campagne, il porta à la scène des aspects de la vie citadine, empruntés surtout à la violente fébrilité de la capitale.

Ses oeuvres les plus connues sont **Juno and the Paycock, The Shadows of a Gunman, The Drums of Father Ned.**

Cette dernière était pour lui une attaque contre la bigoterie et le puritanisme, mais il arriva que l'Archevêque de Dublin la dénonça comme anticléricale, avec ce résultat que les pièces de l'auteur furent bannies du Festival d'Irlande, comme d'ailleurs celles de Joyce.

O'Casey eut beau protester contre pareille interprétation, jurer en la matière de la pureté de ses intentions, rien n'y fit.

On peut rappeler, sans prendre parti, que l'écrivain n'était pas des plus commodes, affichant des vues plus que personnelles sur des sujets aussi délicats que la religion et sa pratique, le nationalisme de ses compatriotes, l'autorité et le cas qu'il n'en faisait pas.

L'ILLETTRE.

Les cannes de Noël dans la crème glacée magique

- ⅔ de tasse (demi-boîte de 15 onces) de lait sucré condensé
- ½ tasse d'eau
- 1 tasse de crème fouettée
- 1 tasse de cannes de Noël écrasées

Fixer le contrôle du réfrigérateur à "Très Froid". Mêler l'eau et le lait sucré condensé. Placer ce mélange à la glacière pour le refroidir. Fouetter la crème à une consistance de coustarde et l'ajouter au mélange refroidi. Verser le tout dans un des cabarets du congélateur et recouvrir de papier ciré. Garder au congélateur pour approximativement (1 heure) ou jusqu'à ce que le mélange soit ferme. Le sortir du congélateur et transvider dans un bol déjà refroidi. Avec une fourchette, le briser en morceaux. Ensuite battre à la batteuse aux oeufs jusqu'à ce qu'il soit mousseux et non fondu. Incorporer le bonbon écrasé. Verser de nouveau dans le cabaret du congélateur et recouvrir de papier ciré. Garder au congélateur jusqu'à ce qu'il soit ferme.



Q. — Auriez-vous l'obligeance de répondre à une question? Si on invite deux prêtres à dîner (un dîner de famille au temps des Fêtes), où faut-il les placer? L'un est le curé de la paroisse, mais l'autre est considérablement plus âgé. **— En quête d'une réponse.**

R. — Pour ce dîner des Fêtes, votre curé aura la place d'honneur à droite de l'hôtesse, l'autre prêtre sera, soit à la gauche de celle-ci ou à la droite du maître de la maison. Je préférerais, pour ma part, la première place désignée.

☆ ☆ ☆

Q. — Voulez-vous me dire si cette phrase est correcte? Je prétends que non. Mais l'on discute mon idée: "S'il s'en trouverait quelques-uns qui voudraient joindre le syndicat". Je prétends qu'on devrait lire: "S'il s'en trouvait qui voudrait joindre le syndicat". Prière de nous donner la bonne expression, "s'en trouverait" m'écorche les oreilles. **— Qui veut connaître son français.**

R. — C'est vous qui avez raison. Le verbe "trouver" doit être à l'imparfait dans cette phrase, mais il me semble que vous pourriez en trouver une plus élégante, plus simple et plus claire. Nombre de personnes emploient le conditionnel un peu à tort et à travers, ayant oublié les règles qui le gouvernent.

☆ ☆ ☆

Q. — Il y a trois ans après la mort de mon mari, j'ai vendu ma maison et ai reçu paiement comptant. A ce moment-là, mon fils cadet, marié et père d'une petite famille, désirait s'acheter une maison dans un nouveau quartier, mais il ne possédait pas le montant requis pour le paiement initial. Vous devinez ce qui s'est passé. Je lui ai "prêté" les trois mille dollars requis et il était entendu que j'irais habiter chez-lui, que j'aurais ma chambre particulière et tout et tout. Evidemment, entre mère et fils, nous n'avions pas besoin de "papiers". Les premiers mois, les choses se sont bien passées. Ma belle-fille qui travaille fut très gentille pour moi, les enfants aussi. J'entretenais la maison, préparais les repas et surveillais mes petits-enfants après la classe. J'ai soixante-treize ans. Je suis tombée malade. Je le suis encore et je ne peux plus aider du tout. Je suis un fardeau et n'ai pas assez d'argent pour payer ma pension ailleurs, où je recevrais les soins dont j'ai besoin. Mon fils refuse de me donner un certain montant par mois sur sa dette, il prétend qu'il ne le peut pas et que ma chambre et ma pension depuis que je suis chez lui valent déjà plus que le montant dû. Mon coeur est aussi brisé que mon pauvre corps endolori. Que faire, chère Louise?**—Mère misérable.**

R. — Vous ne savez pas à quel point je compatis avec vous, ma pauvre chère dame. Malheureusement, votre cas se répète par centaines pour ne pas dire plus. Vous-même devez avoir parmi vos connaissances et vos amies des mères malades qui, ayant passé leur vie à se dévouer pour les enfants, se voient abandonnées et ruinées dans leur vieillesse par les monstres qu'elles ont élevés. Parfois ces enfants ont été trop choyés, mais l'égoïsme croît partout même chez ceux qu'on avait cru affectueux et loyaux. Il ne vous servirait à rien, je crois, de consulter un avocat afin de faire régler vos affaires avec votre fils, puisqu'il n'existe aucun document prouvant que vous lui avez remis l'argent. Si un membre de votre famille, votre curé ou un ami en qui vous avez confiance, sait définitivement, pour avoir été témoin de votre don ou pour avoir entendu votre fils l'admettre, pouvait lui parler et lui faire entendre raison, vous seriez chanceuse. Je vous plains de tout mon coeur et croyez que je suis désolée de ne pas pouvoir vous aider. Je le plains lui aussi ce malheureux fils sans coeur qui paiera tôt et très cher le mal qu'il vous a fait. Aux mères âgées et moins âgées — avis — vos "trésors" "fillettes" ou "fistons", si parfaits vous semblent-ils, peuvent vous jouer de mêmes sales tours. Si vous avez des dons considérables à faire, protégez vos intérêts et votre vieillesse, consultez un avocat et réglez tout légalement.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 16

Elle oublia les convives autour de la table; elle ferma les yeux un court instant.

Les messages se succèdent à la radio: mais la phrase attendue ne se fait pas entendre. La tête un peu penchée, M. Valère prête une grande attention aux paroles du médecin. M. Gaétan sourit en tapotant une marche sur la table avec le bout de ses doigts. Mme Laure a pris son allure "Mortier". Mais ces attitudes diverses échappent au docteur Joly, ou plutôt il n'y voit rien d'extraordinaire. Seule Dominique l'intéresse; les yeux mi-clos, la bouche serrée, elle semble en proie à un vrai désespoir.

"Les vi-o . . ."

Elle sursaute, puis ses épaules s'affaissent tandis que la radio continue.

"Les violons sont accordés".

— C'est fou, dit-elle, riant presque.

L'émission est terminée; une musique militaire fait vibrer ses cuivres.

— Qu'avez-vous à rire? dit Mme Laure d'un ton sévère.

— Ai-je ri? dit-elle.

Elle se lève:

— Permettez-moi de me retirer; j'ai une migraine terrible; je me rends compte que je deviens stupide.

Dans sa chambre, sans prendre le temps d'allumer la lampe qui remplace l'ampoule électrique (il faut économiser le courant), elle se jette à genoux.

— Ayez pitié de moi! dit-elle. Ayez pitié de nous!

Jamais elle ne s'est trouvée si misérable!

CHAPITRE X

Il fallut attendre trois longs mois le message de Thierry. Un soir, alors qu'on n'y songeait plus, la phrase entra dans la pièce, comme une personne vivante:

"Les violettes seront fanées".

— Ah! s'écria M. Valère, Thierry est arrivé!

— Je pense qu'il est arrivé depuis longtemps, dit Mme Laure de sa voix acide. Nous voici tranquillisés sur son sort; il nous reste à trembler maintenant pour ce pauvre enfant!

Jean-Loup, depuis des semaines, était silencieux. Ses dernières lettres, empreintes d'optimisme, n'étaient pourtant pas parvenues à faire sourire les siens. Sa mère prétendait qu'il était impossible de croire que son fils ne souffrait pas de l'exil. Quant à Dominique, elle devenait de jour en jour plus pâle. Elle s'éloignait de cette famille qui ne l'acceptait pas; retirée dans sa chambre, elle tapait à la machine les notes pour M. Martin; lorsqu'elle avait fini, elle prenait ses crayons, ses pinceaux et créait des images.

Le docteur Joly avait pris l'habitude de venir souvent le soir; un bridge réunissait autour de la table de jeux M. Valère, son fils, sa femme et le médecin.

Les heures de Dominique n'étaient point inoccupées; outre son travail et sa peinture, elle avait le petit Abel: chaque jour, elle le promenait, par n'importe quel temps.

Enfin, pour distraire Dominique, il y avait les séjours de Marielle à Fleurance. Mais on la voyait de moins en moins. Son jeune époux devait garder les voies, à son tour; et ces nuits-là, la jeune femme errait comme une folle, tout près du passage à niveau où veillait son mari.

— On me le tuera. Dominique! On me le tuera! disait-elle à son amie. Quelque chose en moi l'affirme. Ah! j'avais raison d'avoir peur!

— Tu ne fais qu'avoir peur, ma pauvre chérie, disait Dominique pour la consoler. Que dirais-tu à ma place?

— Et les nuits d'alerte! Si tu me voyais! Je te ferais pitié! Je n'en puis plus! Je ne veux pas qu'on tue mon mari!

Dominique avait beaucoup de peine à la calmer. Mais elle ignorait les crises épouvantables qui secouaient son amie à chaque alerte, et les trésors d'imagination que devait employer Mme Martin pour apaiser sa fille.

— Nous payons notre tribut à cette bonne vieille civilisation, lui disait-elle, nous lui devons bien ça!

Et elle l'entraînait dans l'abri proche.

. . . C'est à toutes ces tristesses que songe Dominique, en cet après-midi glacé du mois de mars. Le vent chasse de petits nuages gris vers l'est; le lac qu'on aperçoit brode ses vagues de blanche écume; les rochers qui le cernent sont d'un noir d'encre, taché de jaune.

La jeune femme recloue des semelles de bois à ses souliers; elle n'a pas encore pu obtenir de bon de chaussures. Elle n'est d'ailleurs pas la seule: il n'y aura jamais de souliers pour tous! Il faut en prendre son parti et faire durer les vieux!

Un pas dans le corridor s'arrête à sa porte; elle a reconnu l'approche de Mme Laure. Celle-ci frappe.

— Entrez.

— Que faites-vous donc? On vous entend taper depuis le rez-de-chaussée! Ah! vous raccommodez! C'est bien! Votre père n'était-il pas cordonnier?

— Non, Madame. Mais, néanmoins, je suis assez contente de mon travail, et je suis toute à votre disposition si vous avez un ressemelage à faire.

— Il conviendrait peut-être d'y songer, réplique Mme Laure. Elle toussote, comme pour raffermir sa voix, regarde à la dérobée sa belle-fille, appliquée à enfoncer des pointes dans le bois.

— Avez-vous gardé les lettres de mon fils? demande enfin la comtesse.

— Mais oui, Madame, dit Dominique sans s'interrompre; ces lettres de mon mari me sont trop précieuses pour que j'aie eu l'envie de les détruire.

"Tous ces mots, songe-t-elle, tous ces mots entre elles deux, alors qu'il serait si simple de dévoiler l'une à l'autre leur coeur habité par le même Jean-Loup . . ."

— Dans ce cas, vous accepteriez peut-être de me les communiquer? Elles vous étaient adressées, bien entendu, mais en réalité, elles étaient pour nous tous.

— Je le sais, Madame, et je vous les prêterai de bon coeur.

Sur ces mots, elle se lève, posant ses outils; elle ouvre un tiroir . . . Voilà donc les lettres de Jean-Loup. Elles ne sont pas nombreuses! Aucun secret entre eux; rien ne s'oppose à ce qu'elles soient remises en d'autres mains.

Malgré tout, la jeune femme est un peu triste de s'en dessaisir: il lui semble qu'un fil ténu la reliait à Jean-Loup et qu'il va se rompre. Mais elle secoue la tête de son geste familier: quelle folie de croire qu'il pourrait y avoir quelque chose de changé entre elle et son mari, uniquement à cause de ces lettres. Leur amour commencé dans la joie d'un soir de fête se continue dans le chagrin, mais en est-il moins sincère?

— Tenez, Madame. Me les rendrez-vous?

— Certainement. Je vous remercie.

La voix est brève, sans chaleur. Comme le regard, d'ailleurs. Dominique n'a pas à compter sur la tendresse de la mère de Jean-Loup: il ne lui servirait à rien de vouloir gagner son coeur.

— A propos, dit Mme Laure, le docteur Joly doit venir ce soir; voulez-vous me remplacer au whist?

— Je ne sais pas jouer, dit la jeune femme.

Elle ajoute très vite:

— Je ne demande qu'à apprendre, surtout si cela doit vous être agréable.

Elles ne sont dupes, ni l'une ni l'autre, de l'indifférence qui se cache sous la politesse des mots.

— Oui, c'est très facile . . .

. . . Mais il ne fut pas question de whist ce soir-là! Une discussion éclata entre M. Valère et le médecin à propos de l'inertie des Français qui, selon M. Valère, regardaient mourir la patrie sans rien tenter.

— Qui vous dit qu'il en est ainsi? riposta le médecin. Je prétends que, dans l'ombre, les Français se préparent pour l'action quand le temps en sera venu.

Une flamme illuminait ses yeux habituellement ternes, un peu de rougeur colorait ses pommettes.

M. Gaétan, occupé à mêler les cartes, regarda le jeune homme: savait-il que Thierry, un des leurs, combattait avec les Alliés? Si toutefois il n'était point mort . . . Ce que personne ne pouvait affirmer, puisque les nouvelles n'arrivaient plus. Pas plus que celles de Jean-Loup, d'ailleurs. Mais au moins on savait que ce dernier était en Allemagne! D'autres prisonniers n'écrivaient pas pour une raison ou pour une autre: désobéissance, tentative d'évasion. Pourvu que Jean-Loup n'ait pas essayé de s'évader!

M. Valère, frappant du poing sur la table, maintenait ses dires: la France serait une toute petite nation! Mais toujours l'ennemi devrait compter avec son esprit! Elle régnerait par la pensée! Pour cela, les Français devaient se réveiller! Qu'attendaient-ils? Que faisaient-ils, tapis dans leurs maisons sans feu, sans lumière? Inertes comme des marmottes l'hiver!

Mme Laurent écoutait, un peu amusée, les propos de son beau-père: depuis longtemps, elle était habituée à ces phrases lourdes de mots, légères d'idées; elle savait bien que lui, pour la France, n'était pas capable de faire grand-chose . . . Ah! si son aïeul, le Maréchal Mortier, avait été vivant! On en aurait vu des batailles, et des victoires!

Dans le coin le plus reculé de la pièce, prétextant que la clarté pourtant faible de la lampe fatiguait ses yeux, Mme Silvéria songeait.

Attendrie, Dominique la regarda. Elle était si menue, si fragile, si détachée déjà de la terre et d'eux tous! Participait-elle encore à leur existence? Puisqu'on ne jouait pas aux cartes, ce qui plaisait fort à la jeune femme, elle alla s'asseoir près de la vieille dame.

— C'est vous, ma jolie, dit cette dernière.

Et dans un geste caressant, elle passa sa main ridée sur les cheveux d'or. Un sourire s'ébaucha sur le vieux visage, émouvant comme celui qui naît sur la figure d'ange des tout petits enfants.

— De quoi parlent-ils? demanda-t-elle en montrant la table et les autres assis autour.

— De la guerre, de la France . . .

— Ah! oui, dit la vieille femme en hochant la tête. C'est vrai que nous sommes en guerre; je l'oublie parfois.

Elle sourit encore, puis finement reprit:

— Par exemple, quand je mets deux morceaux de sucre dans mon café au lait.

— Ecoutez, Madame, si vous voulez, je vous laisserai volontiers ma ration de sucre; je ne l'ai jamais beaucoup aimé . . .

— Vous pouvez m'appeler grand-mère: ne suis-je pas la grand-mère de Thierry . . . Ah! reprit-elle en élevant les mains, je parle de Thierry, je voulais dire de Jean-Loup . . . Ce n'est pas la même chose . . .

Elle soupira:

— Ah! ne vieillissez pas, jolie Dominique! Gardez vos joues d'enfant et vos beaux yeux qui ne savent pas mentir . . . C'est triste de vieillir . . . Avez-vous pitié de moi?

— Je n'ai pas pitié de vous, dit vivement la jeune femme, j'ai de l'affection pour vous. Mais vous n'êtes pas malheureuse!

Qu'elle ne vienne pas lui dire ses peines! Elle avait bien assez des siennes! Qu'elle ne vienne pas mettre toute cette poussière grise sur ses pauvres illusions!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 34

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E Sabourin, 155 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ESSAYEZ LA MARQUE DE VITAMINES ST-PIERRE. Ecrivez à la Pharmacie St-Pierre, Manitoba. 100 comprimés pour $3.50 port payé. 24-878-34C

ON DEMANDE
Linotypiste français (bilingue). S'adresser à: La Liberté et le Patriote, SP 4-3414. 29-972-T.F.

ON DEMANDE — Jeune homme bilingue ayant complété Grade XI pour apprendre métier d'imprimeur. Situation pourrait devenir permanente après période de probation. Appeler SP 4-4662. 33-134-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

ON DEMANDE — Ménagère catholique pour maison moderne de ferme possédant tous les appareils électriques. 5 enfants. Salaire: $125 par mois plus chambre et pension. S'adresser à: Earl Fossay, Starbuck, Man. 34-157-34C.

CHANTS ET DISQUES
Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes, Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa, Ont. 33-132-35C.

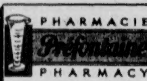
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits, C. C. Jamieson, Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F.

A LOUER — Centre Précieux-Sang. Logis: 4 pièces, avec stationnement. Logis: 3 pièces au 1er étage. Signaler: 233-6697. 26-902-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Usage de sécheuse automatique. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-3618. 30-980-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grande maison. 3 chambres à coucher. Signaler: CHapel 7-7554. 30-976-T.F

A LOUER — 331, avenue Provencher. Logis: 3½ pièces dans immeuble neuf à l'épreuve du son. Air climatisé. Toutes commodités modernes. Signaler: 233-4757 ou 233-4346. 31-114-T.F.

A LOUER — Appartement: 3 pièces. 2e étage. Réfrigérateur et poêle. Entrée privée. Pour couple adulte de préférence. Signaler: 233-7674. 32-123-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Maison de rapport. Revenu mensuel: $125, plus 4 pièces pour locataire. Très bon état. Signaler: CE 3-1768. 33-145-34C.

A LOUER — St-Boniface, 254, avenue Cathédrale. Logis: 3 pièces, dans immeuble-appartements. Excellente localité. Près basilique. Salle de bain: 3 unités. Possession immédiate. $55 par mois. Signaler: GL 3-2575. 33-139-34C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre avec cuisinette. Meublées. Réfrigérateur et poêle inclus. Pour un ou 2 hommes qui travaillent. Signaler: CE 3-2027. 33-147-34C.

A LOUER — St-Vital, 117, rue Morier. Chambre avec pension. Libre immédiatement. Signaler: CE 3-6350. 33-149-34C.

A LOUER — Appartement privé: 3 pièces. 2e étage complet. Rue Eugénie. Libre: 1er décembre. Signaler: CH 7-8051 ou après 6 h., CE 3-1128. 32-120-34C.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis: 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. Réfrigérateur et poêle neufs. Draperies incluses. Signaler: CE 3-4228 après 5 h. 34-167-37C.

A LOUER — Dans village de Lorette. Une maison pour couple avec 2 enfants ou moins. Une autre maison de 5 pièces. S'adresser à: Mme Joseph Therrien, Lorette, Man. Téléphone: Lorette 341. 34-166-35P.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3½ pièces au 2e étage. Entrée et salle de bain privées. Possession immédiate. Signaler: 247-7952. 34-168-34C.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces meublées. Entrée et salle de bain semi-privées. Libre immédiatement. Signaler: CE 3-2142. 34-164-T.F.

A LOUER — St-Boniface. 1er) Logis moderne: 3 pièces non meublées. Entrée privée. 2e) Logis: 3 pièces en partie meublées. Cuisine moderne. Composez le numéro suivant: CH 7-9133 tous les jours après 6 h. et en fin de semaine. 34-162-34C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée avec commodités de cuisine. Place de stationnement. Libre immédiatement. Signaler: CE 3-1768. 34-161-35C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Jolie garçonnière (bachelor suite). Possession: 1er janvier. Inclus: poêle, réfrigérateur, draperies et place de stationnement. $70. Signaler: 247-9267. 34-159-34C.

A LOUER — 465, rue Aulneau. Logis: 3 pièces complètement meublées. Entrée privée. Usage de laveuse et sécheuse. Signaler: CH 7-3648. 34-156-34C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: Whitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

HORLOGER SUISSE
LOUIS MATILE & FILS
maintenant à 237, rue Garry près du nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

ON DEMANDE
Homme parlant le français et possédant automobile. Doit avoir une apparence soignée et aimer à rencontrer le public. Très bonne rémunération à l'homme de la situation. Pour représenter le Jardin du St-Sépulcre à St-Boniface. S'adresser à: 707 - 356, rue Main, Winnipeg, Man. 33-138-36C.

A LOUER — 311, avenue Provencher. Appartement: 3 pièces. Entrée privée. Près autobus et écoles. $75 par mois. 34-165-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Complètement privé et meublé. 2e étage. Pour couple seul ou avec un enfant de préférence. Libre: 1er janvier. Signaler: GR 5-0797. 34-170-35C.

A LOUER — 1 ou 2 chambres meublées ou non meublées. Commodités de cuisine. Salle de bain privée. S'adresser à 193, rue Notre-Dame, St-Boniface. 34-169-35C.

A VENDRE OU A LOUER — Fort Garry. Maison, près église et école. Chauffage: gaz. Possession: 15 décembre. Signaler GR 5-6963. 33-128-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Nouvellement décorée. Possession immédiate. S'adresser à: E.-J.-R. Arpin, 107, rue Claremont, Norwood, ou signaler: GL 3-6041. 34-160-T.F.

A VENDRE OU A LOUER AVEC OPTION D'ACHAT — Paroisse Ste-Marie, St-Vital. Maison: 4 chambres à coucher. Près de toutes commodités. Chauffage: gaz. Prix d'aubaine. Pour visiter, signaler 233-1796. 33-150-34C.

A VENDRE — Chevrolet "Bel Air" 1964. 8 cylindres. Transmission automatique. 13,000 milles. Signaler: WH 2-7013 ou HU 9-6452. 34-154-T.F.

MAISON A VENDRE — 101, rue Youville. Nouvelles fournaise au gaz et plomberie. Pour plus d'informations, signaler: CEdar 3-3064 l'avant-midi ou CEdar 3-3766 après 6 h. p.m. 23-861-T.F.

A VENDRE — Rue St-Jean-Baptiste. Maison: 3 chambres à coucher $11,500. Signaler: 233-2843. 28-951-T.F.

A VENDRE — 213 acres de terre. 23 milles au sud de Winnipeg, ½ mille de la route 75. Bonnes bâtisses, écoles et eau. Téléphone: Ste-Agathe 315-5. 30-982-T.F.

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes. Maison. Grande citerne. Chauffage: huile. Garage chauffé servant aussi comme atelier. S'adresser à: Noël Daudet, 220, chemin Ste-Marie, St-Boniface. 34-163-37C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE
$225.00 comptant
Programme de travaux d'hiver
Dans Windsor Park, Crestview, Westwood, Victoria Park. Maisons: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Complètement paysagé. Comprend lot. Pour informations, appelez Jos. Teillet à 284-1771. 23-862-T.F.

SI VOUS DESIREZ VENDRE VOTRE MAISON COMPTANT, avons de nombreux clients qui désirent maisons à St-Boniface, Norwood et St-Vital. Signaler: 247-9267. 27-938-T.F.

A VENDRE

$10,900 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Fleury Place — Parc Windsor. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Age: 5 ans. Prix: $12,000. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.

Rue St-Jean-Baptiste — Maison: stuc. De revenu ou de famille. 7 pièces: 4 et 3. 2 cuisines. Chaufage: gaz. Prix réduit à $12,200. Comptant requis $1,500.

Rue Notre-Dame — Maison: 5 pièces. Chauffage: gaz. Prix: $7,800. Comptant requis: $500 ou plus.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
31-111-34C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

A VENDRE

PRES DE WINNIPEG
Laiterie avec contrat de 23,000 livres. Etable neuve avec tous les accessoires modernes: citerne à lait, etc. Bonne maison, garage et autres bâtiments. Termes faciles et intéressants.

ST-ADOLPHE
60 acres ou plus de terrain à jardinage bordant la rivière. Prix très raisonnable.

ILE-DE-CHENES
400 acres de terre tout en culture. Très bon terrain. Quelques bâtiments. Comptant requis: $15,000.

40 MILLES AU SUD DE WINNIPEG
480 acres de terre tout en culture. Bonne maison: 4 chambres à coucher. Aussi, autres bâtiments. Comptant requis: $18,000 ou échangerait sur maison de ville.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements nouveau: 9 logis, complètement loués sur bail. Quelques logis complètement meublés. Très belle localité. Placement idéal. Comptant requis: seulement $12,000.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
R. THERIAULT: AL 3-0264
PAUL GAGNON: CH 7-7603
31-115-34C.

DIVISION SCOLAIRE ST-BONIFACE No 4

Des demandes d'emploi sont requises pour le rôle de professeur de Littérature et Composition en 10e et 11e années. Entrée en fonction le 1er janvier 1965.

Echelle de salaire:

Classe:	P1A4	P2A4 P1A5	P2A5 P1A6	P2A6
Minimum:	$4,500	$4,900	$5,400	$5,800
Maximum:	$7,800	$8,300	$8,800	$9,500

Dans les classes P1A4 et plus, un placement équivalent à cinq augmentations annuelles ($1,400).

Professeur de sexe masculin de préférence.

Les demandes peuvent être envoyées par la poste ou communiquées par appel téléphonique, au:

Le Directeur,
Commission Scolaire de St-Boniface,
Boîte postale 89, St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-3481
34-155-36C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
31-109-34C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
A VENDRE

226, rue Kitson — Maison de famille: 2e étage loué actuellement à $60 par mois. Une rue de l'église du Précieux-Sang et de l'école de Holy Cross. Seulement $11,300. A termes.

Avez-vous une propriété à vendre? — Besoin urgent de maisons de 3 chambres à coucher à St-Boniface et Norwood. Acheteurs avec argent comptant jusqu'à $16,000. Evaluation honnête.

Voulez-vous échanger votre maison de 3 ou 4 chambres à coucher, à St-Vital, pour un joli bungalow de 6 pièces au Parc Windsor? Près écoles et autobus. Age: 3 ans. Garage et gaz.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait,
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
31-998-34C.

A VENDRE

Rue Des Meurons — Bungalow: 4 pièces, à vendre ou à échanger sur maison plus grande, soit à Norwood, St-Vital ou St-Boniface.

Winnipeg — Grande maison de revenu plus logis pour propriétaire. Prix: $22,000.

St-Boniface — Triplex: 4, 4 et 3. Bien propre. Bon site. $17,250. Termes à négocier.

St-Boniface — Bonne grande maison. Lot: 60' x 120'. Louée sur bail. $12,000 seulement.

Petite ferme — Environ 20 acres. 10 milles de Winnipeg, sur chemin pavé. Grande maison, garage, eau en quantité. Etable pouvant contenir 300 cochons et munie d'abreuvoirs et nettoyeur électriques. Pourrait servir à l'engraissage d'animaux. $15,500.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
31-107-34C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE

Norwood — Rue Dubuc. Maison plus ancienne: 1½ étage. 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouveau chauffage: gaz. Grand lot. Taxe basse. Prix: $8,500. $500 comptant.

St-Vital — Près école St-Eugène. Maison plus ancienne: 3 chambres à coucher. Soubassement ¾. Chauffage: gaz. Grande cuisine. $7,900. $500 comptant. Balance: $74 par mois.

Rue Béliveau — Lot: 50' x 100'. Boisé, égouts et eau. $2,700 comptant.

Belle occasion — Si vous avez payé $1,000 ou plus sur votre maison, échangez-la pour un "Snack Bar" avec logis pour propriétaire, très bien situé, et qui vous rapportera un excellent revenu, ou sur une salle de billards qui montre un revenu net de $7,000 pour l'année.

St-Boniface — 115, avenue Bristol. Maison: 2 chambres à coucher, salon, chambre à toutes fins. Soubassement partiel. Nouvelle fournaise: gaz. $8,900 avec $500 comptant.

St-Vital — 176, avenue Béliveau. Maison: 2 chambres à coucher. Devanture en brique. Grands garage et lot. Bien paysagé. $8,900 avec $1,000 comptant.

Appeler LOU ENGEL
256-5420
31-113-34C.

A VENDRE

110 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel: 10 pièces, complètement moderne. Salle de breuvage mixte. Très gros chiffre d'affaires. $88,500. $35,000 comptant.

100 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Service de transport avec 2 camions, maison, étable, 1 acre de terrain. Le tout: $15,500. $10,000 comptant.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Duplex avec salon de barbier. Prix: $13,500. Termes faciles.

10 MILLES AU SUD DE WINNIPEG
Ferme: 460 acres, toute en culture. Bâtisses complètement modernes. Ensemble complet de machines motorisées. Plein prix: $75,000. $35,000 comptant.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements: 9 logis. 5 ans seulement. $92,000. Comptant requis: $35,000.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $16,500. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

ST-BONIFACE
Rue Dumoulin. Immeuble-appartements: 5 logis. Rapporte plus de 10% sur placement. $32,000 seulement. $4,000 comptant.

LORETTE, MAN.
Lot de rivière: 4 acres, bien boisé. Prix: $2,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone:
GRover 5-1876 le jour
475-1876 le soir
31-112-34C.

L'ECOLE CONSOLIDEE No 147 DE DUNREA, MAN.
Demande institutrice qualifiée bilingue, pour enseigner les années 3 et 4 commençant le 3 janvier 1965. Envoyer demandes à: Mme R.-G. Rondeau, sec.-trés., Dunrea, Man. 34-158-35C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of the late ERNESTINE GAGNON of the Post Office of Giroux, in Manitoba, Widow of the late Timothée Gagnon, also of the same place, Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 30th day of December, A.D. 1964.

DATED at the City of St. Boniface in the Province of Manitoba, this 20th day of November, A.D. 1964.

F. R. AVANTHAY,
Solicitor for the Administrator with will annexed.

Ministère des Travaux publics du Canada
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR MODIFICATIONS ET RAJOUT A LA VACHERIE F-24 DES BOVINS LAITIERS, PENITENCIER DE MANITOBA, STONY MOUNTAIN (MAN.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 16 DECEMBRE 1964.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte régional, 269, rue Main, Winnipeg 1; et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; aux bureaux de poste à Selkirk, Portage-la-Prairie et Stony Mountain; ainsi qu'au "Builders' Exchange" à Winnipeg, Man.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
A VENDRE

St-Boniface — Bungalow: 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Plancher: bois dur. Grand lot clôturé. Près écoles et église. Prix très raisonnable.

St-Boniface — Maison: 1½ étage. Près école Provencher. 3 chambres à coucher. 2 salles de bain. Chauffage: gaz. $2,500 ou plus comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Maison: 3 étages. Près hôpital. Le tout loué, plus logis pour propriétaire. Revenu annuel: $4,000. Vendrait $22,500. $3,000 comptant.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
31-108-34C.

ERNST. LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

FAITES MAINTENANT VOS EMPLETTES DE NOËL

Dites simplement
"Sur mon compte" "S.V.P."
avec un
COMPTE CHEZ EATON



Bureaux des Comptes des Clients, Huitième étage

Les JMC de St-Boniface présentent le Quatuor à Cordes de Copenhague

C'est le lundi 7 décembre, à 8 h. 15, à l'Institut Collégial Saint-Joseph, que les Jeunesses Musicales présenteront leur deuxième concert de la saison à Saint-Boniface.

On entendra à cette occasion l'un des meilleurs ensembles européens de musique de chambre, le Quatuor à Cordes de Copenhague. Il se produisait pour la première fois en public en 1957, dans un récital à Copenhague et sa réputation fut établie sur le champ. Depuis, l'ensemble a donné un grand nombre de concerts en Scandinavie et dans d'autres pays d'Europe et a été souvent présenté par les postes de radiodiffusion européens.

Les membres du quatuor, une femme et trois hommes, ont tous fait carrière de solistes. Nés tous les quatre au Danemark, ils ont droit au titre de "Musiciens de la Cour". Le Quatuor à Cordes de Copenhague remporta en 1961 le prix d'honneur des critiques musicaux du Danemark et, en 1963, le prix d'honneur "Ludvig Schytte".

Leurs instruments sont de grande valeur. Tutter Givskov (premier violon) a un Stradivarius, Mogens Lydolph (second violon), un Amati, Mogens Bruun (alto) possède un Fleury, et le violoncelle d'Asger Lund Christiansen est un Gagliano.

Tous ceux qui aiment la musique ne manqueront pas de se rendre le 7 décembre, à 8 h. 15, à l'Institut Collégial Saint-Joseph où les JMC de Saint-Boniface présenteront en récital le Quatuor à Cordes de Copenhague. Des abonnements seront à la disposition des personnes qui ne sont pas encore membres des JMC.

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
• Contrôleurs individuels de chaleur
• Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
• Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
• Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
• Salon de la Rivière Rouge — Buffet historique
St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

ÉPICERIE MARCOUX
ANGLE BERTRAND ET TRAVERSE
Gens de la ville et de la campagne
Si vous n'avez pas reçu notre circulaire d'aubaines exceptionnelles
Appelez-nous à **233-7553** UN MAGASIN SOLO

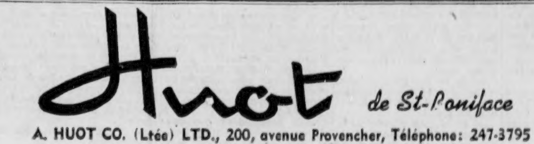
BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-401
Automobiles usagées "garanties" de première condition



Pour vêtements à prix réduits, ne manquez pas de consulter notre circulaire de la Saison des Fêtes



A. HUOT CO. (Ltée) LTD., 200, avenue Provencher, Téléphone: 247-3795



Confectionné exclusivement par
PROGRESS BRAND CLOTHES

HEURES DE MAGASIN:
9 h. a.m. à 9 h. p.m., du 26 novembre au 23 décembre
9 h. a.m. à 6 h. p.m., le 24 décembre